

100
ANS

1919
2019

Centre Social
LAENNEC

PROJET ASSOCIATIF 2019/2023



SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION | 2 |
| LA DEMARCHE PROJET : UNE DEMARCHE PARTAGEE | 3 |
| Un processus dynamique et participatif | 3 |
| 1. LES CENTRES SOCIAUX..... | 5 |
| 1.1 - A l'échelle de la Ville de Lyon..... | 5 |
| 1.2 - A l'échelle du 8 ^{ème} arrondissement de Lyon | 7 |
| 2. L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC | 8 |
| 2.1 - La vision du territoire | 8 |
| A. La situation géographique | 9 |
| B. La population | 14 |
| C. Les usagers du Centre Social Laënnec | 22 |
| 2.2 - Des moyens humains | 30 |
| A. Des membres du Conseil d'Administration | 30 |
| B. Des bénévoles d'activités..... | 32 |
| C. Des salariés | 33 |
| 2.3 - Des moyens financiers | 35 |
| A.- Les budgets réalisés | 35 |
| B – Les budgets prévisionnels | 38 |
| 3. L'EVALUATION DU PROJET 2015- 2019..... | 40 |
| 3.1 - Le sens du travail réalisé au regard des missions des centres sociaux..... | 40 |
| 3.2 - La mesure du travail accompli au regard des orientations du précédent projet | 45 |
| 3.3 - Le bilan des activités conduites ces quatre dernières années..... | 48 |
| 3.4 - La vision des habitants des usagers et des partenaires..... | 62 |
| 3.5 - Evaluation d'actions | 73 |
| 4. LES PERSPECTIVES 2019-2023..... | 79 |
| 4.1 - Des valeurs réaffirmées | 79 |
| 4.2 - Les axes stratégiques retenus | 84 |
| 4.3 – La mise en vie des axes stratégiques..... | 85 |
| 5 – LE PROCESSUS D'EVALUATION DU PROJET 2019-2023 : évaluer pour évoluer | 96 |
| CONCLUSION..... | 102 |
| ANNEXES..... | 89 |

INTRODUCTION

La réécriture du projet associatif s'inscrit dans un processus dynamique et participatif dans lequel chacun peut trouver une place, qu'on soit habitant, bénévole, salarié ou partenaire.

Ce travail représente une belle aventure humaine qui contribue à mieux se connaître et à nous faire **VIVRE ENSEMBLE**.

Alors même que nous dérivons vers plus d'inégalités, plus d'isolement, plus de misère, plus d'individualisme et moins de solidarité, le Centre Social s'interroge sur l'idée de cohésion sociale. Il s'inscrit dans le défi de construire ensemble une société plus juste.

C'est ce qu'il souhaite favoriser à travers ce projet associatif qui se décline en deux : le projet social et le projet famille.

Le projet social, un vrai outil pour comprendre et réinterroger le contexte et les enjeux de ses deux territoires d'intervention.

Le projet famille permet de pointer la réalité de vie des familles. Il favorise le développement d'une approche transversale des problématiques familiales et ainsi d'apporter des réponses plus adaptées.

Le projet famille fait partie intégrante du projet associatif et constitue un de ses axes stratégiques.

Nous développerons dans un premier temps une explication de la démarche mise en œuvre, qui se veut partagée.

Dans un deuxième temps, nous présenterons le positionnement commun des Centres Sociaux de Lyon et la démarche de travail entreprise à l'échelle du 8^{ème} arrondissement.

La partie suivante fera état du diagnostic établi en s'appuyant sur les différents travaux conduits : diagnostics à chaud, débats d'enjeux internes et externes, comité de concertation, questionnaire aux habitants, éléments statistiques, évaluation d'actions. De toutes ces données sont extraits des éléments quantitatifs et qualitatifs qui permettent de se confronter au travail réalisé.

Tout ceci nous conduira vers les perspectives de travail pour les quatre années à venir, à travers la présentation des axes stratégiques retenus et des actions qui en découlent.

LA DEMARCHE PROJET : UNE DEMARCHE PARTAGEE

Un processus dynamique et participatif

Le travail de renouvellement du projet associatif a débuté il y a un an et demi. Il s'inscrit dans un processus dynamique et participatif. Il s'est construit grâce à l'implication des acteurs du Centre Social : les administrateurs, les bénévoles, les salariés, les habitants et les partenaires.

La conduite de la démarche est placée sous la responsabilité d'un Comité de pilotage constitué d'administrateurs et de salariés.

Ce comité assure le suivi et l'animation de la démarche. Il est garant de la méthode, des échéances. Il fait valider le projet au Conseil d'Administration. Il est chargé de communiquer sur le projet auprès des habitants, des adhérents et des partenaires. Enfin, il sera le garant de la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation, tout au long du projet 2019-2023.

Afin de mener à bien le travail de renouvellement du projet, la direction du Centre Social a proposé une méthode de travail acceptée par le Conseil d'Administration.

Une étape de sensibilisation à la démarche a été nécessaire afin que chacun puisse comprendre ce qu'on attend de lui et ce qu'il peut apporter au travail engagé.

Un travail d'évaluation des actions décrites dans le précédent projet a été fait lors d'une journée pédagogique à laquelle ont participé des administrateurs et des salariés.

Ce travail était le point de démarrage du diagnostic. Il s'est poursuivi à travers un diagnostic à chaud avec les salariés, puis un débat d'enjeux interne (salariés, administrateurs, bénévoles) complété par un échange avec les partenaires opérationnels du territoire.

Différents bilans, éléments statistiques internes et externes nous ont permis d'affiner notre connaissance du territoire et de ses habitants. Les éléments recueillis sont venus alimenter le diagnostic.

Nous avons choisi, comme il y a quatre ans, la méthode par questionnaire pour recueillir la vision des habitants et des usagers. 47 questionnaires ont pu être exploités avec l'aide du logiciel Sphinx. La diffusion s'est déroulée sur plusieurs semaines. L'équipe des professionnels est allée à la rencontre des habitants et des usagers. Les administrateurs ont également contribué en faisant remplir eux aussi des questionnaires aux habitants.

De tous ces travaux ont été extraits des constats qui ont permis de positionner ce qui fait enjeux pour le Centre Social.

Parallèlement à cela, une démarche concertée s'est mise en place avec les autres Centres Sociaux du 8ème arrondissement. Après partage de nos travaux, nous avons élaboré des enjeux communs à l'échelle du territoire.

Les divers constats et les enjeux qui découlent de tous ces travaux ont été validés par les financeurs lors d'un comité de concertation qui a permis de présenter les étapes pour y arriver.

La phase de synthèse a fait l'objet d'une restitution à travers une nouvelle journée pédagogique regroupant les administrateurs et les salariés.

Ceci a permis de faire émerger les axes stratégiques du nouveau projet et ainsi de réaffirmer la spécificité du Centre Social Laënnec.

Conformément à la Circulaire CNAF d'animation de la vie sociale, le projet associatif intègre le projet famille. Comme pour le projet précédent, il apparaît sous la forme d'un des axes stratégiques. La démarche de construction du projet famille est entièrement développée dans l'axe 3.

Les axes stratégiques sont déclinés en objectifs généraux et opérationnels, eux-mêmes mis en vie par des actions.

La présentation des axes stratégiques et leur mise en vie a fait l'objet d'un deuxième comité de concertation avec les financeurs qui a validé les éléments.

La démarche de renouvellement du projet se termine sur la définition d'un processus d'évaluation du projet pour les quatre années à venir.

1. LES CENTRES SOCIAUX

Ensemble, tournés vers l'Avenir !



1.1 - A l'échelle de la Ville de Lyon

Nos projets sociaux et projets famille revisités pour une nouvelle période d'agrément par la CAF du Rhône, prennent place dans une période de grands bouleversements. Bouleversement politique, signifié notamment par une défiance grandissante envers notre système de représentation politique, et nos institutions, qu'elles soient locales, nationales ou encore européennes. Bouleversement social, où se mêlent souvent comportement individualiste et recherche de nouveaux communs et de nouveaux liens de solidarité. Bouleversement écologique enfin, qui invite l'ensemble des acteurs, notamment publics, à engager des changements de pratiques soutenables d'un point de vue tant social qu'environnemental.

Conscient de ces enjeux [qui s'imposent à tous], nous souhaitons à notre échelle, en tant qu'acteurs identifiés et pleinement ancrés sur la ville de Lyon et dans le territoire métropolitain, y prendre part en accompagnant les habitants dans ces transformations.

Si cette période nous place dans l'incertitude, celle-ci est en même temps propice à un engagement réaffirmé du réseau lyonnais et plus largement du Rhône et de la Métropole pour proposer, innover, [entamer une réflexion approfondie vis-à-vis de leurs moyens de financement] et in fine repenser les modèles socio-économiques sur lesquels ils reposent. Notre Fédération, a pour rôle de nous accompagner dans cette recherche qui n'entame évidemment en

rien l'utilité sociale dont le réseau a fait preuve jusqu'à présent. Pourtant, se trouvant souvent en tension entre les impératifs du quotidien et le besoin de temps pour faire émerger tout le sens de nos actions, l'étendue des projets menés par les Centres sociaux est souvent trop invisible. Aussi, nous donnons nous comme objectif d'engager un travail de fond pour valoriser ce qui fait la force de nos associations. Parce qu'ils font partis d'un réseau dont les premières pierres, ont été posées il y a 100 ans avec le Centre Social Laënnec (Lyon 8eme), les centres sociaux ont prouvé leur capacité à s'accorder aux mouvements de l'histoire et à répondre aux évolutions de la société, en accordant toujours une place centrale aux habitants.

Cet ancrage autant historique que territorial – les centres sociaux sont au cœur des quartiers et de leur mutation -, n'a en effet pas empêché les centres d'évoluer dans leur manière de faire et dans leur rapport aux habitants. Bien évidemment toujours au côté des familles, investi dans le cadre de la politique générale réaffirmée par la CNAF, et acteurs chevronnés du développement social local, les centres sociaux ont aujourd'hui pleinement pris la mesure de ne plus seulement « agir pour » mais bien désormais « agir avec ». Les quinze associations lyonnaises qui portent seize agréments centres sociaux comptent 25000 adhésions famille soit plus de 50000 personnes environ de tous âges, inscrivent leur action dans cette dynamique. animateurs de la vie sociale, les centres sociaux lyonnais, qui ont également intégré au réseau un Centre Social/ MJC ainsi qu'un EVS, sont tous engagés dans des démarches citoyennes participatives et organisent avec les bénévoles et citoyens volontaires des services supports de notre travail de développement social local (petite enfance, enfance et accueils périscolaires renforcés depuis 2014, jeunes, actions familles et seniors) dans le cadre de structures ouvertes à tous et dans un esprit d'accueil inconditionnel. Dans cette optique, de nombreux professionnels du réseau – plus de 160 personnes entre le Rhône et la Métropole – se sont formés en l'espace de six ans à la démarche du pouvoir d'agir : aux côtés des centres sociaux les habitants peuvent agir et proposer des réponses aux défis – numériques, solidaires, environnementaux- qui comptent pour eux.

Loin d'être écarté, notre socle fondamental : respect de la dignité humaine, démocratie, et solidarité est réactivé sous ce prisme, et la mobilisation active des professionnels, administrateurs, bénévoles adhérents, et habitants est plus que jamais au cœur de notre projet. C'est dans cet esprit, en accord avec les engagements de coopération pris avec les institutions partenaires, que nous comptons continuer d'agir et de se mobiliser pour construire ensemble une société plus juste.

1.2 - A l'échelle du 8^{ème} arrondissement de Lyon

Depuis de nombreuses années les Centres Sociaux du 8^{ème} arrondissement ont une habitude de travail, principalement des partenariats d'action.

Ce sont quatre Centres Sociaux (Laënnec, Mermoz, Etats Unis et Langlet Santy Monplaisir la Plaine), quatre zones d'intervention, trois associations de gestion et quatre projets à la fois différents et cohérents.

De par la proximité des territoires d'intervention, des partenariats d'action sont à l'œuvre. Un travail a été conduit à un niveau politique. Il s'est concrétisé par des bureaux communs entre le Centre Social Laënnec et le Centre Social Mermoz.

Le processus de relocalisation du Centre Social Santy au sein d'un nouveau bâtiment construit par la Ville de Lyon en proximité immédiate du Centre Social Mermoz et de l'antenne du Centre Social Laënnec vient questionner les territoires d'intervention des centres sociaux.

Ceux-ci ont volontairement choisi d'élargir et de renforcer leur partenariat et de le décliner plus fortement, entre les directions d'équipements mais aussi au niveau de leur gouvernance associative.

Les centres sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon ont souhaité s'associer dans l'élaboration de leurs projets.

Bien que chaque Centre Social ait ses particularités et ses spécificités, les éléments de diagnostics de territoire relèvent un ensemble d'indicateurs communs : part importante d'enfants et de jeunes, faible niveau de qualification, précarité d'emploi et économique, population vieillissante.

En ce qui concerne les familles, le nombre de familles monoparentales et nombreuses est également à noter.

Nos structures agissent sur des zones d'intervention qui se superpose parfois alors que les habitants, pour leur part, vivent au quotidien, sur un quartier, un arrondissement.

C'est dans ce contexte qu'il nous est apparu essentiel de construire nos projets respectifs en tenant compte des enjeux de territoire qui nous sont communs. Nous nous sommes donc retrouvés pour croiser les différents éléments de diagnostic et dégager, ensemble, ces enjeux.

- L'implication des habitants pour qu'ils soient des acteurs sur leur quartier
- Une mixité sociale et économique qui vive sur nos territoires,

- La prise en compte des besoins des habitants du territoire en redéfinition qui soit cohérente et complémentaire,
- Le travail en partenariat pour co construire les actions menées,
- La prise en compte des problématiques familiales à travers un projet famille lisible des habitants et des partenaires

Tels sont les principaux enjeux communs que nous avons pu mettre en évidence...

Cette réflexion partagée autour des projets s'est inscrite en continuité du travail en commun que nous menons depuis plusieurs mois déjà dans le cadre de la relocalisation du Centre Social Santy et de la création d'un nouveau Centre Social. Nous avons l'ambition et la volonté que cette collaboration s'inscrive durablement dans nos associations, portée aussi bien par les administrateurs que par les professionnels.

2. L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC

2.1 - La vision du territoire

Le Centre Social Laënnec est implanté dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon. Il regroupe un bâtiment principal, situé 63 rue Laënnec, qui constitue son siège et une antenne au 6 rue Rosa Bonheur (anciennement 58 bis rue Ranvier). L'étendue du territoire d'intervention implique une grande diversité des publics, des besoins et des habitats.

A. La situation géographique



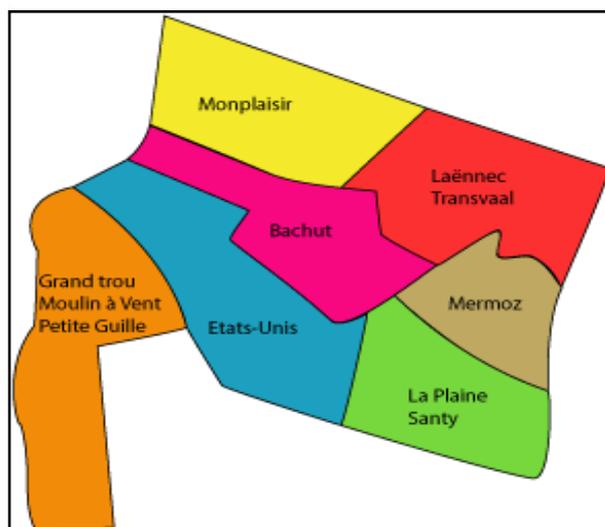
Afin de situer le territoire d'intervention du Centre Social, voici quelques précisions sur sa situation géographique.

Le Centre Social Laënnec est implanté dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon. Le huitième arrondissement de Lyon se situe entre les 3^{ème} et le 7^{ème} arrondissements.

Malgré son éloignement du centre-ville de Lyon, le 8^{ème} arrondissement abrite des équipements culturels majeurs comme la Maison de La Danse, le musée urbain Tony Garnier ou encore l'Institut Lumière qui était auparavant la maison familiale des Frères Lumières, aujourd'hui musée vivant du cinéma. Il dispose également d'un pôle de santé et de recherche de renommée Européenne, notamment avec le Bioparc et de plusieurs hôpitaux et centres de santé.

Il est composé de plusieurs quartiers :

- Bachut
- Monplaisir
- Les Etats-Unis
- Mermoz
- Laënnec
- Grand Trou
- La Plaine Santy

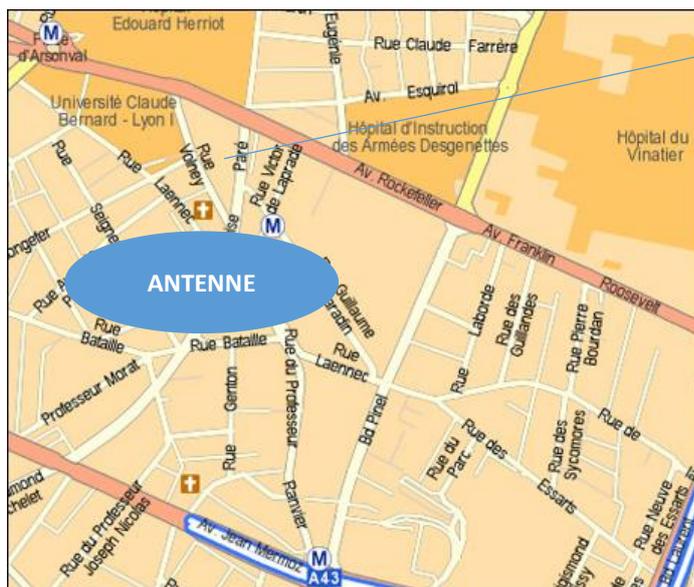


Le Centre Social est positionné sur deux sites :

- Dans le quartier Laënnec, avec le bâtiment « historique » et le bâtiment construit en 2006 accueillant l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, qui constituent son siège.
- Dans le quartier de Mermoz au sein de son antenne.



La zone de compétence du Centre Social correspond au découpage géographique d'un territoire sur lequel il agit.



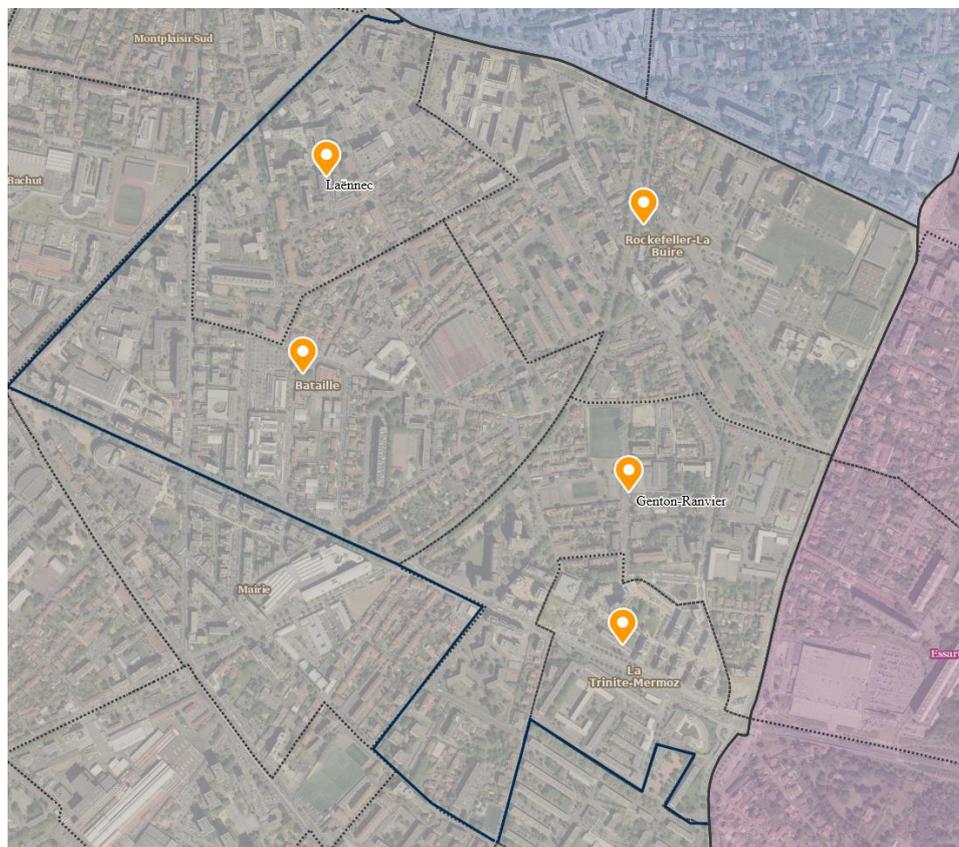
Elle est délimitée par 4 grands axes :

- Au nord, l'avenue Rockefeller,
- Au sud, l'avenue Jean Mermoz,
- A l'est, le boulevard Pinel
- A l'ouest, le boulevard Jean XXII.

L'INSEE découpe ce territoire en 5 zones appelées des îlots (IRIS) :

- L'îlot 301 : Laënnec
- L'îlot 302 : Rockefeller, la Buire

- L'îlot 303 : Bataille
- L'îlot 402 : La Trinité, Mermoz
- L'îlot 403 : Genton, Ranvier



Il nous paraît indispensable, afin de repérer plus facilement les différents espaces dont il est question, de nommer ces deux territoires dont l'ensemble constitue bien le territoire d'intervention du Centre Social Laënnec.

Les îlots 301,302 et 303 se situent dans la zone de proximité du siège social du Centre Social.

Nous donnerons à ce territoire la dénomination de « Laënnec ».

Les îlots 402 et 403 se situent dans la zone de proximité de l'antenne du Centre Social.

Nous donnerons à ce territoire la dénomination « Mermoz-Nord ».

A travers notre étude nous avons repéré les forces et les faiblesses de ces deux territoires. Il nous apparaît nécessaire d'apporter ces éléments qui montrent leur spécificité afin de faire ressortir leur complémentarité et leur intérêt pour le travail développé à cette échelle.

LES FORCES

MERMOZ

Il apparaît que la réhabilitation du quartier est une vraie plus value pour les habitants : Création d'espace de jeux, création d'espaces qui se veulent conviviaux (Prenez racine, Clos rigal).

Le square est très investi par les familles et les espaces de jeux par les enfants. On peut dire que cela le protège des « trafics » et autres « comportements indésirables ».

Ces espaces permettent de développer des fêtes et évènements sur le quartier réunissant parfois les habitants du Nord et du Sud ainsi que des habitants de Laënnec. (Acordanse la fête, les terrasses, les voisinades...)

Ceci contribue à dynamiser le quartier.

L'antenne offre un temps d'accueil conséquent sur l'ensemble de la semaine. Son ouverture est une force car les personnes ont pris l'habitude de pousser la porte parfois pour des petites choses comme faire une photocopie ou consulter ses mails.

Elle permet de toucher des publics en proximité lors des différentes actions proposées. Elle est repérée par les familles. Elle donne envie d'y aller, car elle est agréable, cocooning. Elle offre une ouverture sur le quartier. Elle offre un nouveau challenge avec l'arrivée de nouveaux publics.

Des nouvelles actions en direction des parents comme un temps pour eux ont été mises en place... Elles ont favorisé le lien avec ceux qui ne venaient pas spontanément. D'autres familles sont, par ce biais, entrées dans l'antenne.

On peut conclure que l'antenne est investie par les familles et les enfants. Les familles disent s'y sentir bien que c'est un équipement à taille humaine, accueillant, rassurant dont il est facile de pousser la porte.

Nous pouvons dire que l'antenne fait partie du territoire. Elle est intégrée à la vie des familles et respectée. Elle est reconnue par eux comme faisant partie du territoire.

Il apparaît que les familles de Laënnec vont facilement à l'antenne.

LAËNNEC

Au Centre Social Laënnec il y a une équipe pluridisciplinaire avec des compétences reconnues par le public. Une relation de confiance se crée grâce aux accompagnements mis en place.

Les familles de Maryse Bastié sont plus présentes dans les espaces du Centre Social. On peut penser que la prise en charge des Accueil de Loisirs Associé à

l'Ecole (ALAE) sur ce quartier apporte une meilleure connaissance du Centre et a permis de créer des liens inexistant auparavant.

Les habitants apprécient les actions mises en place sur le territoire de Laënnec, notamment le vide grenier et la fête du quartier. Ces moments de convivialité permettent de donner vie à un quartier assez peu animé et facilitent les rencontres. Les participants à ces temps ne sont pas forcément des usagers, ce qui nous permet d'élargir le public touché par le Centre Social Laënnec.

LES FAIBLESSES

MERMOZ

Beaucoup d'enfants seuls autour de l'antenne qui passent la porte.

La réhabilitation du quartier permet peu de repérer la mixité des habitants. Difficulté à toucher certaines familles qui ne sont pas demandeuses.

LAËNNEC

Il revient régulièrement que la configuration du quartier n'est pas optimale pour permettre la rencontre et favoriser une vie de quartier. Il apparaît cependant que certains espaces ne sont pas exploités.

Il y a un constat d'insécurité pour les mamans dans certains parcs, notamment dans les deux parcs aux alentours du Centre Social Laënnec. Elles nous parlent de couples, de jeunes alcoolisés...

Il est à noter un manque de visibilité du bâtiment Centre Social Laënnec. C'est pour beaucoup une « grande maison » malgré la nouvelle signalétique.

Certains habitants voient le Centre Social principalement en lien avec la garde des enfants. Le mot « social » fait peur. Ils pensent que ce n'est pas pour eux.

LA PLUE VALUE D'UNE INTERVENTION SUR LES DEUX QUARTIERS

Des actions communes qui contribuent à l'animation des deux quartiers et favorisent le déplacement des publics de Mermoz vers Laënnec et vice versa en permettant la rencontre et la création de liens (ça me dit en famille....).

Des temps festifs ouverts à tous (Acordanse, vide-grenier, la fête de Laënnec, les voisinades, Halloween, les terrasses).

On assiste sur ce territoire à la juxtaposition de groupes sociaux aux caractéristiques diverses : une richesse.

Des publics avec une sociologie différente pour lesquels nous avons une attention particulière. Nous souhaitons faciliter leur cohabitation. Le Centre Social leur permet de se croiser dans ses espaces et sur le territoire. Une

recherche de mixité sociale favorisant la connaissance des uns et des autres l'ouverture d'esprit, la rencontre et le vivre ensemble.

Les accueils de loisirs font des temps passerelles qui permettent aux enfants de se croiser. Les publics des accueils de loisirs de Laënnec n'ont pas le même profil que ceux de l'antenne. Des professionnels interviennent sur les deux territoires et sont un repère pour les familles.

Les deux territoires permettent de répondre aux besoins de tous.

Ces constats s'appuient sur des éléments statistiques et sur les retours des professionnels de ces différents espaces.

B. La population

L'étude de la population du territoire d'intervention nous permet d'extraire les informations nécessaires pour dresser une typologie des habitants de cette zone.

Les données présentées ont trouvé leur source auprès de l'INSEE de 2015 et de la Mission Entrée Est. Elles nous donnent des renseignements concernant les différentes tendances :

- démographiques
- d'emploi
- de logement
- de ressources

Elles nous apportent une meilleure connaissance des publics auquel nous nous adressons.

| | LYON | | 8 ^{ème} arrondissement | |
|--------------|----------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| AGE | POPULATION | % | POPULATION | % |
| 0-14 ans | 79 857 | 15,6% | 14 843 | 17,4% |
| 15-29 ans | 148 574 | 28,9% | 23 886 | 28,0% |
| 30-44 ans | 109 643 | 21,4% | 17 056 | 20,0% |
| 45-59 ans | 78 326 | 15,3% | 12 796 | 15,0% |
| 60-74 ans | 57 640 | 11,2% | 9 931 | 11,7% |
| 75 ans et + | 39 235 | 7,6% | 6 718 | 7,9% |
| TOTAL | 513 275 | 100,0% | 85 230 | 100,0% |

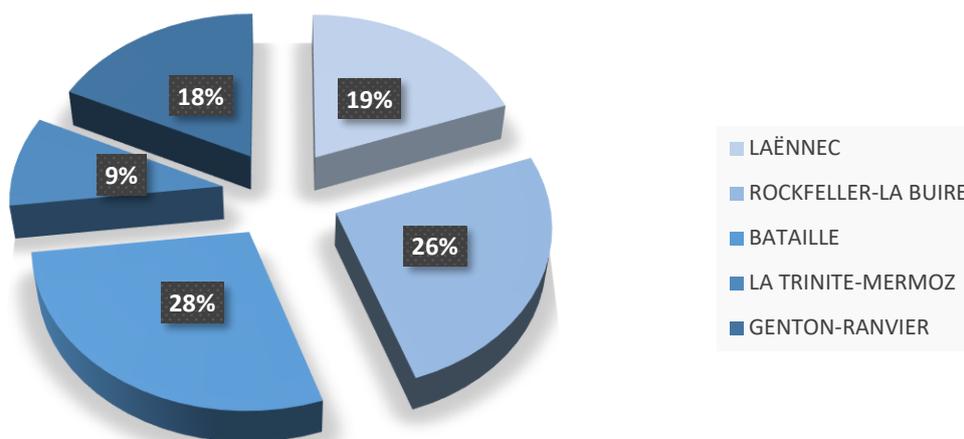
La population Lyonnaise a augmenté de **7 %** en 5 ans passant de 479 803 à 513 275 habitants.

La population du 8^{ème} arrondissement a augmenté de **11 %** passant de 76782 à 85230 habitants.

Elle représente aujourd'hui **16,60 %** de la population lyonnaise.

La zone de compétence du Centre Social Laënnec couvre **17,20 %** de la population du 8^{ème} soit 14 659 habitants.

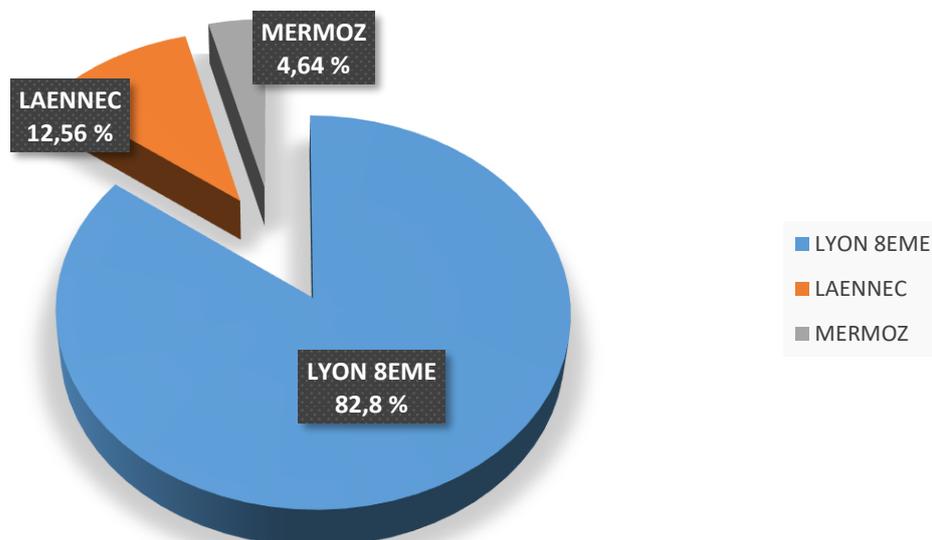
REPARTITION PAR IRIS



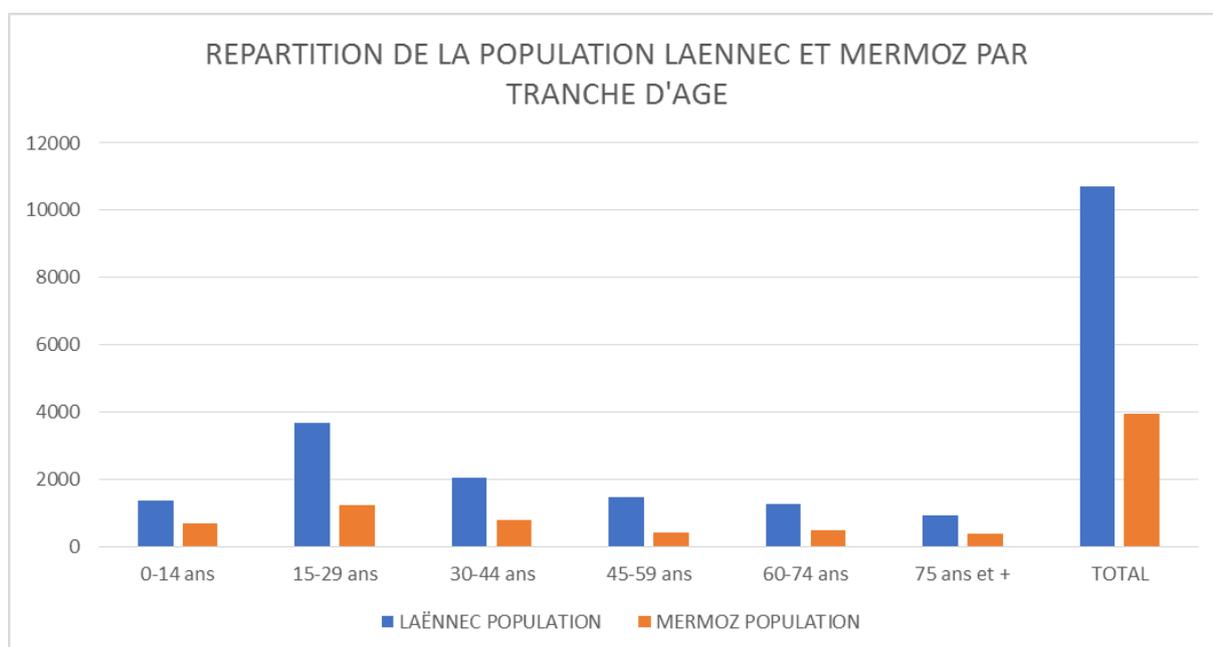
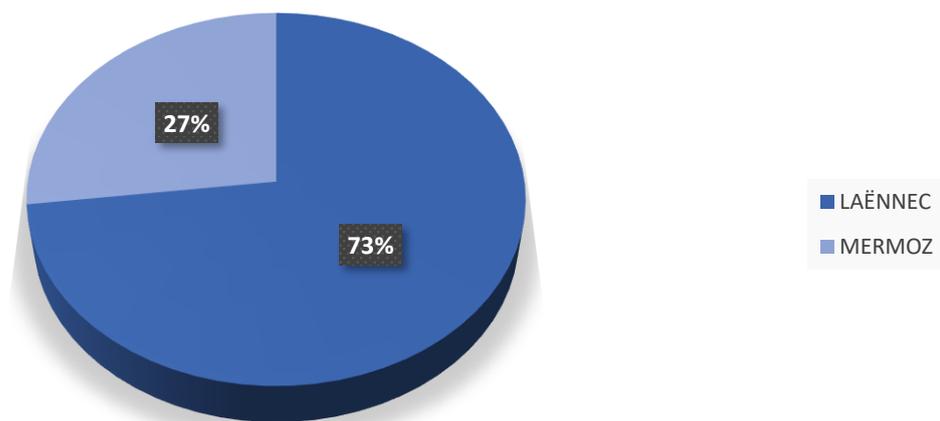
Répartition secteur Laënnec (3 îlots) : 10709 habitants, soit **12,56 %** de la population du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Répartition secteur Mermoz (2 îlots) : 3950 habitants, soit **4,64 %** de la population du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

PROPORTION POPULATION LAËNNEC ET MERMOZ PAR RAPPORT AU 8EME ARRONDISSEMENT

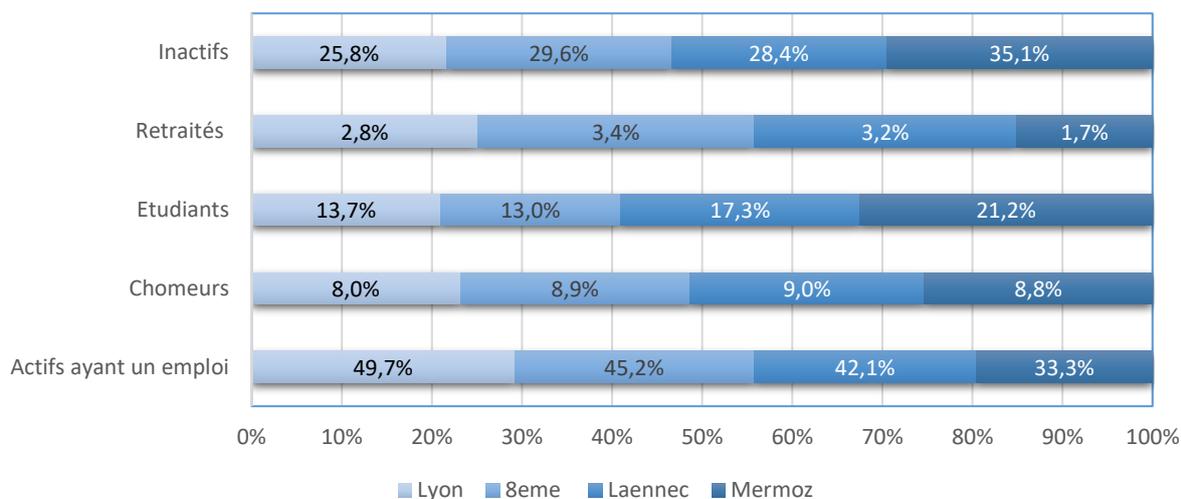


REPARTITION POPULATION ENTRE LAËNNEC ET MERMOZ



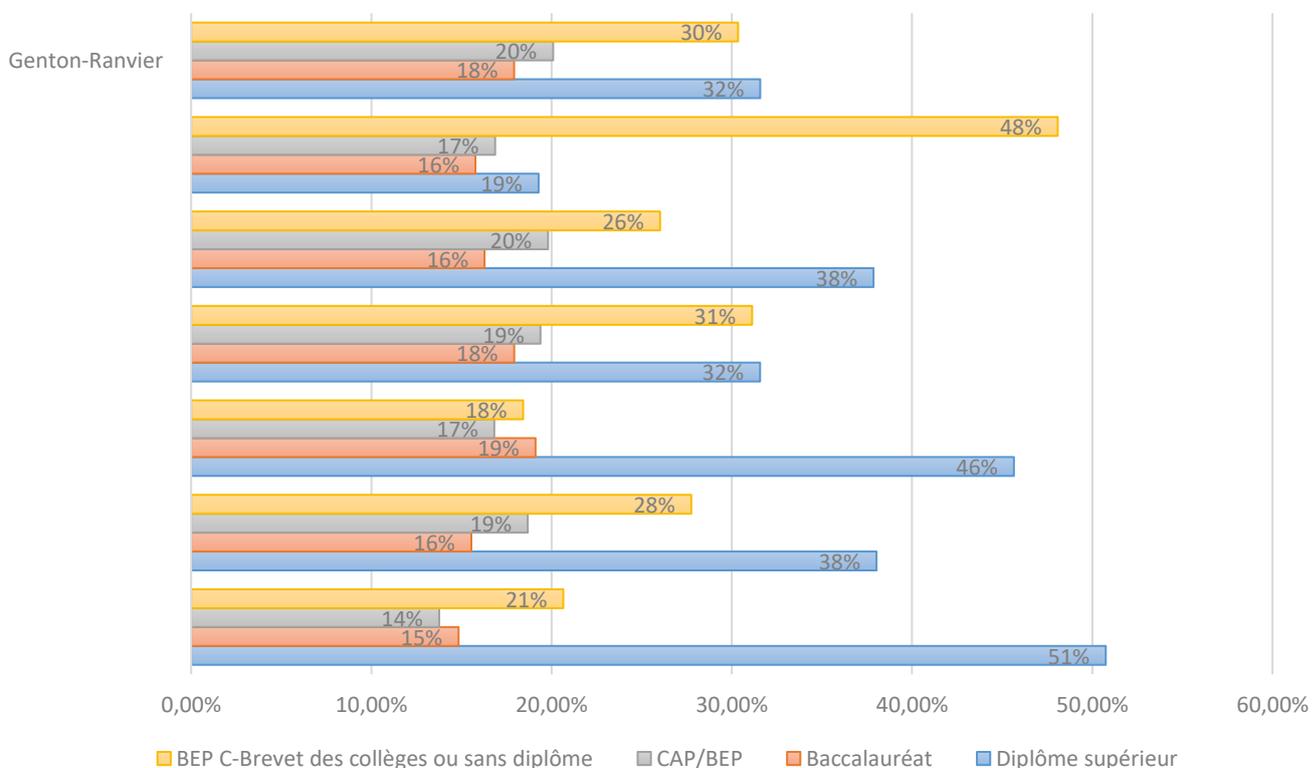
L'EMPLOI

POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPES D'ACTIVITÉ COMPARAISON LYON/LYON8ÈME/LAËNNEC/MERMOZ



LA FORMATION

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS ET PLUS EN 2015 EN POURCENTAGE



On note que les diplômés de l'enseignement court sont bien au-dessus comparativement à Lyon et au 8^{ème} arrondissement. C'est beaucoup plus marqué sur le territoire de Mermoz que sur Laënnec.

Le pourcentage de formations qualifiantes (CAP-BEP) est plus élevé sur le secteur de Mermoz.

La proportion de personnes avec un diplôme supérieur sur les 5 iris est plus importante qu'il y a 5 ans. Elle est plus importante sur le territoire de Laënnec que sur Mermoz. Sur Laënnec, la proportion est légèrement supérieure, en moyenne à celle donnée pour le 8^{ème} arrondissement. Cependant, au global elle reste bien inférieure à celle de Lyon.

QUELQUES CARACTERISTIQUES

4,75 % de familles étrangères et immigrées du 8^{ème} arrondissement se trouve sur la zone de compétence.

Le nombre de **familles monoparentales** représente **14,3 %** par rapport au nombre de FMP sur le 8^{ème} arrondissement.

Le nombre de **familles nombreuses** représente **13.30 %** par rapport au nombre de familles nombreuses sur le 8^{ème} arrondissement.

Si on étudie plus finement le public du territoire de Mermoz ayant fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine, on fait divers constats :

- Une part importante de personnes seules et de petits ménages. Les personnes seules représentent 40% des accédants et 42% des occupants du parc locatif social. Elles représentaient 42% des ménages à reloger.
- Augmentation de la part des familles, avec des profils de grandes familles dans le parc locatif social et des petites familles en accession. Les familles avec enfants, y compris les familles monoparentales, représentent 31% de l'accédant et 33% des locataires du parc social (contre 1/5 des ménages à reloger). Le parc locatif social accueille une majorité de grandes familles (5 personnes et +), quand le parc en accession accueille principalement des familles avec 1 ou 2 enfants
- Augmentation de la part des jeunes ménages, de moins de 35 ans, dans le parc locatif et en accession. La mise en place d'une obligation de vente aux propriétaires occupants ; la minoration de la TVA et le Plan 3 A ont permis de commercialiser les programmes neufs à des niveaux de prix qui permettent l'accession des jeunes ménages ;
- Maintien d'une part importante de personnes âgées dans le parc locatif social : les ménages de + de 60 ans représentant 24% des locataires du parc social à Mermoz Nord, ils représentent 45% des locataires du bailleur à l'échelle du 8^{ème}. Le maintien des personnes âgées, et notamment des personnes seules résulte en partie du souhait des ménages d'être relogés

- sur Mermoz Nord et a été possible grâce au renouvellement de l'offre locative sociale et l'amélioration de l'accessibilité des logements ;
- Maintien de la vocation d'accueil des ménages fragiles du parc locatif social, notamment au regard des conditions de ressources ou de leur situation par rapport à l'emploi. 6 locataires HLM sur 10 ont des niveaux de ressources faibles (cf. Plafond PLAI), 1 ménage sur 2 bénéficie de l'APL. Près d'un ménage sur deux est en situation d'emploi, toutefois, près de 1/6 occupe un emploi précaire.

LE LOGEMENT

L'habitat sur les secteurs de Laënnec et Mermoz est constitué de logements sociaux et d'une zone pavillonnaire.

62 % des habitants de Laënnec perçoivent l'allocation de logement sociale.

Nous nous attarderons particulièrement sur le secteur de Mermoz Nord qui est en pleine évolution sociodémographique.

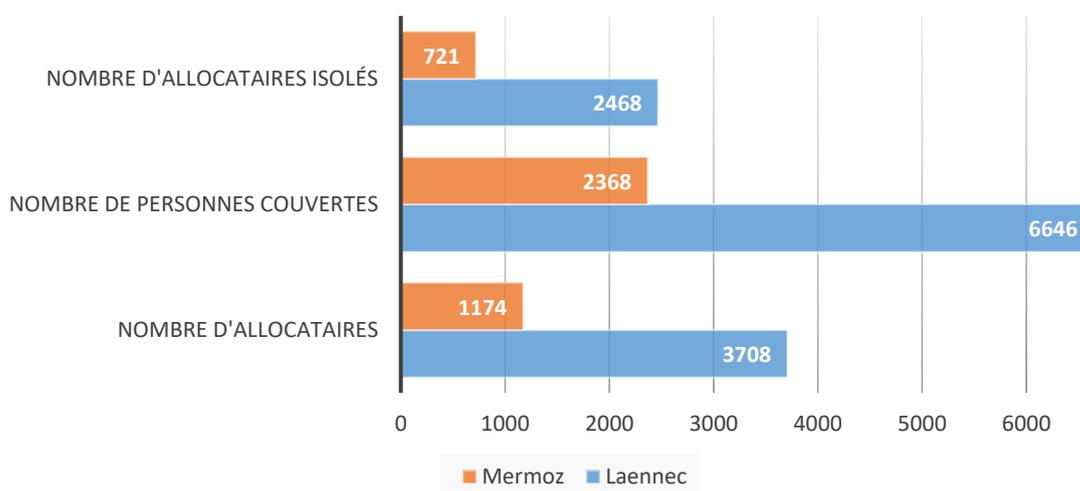
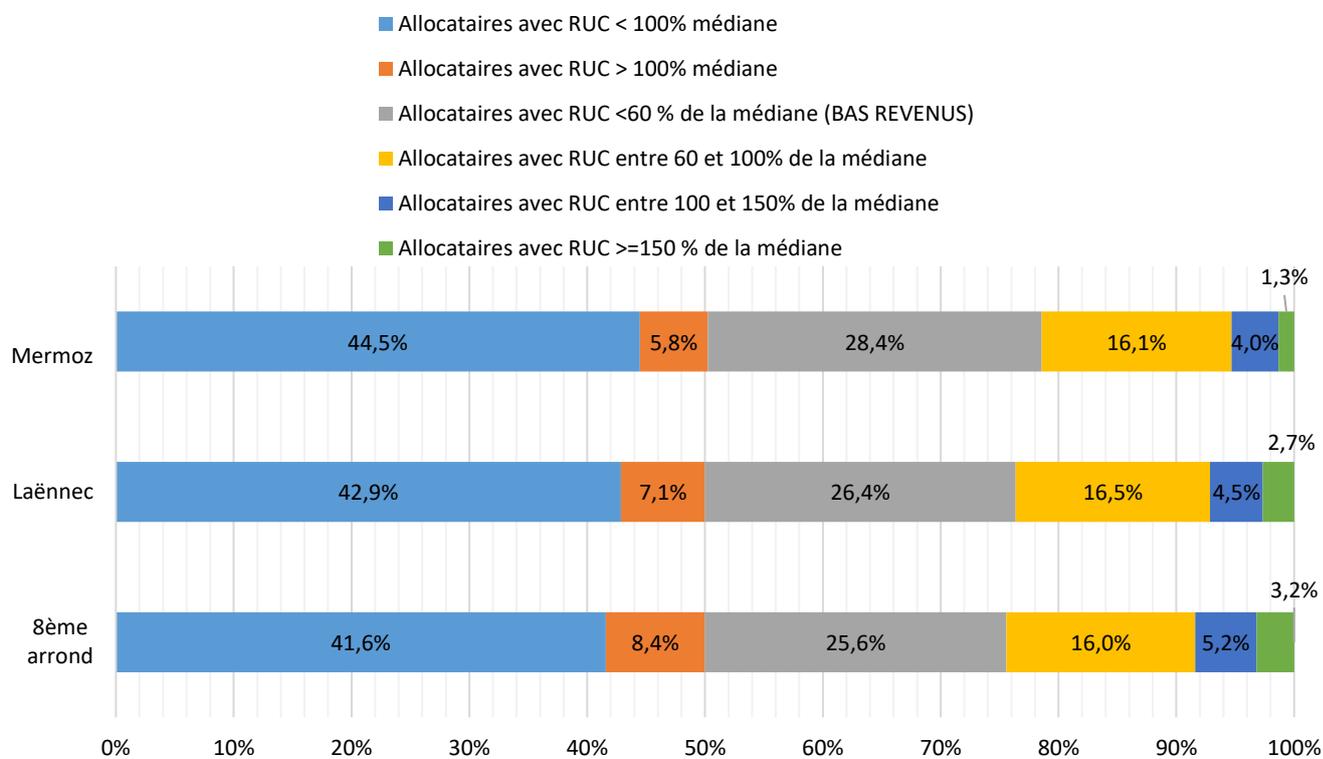
Une diversification de l'offre d'habitat est engagée avec l'opération de renouvellement urbain ce qui a une incidence sur la sociologie des publics habitant ce quartier.

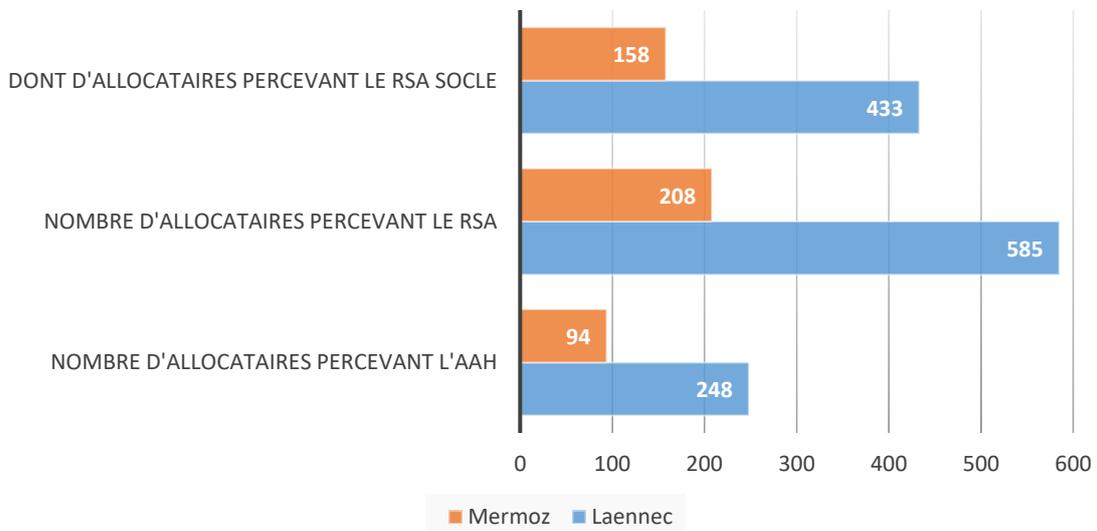
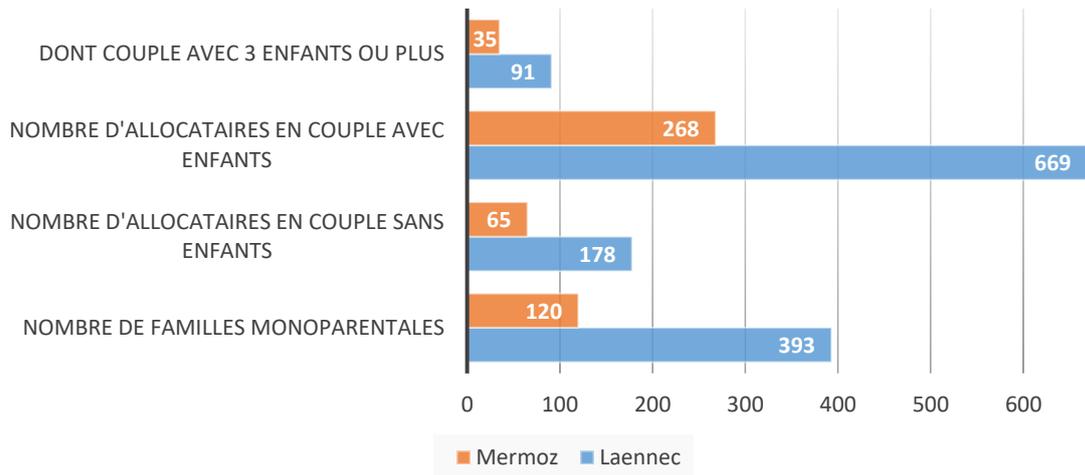
Cette diversification de l'offre se concrétise par la nette **diminution de l'offre locative sociale : 57 % de logements locatifs sociaux**, contre 100 % auparavant et apport d'une offre nouvelle **en accession libre** également, abordable et sociale (**43 %**).

La production de cette nouvelle offre ainsi que la requalification du parc locatif social existant ont permis l'accueil de nouveaux ménages et le maintien dans le quartier d'une partie des ménages souhaitant rester sur Mermoz Nord.

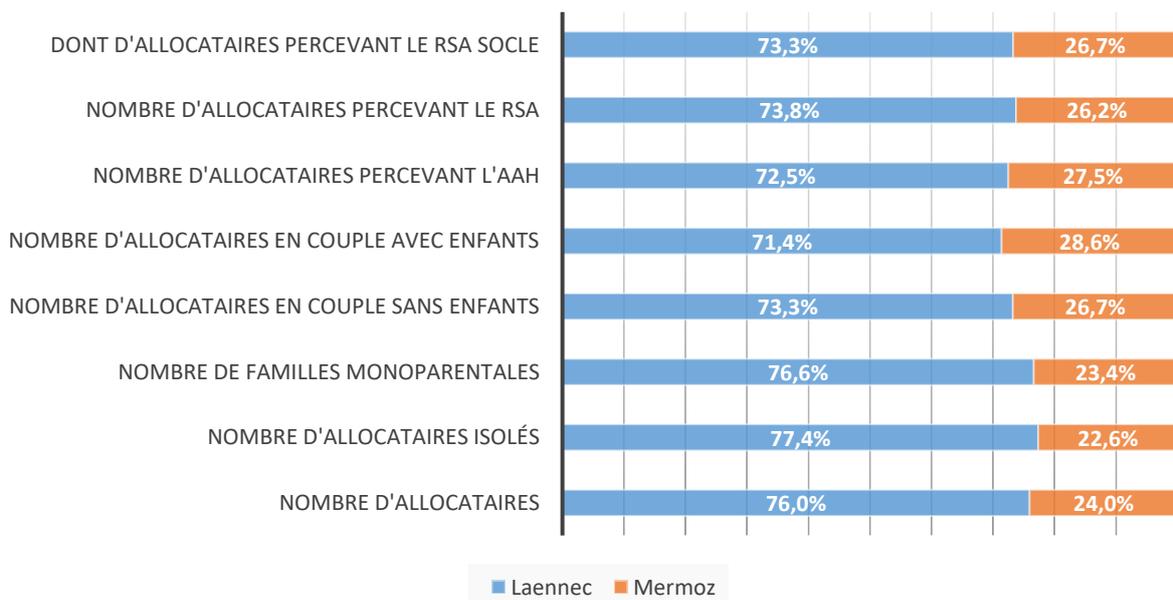
Cela crée, dans une certaine mesure, les conditions de la mixité sociale en même temps elle induit de la mobilité résidentielle et des évolutions dans l'occupation sociale du quartier.

LES ALLOCATAIRES DE LA ZONE DE COMPÉTENCE REPARTITION DES ALLOCATAIRES AVEC R U C





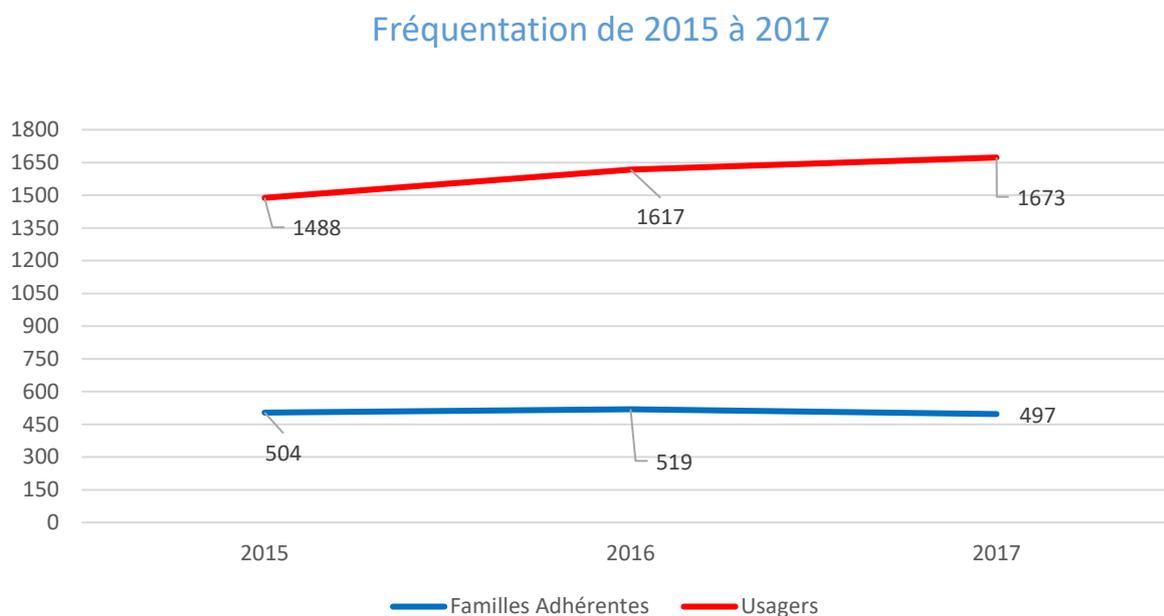
SYNTHÈSE ALLOCATAIRES DE LA ZONE DE COMPÉTENCE



C. Les usagers du Centre Social Laënnec

Les données présentées sont issues du logiciel de gestion des adhérents (NOÉ).

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION PAR LES ADHERENTS ET LES USAGERS



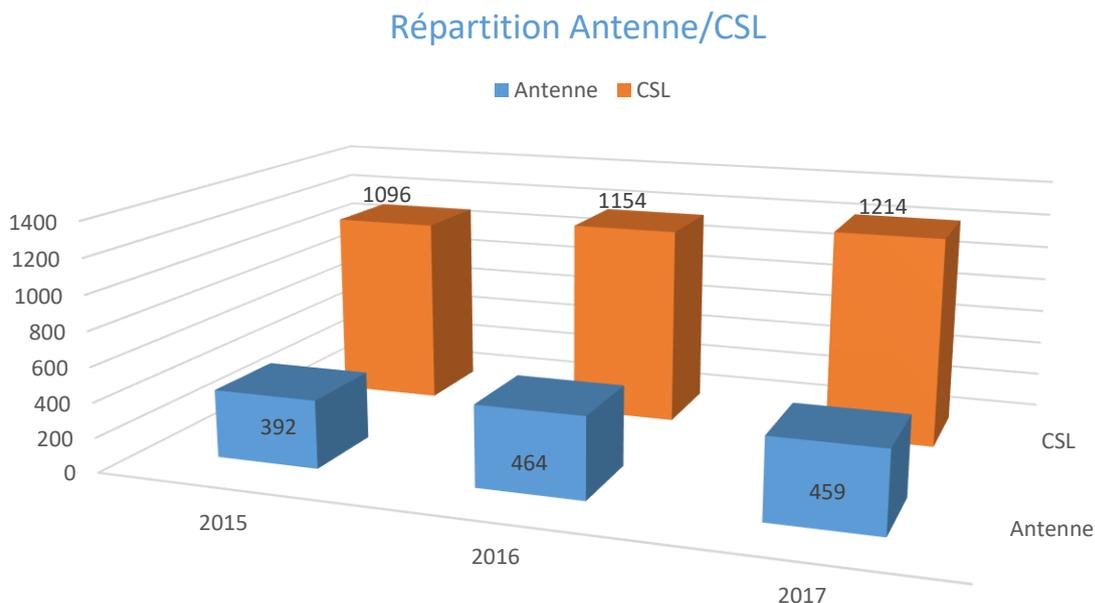
Le Centre Social Laënnec propose une adhésion familiale. Ce qui signifie qu'une seule carte d'adhésion est nécessaire pour les membres d'une même famille. Nous parlerons dans ce cas précis de familles adhérentes. Une adhésion peut regrouper plusieurs usagers.

Les personnes qui fréquentent une activité ou un service du Centre Social sont considérées comme usagers. Nous parlons d'usagers dans ce cas.

La fréquentation du Centre Social Laënnec par les usagers est en progression constante. L'introduction d'une nouvelle activité en 2014 que sont les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole est l'élément le plus important qui explique cette évolution. Elle a été plus marquée sur 2014 et 2015, cependant elle poursuit sa croissance encore aujourd'hui.

Le nombre de familles adhérentes se maintient. Il ne suit pas l'augmentation du nombre d'usagers car les personnes fréquentant les ALAE ne sont pas répertoriées en tant qu'adhérentes.

REPARTITION DES USAGERS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE



Ce schéma nous donne une idée de la répartition de l'activité du Centre Social par territoire d'intervention. Nous considérerons les territoires comme nommés ci-dessus.

En 2015 les usagers du Centre Social sont issus à 74 % du quartier Laënnec et 26 % de Mermoz-Nord.

En 2016 les usagers du Centre Social sont issus à 71 % du quartier Laënnec et 29 % de Mermoz-Nord.

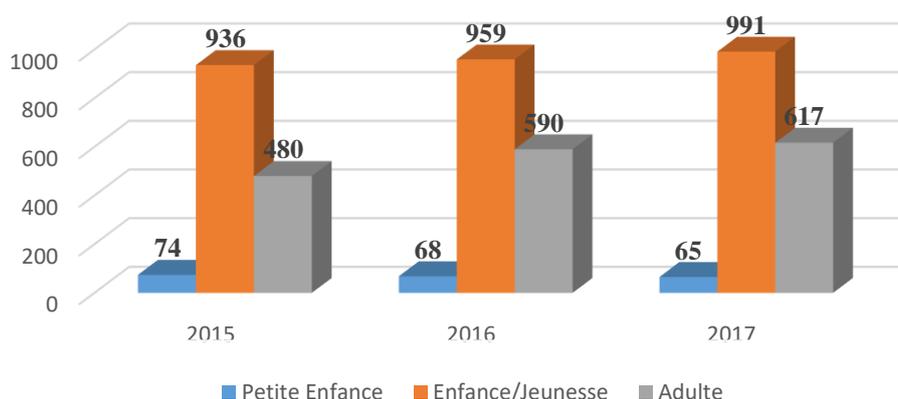
En 2017 les usagers du Centre Social sont issus à 72,5 % du quartier Laënnec et à 27.5 % de Mermoz-Nord.

La répartition est sensiblement la même.

Nous pouvons dire qu'un tiers de l'activité en nombre d'usagers, se situe sur l'antenne.

Les usagers hors secteur représentent une part moins importante en 2017. Nous pouvons conclure que l'activité se recentre sur la zone de compétence du Centre Social.

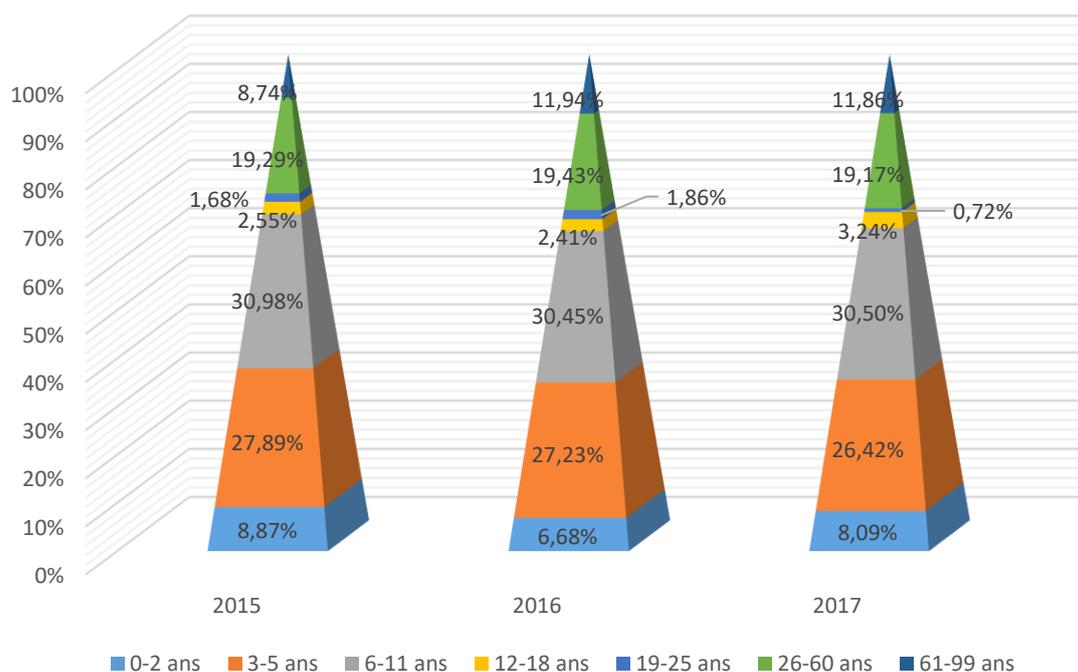
RÉPARTITION DES USAGERS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS DE 2015 À 2017



La répartition des usagers par secteur d'activité nous permet de constater une hausse significative du nombre d'usagers dans le secteur de l'enfance-jeunesse. Cette hausse est cohérente avec celle constatée dans le graphique précédent. La prise en charge des Accueils de Loisirs Associés à l'École est une fois encore l'élément d'explication de cette progression. Cette nouvelle activité développée depuis septembre 2014 a amené de nouveaux usagers à utiliser les services du Centre Social Laënnec.

Une progression est également constatée chez les adultes. De nouvelles activités ont été développées d'où l'augmentation du nombre d'usagers. On constate que le nombre d'usagers fréquentant le secteur Petite Enfance est relativement constant.

PYRAMIDE DES AGES DES USAGERS



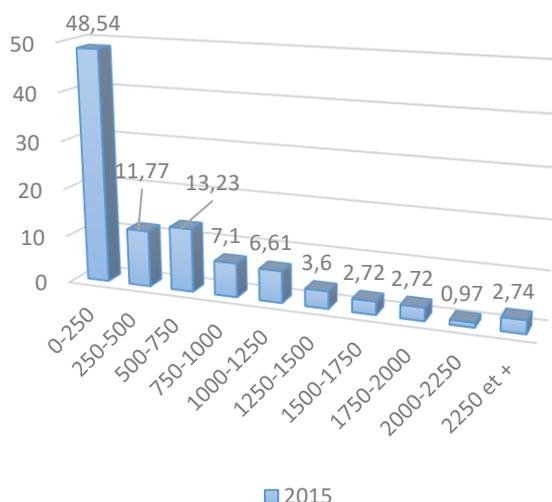
Ce schéma nous permet de constater que les activités « petite enfance » et « enfance-jeunesse » représentent près de 70 % de la fréquentation des usagers. Ce pourcentage est similaire à celui constaté lors du précédent projet. Nous pouvons conclure que 70 % du public accueilli a moins de 18 ans. 30 % des usagers sont des adultes. Ce constat est le même que celui fait lors du précédent projet.

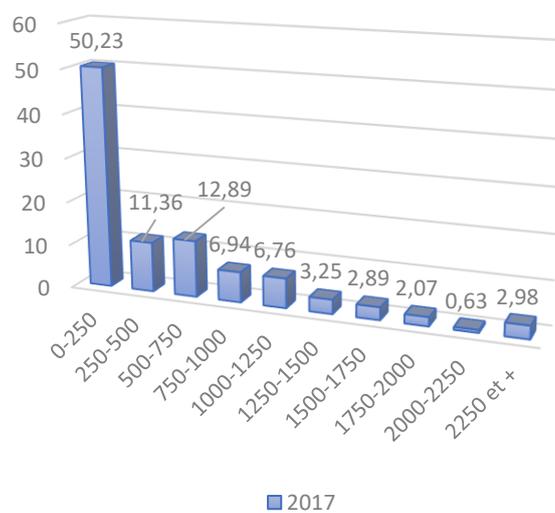
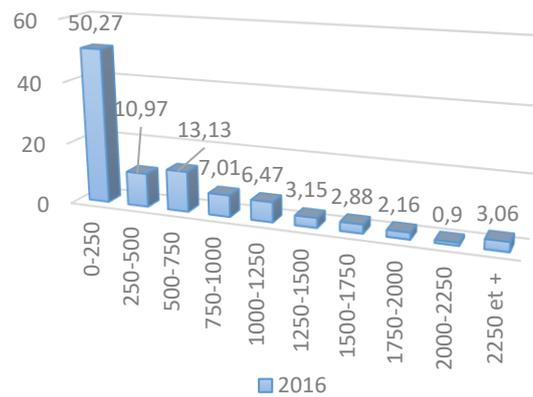
Si l'on se réfère aux chiffres de 2014, on constate une progression de l'ordre de 3 % sur le publics 12-18 ans.

Une progression de 3 % est notée pour les publics de plus de 60 ans. Celle-ci s'explique par le développement de l'activité en direction des seniors sur Laënnec.

La part des 26-60 ans reste stable.

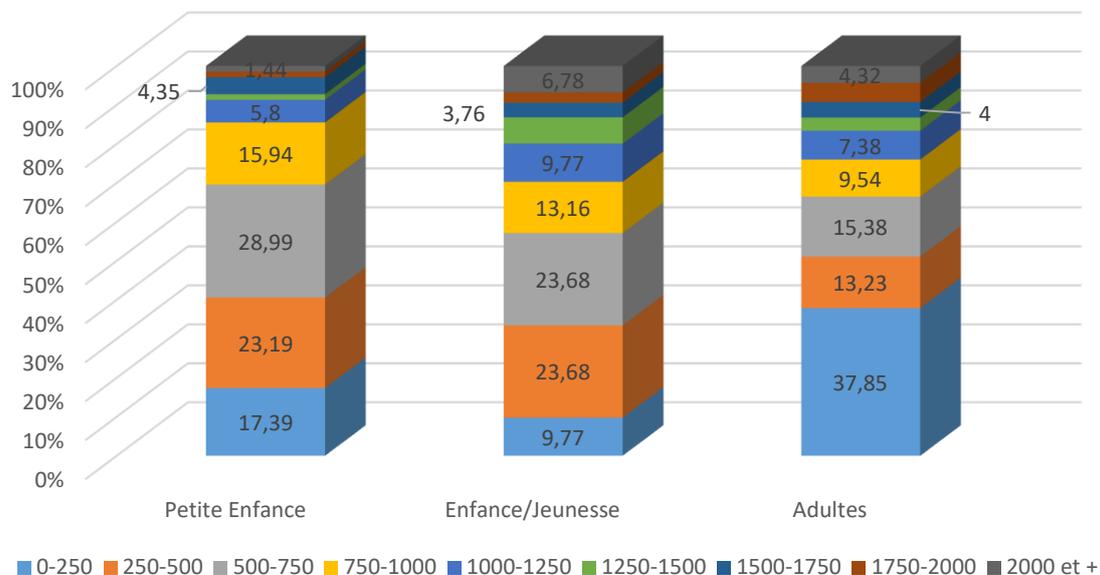
LE QUOTIENT FAMILIAL DES USAGERS



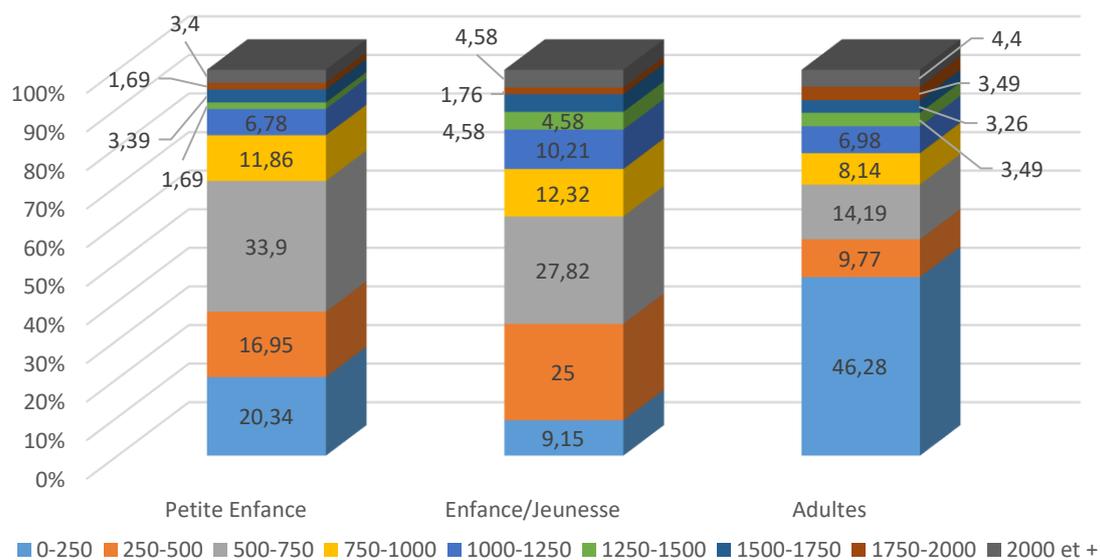


Le classement par tranche de revenu nous permet de voir que les personnes qui fréquentent le Centre Social se trouvent pour la moitié d'entre elles dans la tranche de revenu la plus basse. (Quotient familial de moins de 250). Ce pourcentage est en moyenne de 50 % sur les trois années. Nous constatons que la part d'utilisateurs ayant des revenus les plus bas a augmenté par rapport à celle de l'année 2014 qui étaient de 41,76 %.

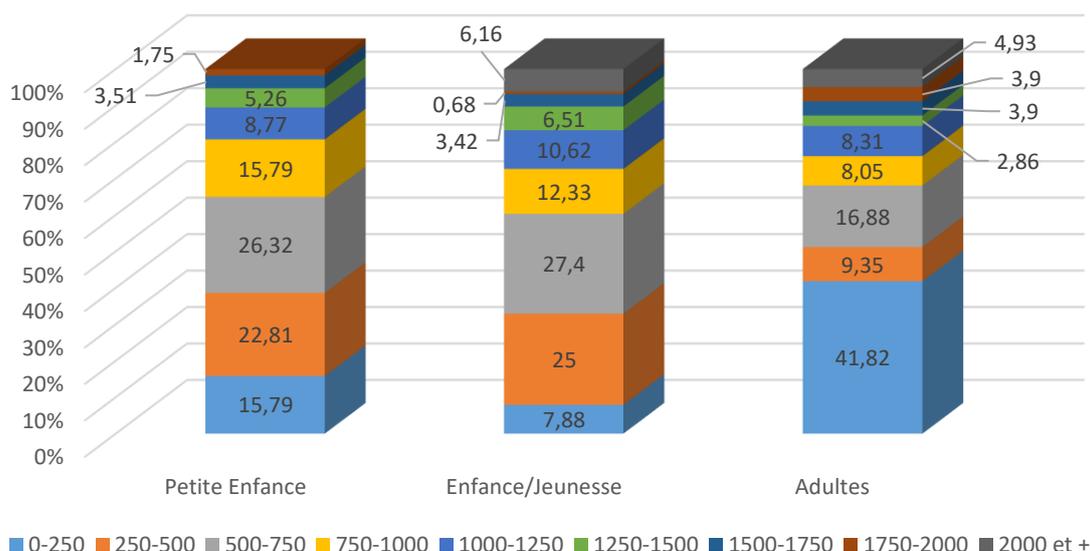
QUOTIENT FAMILIAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ -ANNÉE 2015



QUOTIENT FAMILIAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ -ANNÉE 2016



QUOTIENT FAMILIAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ -ANNÉE 2017



Ces trois schémas nous permettent de mesurer l'évolution des revenus des usagers par secteur d'activité.

Concernant l'EAJE, 81 % des usagers ont un quotient familial inférieur à 1000 euros. Comme en 2014, l'EAJE concentre les tranches de revenus les plus bas. Cette tendance est décroissante sur les trois années (85.51 % en 2015 ; 83 % en 2016 ; 81 % en 2017).

Les usagers des activités adultes sont à 76 % en 2017 avec un revenu inférieur à 1000 euros. Cette tendance se maintient sur les trois années.

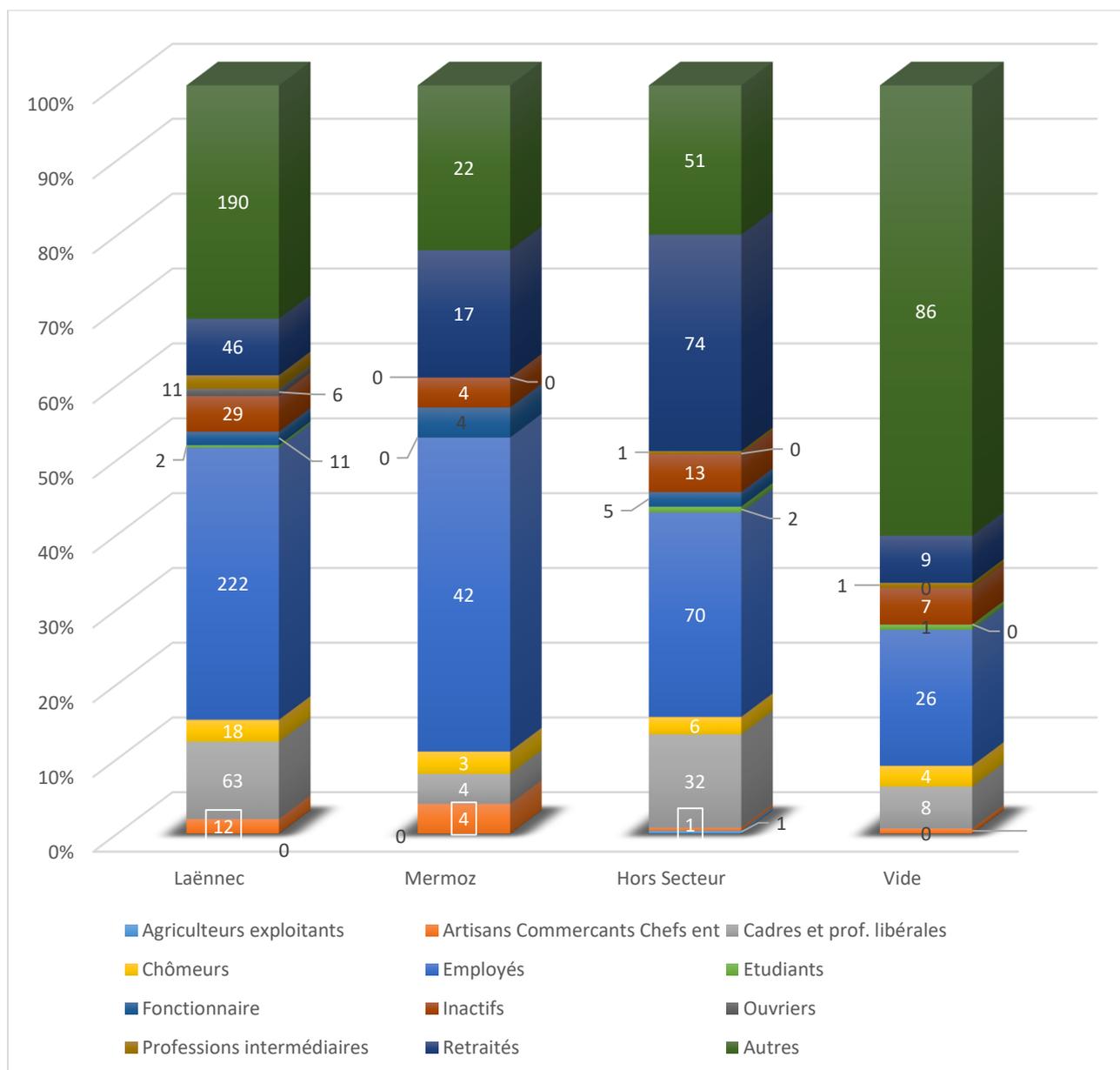
Elle est en augmentation par rapport à 2014 où nous avons 65 % d'adultes avec un revenu inférieur à 1000.

Pour l'enfance-jeunesse en 2017 nous constatons que 73 % des usagers ont un revenu inférieur à 1000. Ce constat est en évolution par rapport à 2014 où nous avons 50 % seulement des usagers.

Ces chiffres sont le reflet des problématiques économiques qui sont relevées sur le territoire du 8ème arrondissement. Ils sont le reflet de la réalité des familles que nous croisons dans nos accueils. Le constat est qu'il y a une avancée de la précarité, les familles se paupérisent. L'aspect financier est la préoccupation principale de certains parents. Il y a une augmentation des demandes d'aide d'urgence, beaucoup de problèmes d'accès aux droits et des difficultés face aux démarches à effectuer. Les familles sont paniquées face aux dossiers à remplir.

On peut conclure qu'il y a un **appauvrissement des publics qui fréquentent nos espaces**.

REPARTITION DES USAGERS PAR CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE



Sur les secteurs de Laënnec et Mermoz toutes les CSP sont représentées.

Le public étudiant est présent en grande proportion avec une part plus importante sur Laënnec ce qui s'explique par la présence des écoles et des facultés.

La catégorie employés est largement présente sur les deux territoires.

Les ouvriers sont très présents sur Laënnec.

Le pourcentage de chômeurs est sensiblement le même sur les deux quartiers.

Les professions intermédiaires sont présentes uniquement sur Laënnec.

Une proportion plus importante de retraités sur Laënnec que sur Mermoz.

2.2 - Des moyens humains

Des habitants au cœur de la vie associative

A. Des membres du Conseil d'Administration

S'impliquer dans la gouvernance associative en devenant membre du Conseil d'Administration correspond à un engagement. Cela correspond à un engagement dans le projet Centre Social, et contribue au développement social local sur son quartier, sa commune.

Le Conseil d'Administration de l'Association pour la gestion du Centre Social Laënnec est composé de :

- 12 membres usagers
- 3 membres associatifs
- 3 membres de droit : un représentant de la CAF du Rhône et deux représentants de la Ville de Lyon
- La directrice du Centre Social
- 2 représentants des salariés (1 CAF, 1 associatif)

Les membres usagers et associatifs du Conseil d'Administration sont des bénévoles. Ils ont un rôle politique avec plus ou moins de responsabilités selon la fonction occupée. Ils sont élus lors de l'Assemblée Générale des adhérents.

Avant de devenir membre à part entière, il est préconisé à l'habitant volontaire de se faire coopter par un membre du CA, pendant une période plus ou moins longue afin qu'il puisse approcher la fonction avant de s'y inscrire pleinement.

La gouvernance de l'Association est assurée par délégation du CA par un bureau composé de 6 personnes : 5 administrateurs et la directrice.

Les administrateurs du bureau sont désignés par le Conseil d'Administration, chaque année après l'Assemblée Générale.

La vie associative s'exprime à travers différentes instances de travail :

Les instances statutaires

- L'Assemblée Générale annuelle.
- 7 Conseils d'Administration dans l'année
- 10 réunions de bureau au moins

Les Commissions de travail

Le Conseil d'Administration crée des commissions de travail permanentes ou ponctuelles autant que nécessaire.

Elles préparent les informations à transmettre au Conseil d'Administration et émettent des propositions en préparation des décisions. Seule la Commission Ressources Humaines a un pouvoir de décision (conformément au règlement intérieur associatif).

La Commission Finances

Elle est composée du Trésorier, de la Trésorière-Adjointe et de la direction à minima. Elle se réunit au moins deux fois dans l'année et chaque fois que la situation l'exige. Elle a pour mission le suivi de la gestion financière et la discussion des budgets.

La Commission Ressources Humaines

Elle est composée d'au moins un administrateur titulaire, d'un suppléant et de la direction. Elle se réunit à la demande de la direction pour lui venir en appui sur la gestion du personnel associatif et notamment pour certains recrutements, la formation, la révision des pesées, la rémunération individuelle supplémentaire.

Ces deux commissions sont renouvelées chaque année, lors du premier Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale.

La Commission Petite Enfance

Elle est composée de parents de l'EAJE et des professionnels de la structure. Elle se réunit mensuellement.

Conformément au décret d'août 2000, il s'agit de favoriser l'implication des parents dans la vie de l'établissement et de valoriser leurs compétences.

C'est un espace de réflexion et d'émergence de projet.

La Commission familles

Actuellement le Centre Social travaille au renouvellement du projet famille en s'appuyant sur une commission famille.

La Commission « 100 ans »

Une commission « 100 ans » est au travail dans la perspective des festivités autour de cet évènement, en 2019.

La Commission Assemblée Générale

Une commission AG est mobilisée chaque année afin d'organiser l'animation de cette instance très importante dans la vie de l'Association.

D'autres commissions sont mobilisées en fonction des besoins. Elles sont composées, en fonction des thématiques, d'administrateurs, de salariés, d'habitants. D'autres invités peuvent être amenés à rejoindre ces instances de travail.

B. Des bénévoles d'activités

Le bénévolat s'inscrit dans une dynamique d'habitants, portée par l'Association et les professionnels.

Actuellement 25 bénévoles gravitent dans les activités du Centre Social qui a nommé un professionnel avec une mission particulière pour cet accompagnement des bénévoles d'activités.

Tout ce qui concerne les habitants dans leur implication dans la gouvernance associative est plutôt dévolu au Conseil d'Administration, par la voix de sa Présidente, et à la direction.

Concernant l'accueil et l'accompagnement des bénévoles d'activité, même s'il existe un poste spécifique dédié à cette mission, cela reste l'affaire de tous. Un gros travail de repérage s'engage au niveau des agents d'accueil qui ont intégré

dans leurs missions cette fonction d'accueil du bénévole. Ils représentent un vrai relai pour le référent des bénévoles.

Le bénévolat est inscrit très fortement dans le projet associatif, et ce, depuis de nombreuses années. La notion d'engagement est importante et doit être en lien avec le projet.

La prise en charge des bénévoles est plus précise. Après avoir développé un suivi régulier des bénévoles d'activités, ils sont invités à participer à des commissions de réflexion autour des projets, à des temps festifs, ce qui permet de conforter leur place, de la valoriser et de montrer la nécessité de leur engagement. Engagement qui se formalise par le biais de la signature d'une Charte du bénévole.

C. Des salariés

Pour faire vivre son projet associatif le Centre Social s'appuie sur une équipe de salariés.

Cette équipe permet de mettre en œuvre des réponses spécifiques, adaptées aux besoins et demandes des familles.

En 2014, l'effectif comptabilise 13 ETP hors les mises à disposition par la CAF du Rhône. Ces mises à disposition représentent 4 ETP (3.85).

En 2015, l'effectif comptabilise 29 ETP + 4 MAD.

En 2018, l'effectif comptabilise 30 ETP + 4 MAD

Pendant l'année 2014 une restructuration s'est opérée. Les secteurs enfance-jeunesse et adultes-familles sont devenus le secteur vie sociale afin de favoriser le travail en transversalité.

L'entrée dans les ALAE a perturbé le fonctionnement de ce secteur qui est devenu très important en moyens humains.

L'année 2015 est marquée par une augmentation très conséquente du nombre de salariés. Plusieurs explications à cela. L'entrée en septembre 2014 dans la réforme des rythmes scolaires a favorisé l'embauche d'animateurs. C'est l'année de la création du poste d'Educatrice de Jeunes Enfants au sein de l'EAJE.

L'année 2016 a vu la création d'un poste supplémentaire en lien avec l'extension de l'ALSH 3 -6 ans ainsi que la création d'un poste d'animateur pour l'animation

de proximité 6-11 ans, portant le nombre de places d'accueil d'enfants à 34 au lieu de 24 précédemment.

Cette année, également le Centre Social a fait le choix d'assumer une modification du taux d'encadrement des enfants au sein de l'ALAE Elémentaire afin d'améliorer les conditions de travail et l'accueil des enfants (passage de 1 pour 18 enfants à 1 pour 14 enfants).

L'augmentation des effectifs n'est pas sans conséquences sur l'organisation en place. Elle va de pair avec la montée en charge de la gestion des ressources humaines qui génère un surcroît d'activité pour la direction et les salariés du pôle administratif.

En 2017, afin de pallier à cette montée en charge de l'activité, le Centre Social a fait le choix de créer un poste d'Assistante de Direction, ce qui représente un renfort indispensable.

Le départ du coordinateur vie sociale cette année-là a créé l'opportunité de repenser le secteur vie sociale. Il a été décidé que l'enfance-jeunesse redevienne un secteur à part entière vu sa taille. Une nouvelle restructuration s'est engagée.

En 2018, les changements apportés aux rythmes scolaires nous ont obligés à restructurer le secteur enfance-jeunesse dans son intégralité. Ceci s'est effectué à la faveur de certains départs et l'arrivée de nouvelles personnes. Une nouvelle restructuration s'est faite.

Ces quatre dernières années ont été remplies d'évènements impactant les salariés du Centre Social : de nombreux départs, de nombreuses arrivées et des restructurations successives. Certains ont été fragilisés par tous ces mouvements, d'autres s'en sont sentis plus forts. Cela a permis de faire évoluer des salariés sur des postes à responsabilités. Nous avons toujours été soucieux du bien-être de tous.

Aujourd'hui, après la dernière restructuration, tout le monde aspire à trouver un équilibre dans son organisation et dans ses missions. Le nouveau projet démarre sous ces auspices.

Cf : organigramme : annexe n°1.

2.3 - Des moyens financiers

Evolution des moyens financiers sur les quatre dernières années, à travers la présentation des budgets réalisés sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

A. LES BUDGETS REALISES

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| CHARGES | | | | |
| Achats | 302 890 | 338 345 | 330 939 | 265 041 |
| Impôts et taxes | 14 806 | | | |
| Charges de personnel | 543 531 | 888 474 | 1 032 989 | 1 042 475 |
| Dotations | 39 861 | 41 880 | 20 757 | 19 474 |
| Autres charges | 253 | 615 | 271 | 47 |
| Charges financières | 105 | | | |
| Charges exceptionnelles | 122 | 7 438 | 620 | 606 |
| MAD CAF | 395 772 | 417 133 | 403 636 | 410 233 |
| Impôts Société | 105 | 126 | 270 | 140 |
| Total charges | 1 297 445 | 1 694 011 | 1 789 482 | 1 738 016 |
| | | | | |
| PRODUITS | | | | |
| Participation des usagers | 430 386 | 477 356 | 555 808 | 538 460 |
| Subventions d'exploitation | 550 693 | 811 578 | 703 155 | 700 906 |
| Produits financiers | 1 854 | 1 766 | 2 057 | 1 245 |
| Produits exceptionnels | 879 | 91 | 8 448 | 2 616 |
| Autres produits | 39 759 | 14 220 | 67 096 | 10 732 |
| MAD CAF | 395 791 | 417 133 | 403 636 | 410 233 |
| total produits | 1 419 362 | 1 722 144 | 1 740 205 | 1 664 192 |
| | | | | |
| Total des charges (hors MAD) | 901 673 | 1 276 878 | 1 385 846 | 1 327 783 |
| Total des produits (hors MAD) | 1 023 571 | 1 305 011 | 1 336 569 | 1 253 959 |
| RESULTATS | 121 917 | 28 133 | - 49 277 | - 73 824 |

Il paraît intéressant de présenter l'évolution des quatre dernières années au regard de l'évolution de l'activité du Centre Social.

Analyse des résultats

En 2014, l'entrée dans les ALAE a favorisé un apport de subvention de la Ville de Lyon en septembre, non dépensé, d'où le résultat très excédentaire.

En 2015 malgré la montée en charge de l'activité, le résultat reste positif.

Tout bascule en 2016, le Centre Social ayant fait le choix de poursuivre le développement de son activité : création de 10 places supplémentaires à l'animation de proximité 6-11 ans, modification du taux d'encadrement dans les ALAE pour les enfants du primaire et extension de 24 places sur l'ALSH 3-6 ans.

Le résultat reflète la montée en charge de l'activité et les choix de la structure.

En 2017, création du poste d'assistante de direction pour venir en soutien à l'explosion de l'activité liée à la gestion des ressources humaines.

Cette année a vu l'arrêt des emplois d'avenir avec l'arrêt des financements qui y sont liés. Des postes d'animateurs étaient construits avec cette mesure. Le Centre Social a dû supporter le surcoût de nouvelles embauches, sans compensation. Une perte effective de l'ordre de 70 000 euros à absorber.

Le résultat négatif s'accroît.

En accord avec le Conseil d'Administration, informé de la situation, il est décidé qu'il fallait que la structure puisse retrouver un équilibre financier prenant en compte la nouvelle organisation liée à la montée en charge de l'activité.

L'année 2018, qui n'apparaît pas ici, laisse apparaître un résultat toujours négatif bien que des mesures aient été prises. Il n'y a pas de progression du déficit, au contraire, une tendance à la régression.

La structure a fait le choix de supprimer les 10 places supplémentaires créées au sein de l'animation de proximité sur la période des mercredis. Les ALAE ont été entièrement restructurés et reconfigurés dans la réalité financière de cette activité. Des postes d'animateurs CDI n'ont pas été reconduits. La structure fait de nouveau appel au CEE. Tous ces choix ont pour conséquence une diminution de la masse salariale, poste le plus important des charges.

Augmentation des charges

L'augmentation des charges est principalement liée à l'augmentation de la masse salariale.

En 2015, mise en œuvre des ALAE sur une année pleine, de nombreux recrutements d'animateurs. L'embauche d'une EJE terrain au sein de l'EAJE de septembre à décembre et le poste d'infirmière en année complète.

En 2016, le poste EJE terrain sur une année complète, un poste de coordinateur lié à l'activité Biennale de la danse, un poste créé au sein de l'ALSH 3-6 ans, une embauche à l'animation de proximité 6-11 ans, (10 places supplémentaires) et l'embauche d'animateurs supplémentaires liée à la modification du taux d'encadrement dans les ALAE.

En 2017, création du poste d'assistante de Direction.

Les produits

Les participations usagers sont en augmentation constante sur les 4 dernières années. Elles s'expliquent par la montée en charge de l'activité.

Les prestations de services augmentent également. Elles suivent l'évolution de l'activité.

Les subventions d'exploitation sont en hausse. Il y a également une augmentation de la part versée par la Ville de Lyon liée à l'entrée dans les ALAE.

Sur l'année 2014, la subvention CAF augmente suite au départ d'un salarié mis à disposition et à la compensation de ses salaires.

En 2015, apparaît une augmentation des aides de l'Etat liée au choix de l'Association d'embaucher des animateurs en emploi d'avenir. Puis en 2016, ces aides diminuent et s'arrêtent en 2017 (fin de la mesure de l'Etat).

Vous trouverez ci-dessous une présentation des budgets prévisionnels des années 2019, 2020 et 2021.

Ceux-ci sont réalisés au regard des éléments en notre possession, à ce jour. Nous avons considéré que les ALAE allaient se poursuivre au-delà de 2020 (année des élections municipales), cependant pour l'instant il n'y a aucune certitude.

B - LES BUDGETS PREVISIONNELS

| CHARGES | BP.2019 | BP.2020 | BP.2021 | BP.2022 | BP.2023 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 60- ACHATS | 92 816 | 93 744 | 94 682 | 95 628 | 96 585 |
| Alimentation | 7 646 | 7 722 | 7 800 | 7 878 | 7 956 |
| Fournitures d'activités | 13 000 | 13 130 | 13 261 | 13 394 | 13 528 |
| Produits Pharmacie | 1 270 | 1 283 | 1 296 | 1 308 | 1 322 |
| Matériel, travaux | 21 700 | 21 917 | 22 136 | 22 358 | 22 581 |
| Petit équipement | 820 | 828 | 836 | 845 | 853 |
| Produits d'entretien | 8 500 | 8 585 | 8 671 | 8 758 | 8 845 |
| Fournitures de bureau | 1 900 | 1 919 | 1 938 | 1 958 | 1 977 |
| Fournitures informatiques | 500 | 505 | 510 | 515 | 520 |
| Autres fournitures (Repas) | 37 480 | 37 855 | 38 233 | 38 616 | 39 002 |
| 61- SERV. EXTERIEURS | 96 850 | 97 819 | 98 797 | 99 785 | 100 782 |
| Location mob + immob. | 33 092 | 33 423 | 33 757 | 34 095 | 34 436 |
| Entretien et réparation local | 19 100 | 19 291 | 19 484 | 19 679 | 19 876 |
| Entretien et réparation maté | 4 700 | 4 747 | 4 794 | 4 842 | 4 891 |
| Maintenance | 17 500 | 17 675 | 17 852 | 18 030 | 18 211 |
| Assurance | 8 190 | 8 272 | 8 355 | 8 438 | 8 523 |
| Documentation | 654 | 661 | 667 | 674 | 681 |
| Sorties exterieures | 13 614 | 13 750 | 13 888 | 14 027 | 14 167 |
| 62- AUTRES SERV. EXTE | 61 070 | 61 681 | 62 298 | 62 920 | 63 550 |
| Mise à disposition de perso | 3 500 | 3 535 | 3 570 | 3 606 | 3 642 |
| Intermédiaires et honoraires | 19 121 | 19 312 | 19 505 | 19 700 | 19 897 |
| Publicité | 1 300 | 1 313 | 1 326 | 1 339 | 1 353 |
| Transports d'activités | 13 318 | 13 451 | 13 586 | 13 722 | 13 859 |
| Déplacement du personnel | 500 | 505 | 510 | 515 | 520 |
| Missions & réceptions | 1 200 | 1 212 | 1 224 | 1 236 | 1 249 |
| Frais postaux | 1 300 | 1 313 | 1 326 | 1 339 | 1 353 |
| Frais télécommunication | 7 850 | 7 929 | 8 008 | 8 088 | 8 169 |
| Frais bancaires et assimilés | 1 731 | 1 748 | 1 766 | 1 783 | 1 801 |
| Cotisations fédérales & SN | 8 750 | 8 838 | 8 926 | 9 015 | 9 105 |
| Frais d'assemblée | 1 200 | 1 212 | 1 224 | 1 236 | 1 249 |
| Frais de Formation | 1 300 | 1 313 | 1 326 | 1 339 | 1 353 |
| 63- IMPOTS & TAXES | | | | | |
| 64- CHGES DE PERSO. | 965 489 | 975 084 | 984 775 | 994 562 | 1 004 448 |
| salaires bruts | 959 489 | 969 084 | 978 775 | 988 562 | 998 448 |
| Cadeaux au personnel (cad | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| 68-DOTATIONS AMORT. Et PROVISIONS | 17 400 | 17 574 | 20 000 | 20 000 | 20 000 |
| Dotations | 14 400 | 14 544 | 17 000 | 17 000 | 17 000 |
| Dotations aux provisions et | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 |
| CHGES EXPLOITATION | 1 233 625 | 1 245 901 | 1 260 551 | 1 272 896 | 1 285 365 |

| PRODUITS | BP.2019 | BP.2020 | BP.2021 | BP.2022 | BP.2023 |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 70- PARTICIP. USAGERS | 182 300 | 183 204 | 184 112 | 185 024 | 185 941 |
| Participations des usagers | 180 700 | 181 604 | 182 512 | 183 424 | 184 341 |
| Bons vacances | 1 600 | 1 600 | 1 600 | 1 600 | 1 600 |
| 70- PREST. DE SERVICE | 378 870 | 378 408 | 383 010 | 387 676 | 392 407 |
| PS CLAS | 5 050 | 5 075 | 5 101 | 5 126 | 5 152 |
| PS ALSH + PS EAJE + PS | 272 320 | 275 043 | 277 794 | 280 572 | 283 377 |
| PS ANIMATION GLOBALE | 67 000 | 68 340 | 69 707 | 71 101 | 72 523 |
| PS ACF | 22 500 | 22 950 | 23 409 | 23 877 | 24 355 |
| PLAN MERCREDI + HAND | 12 000 | 7 000 | 7 000 | 7 000 | 7 000 |
| 74- SUBVENTIONS ETAT | 25 000 |
| CGET | 25 000 | 25 000 | 25 000 | 25 000 | 25 000 |
| 74- SUB. METROPOLE | 1 600 |
| Subvention Fonctionnem | 1 600 | 1 600 | 1 600 | 1 600 | 1 600 |
| 74- SUBVENTION VILLE | 482 310 | 482 517 | 482 726 | 482 937 | 483 151 |
| Subvention de fonct.globale | 461 610 | 461 610 | 461 610 | 461 610 | 461 610 |
| Subvention de fonctionnem | 20 700 | 20 907 | 21 116 | 21 327 | 21 541 |
| 74- SUBVENTION CAF | 156 174 |
| Subvention Fonctionnem | 133 074 | 133 074 | 133 074 | 133 074 | 133 074 |
| Fonds Publis et Territoires | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| VVV et REAAP | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 |
| VFS + S.FIALES | 16 100 | 16 100 | 16 100 | 16 100 | 16 100 |
| 75- AUTRES PROD. GESTION | 4 800 | 4 896 | 4 994 | 5 094 | 5 196 |
| Adhésions Familles | 4 800 | 4 896 | 4 994 | 5 094 | 5 196 |
| PRODUITS EXPLOTATION | 1 231 054 | 1 231 799 | 1 237 616 | 1 243 505 | 1 249 468 |
| 76- PRODUITS FINANCIER | 1 000 | 1 010 | 1 020 | 1 030 | 1 041 |
| PRODUITS FINANCIERS | 1 000 | 1 010 | 1 020 | 1 030 | 1 041 |
| 77 - Remboursement Sara | 2 400 | | | | |
| PRODUITS EXCEPTIONNEL | 2 400 | - | - | - | - |
| 87-CONT. VOLONTAIRES EN | 410 234 |
| Locaux et charges locatives | 410 234 | 410 234 | 410 234 | 410 234 | 410 234 |
| Entretien, réparation, maintenance | | | | | |
| Résultat | 829 | - 13 092 | - 21 915 | - 28 361 | - 34 856 |
| TOTAL Produits | 1 644 688 | 1 643 043 | 1 648 870 | 1 654 769 | 1 660 743 |

On observe qu'à compter de 2020 le résultat s'inscrit à nouveau dans un déficit qui se creuse sur les années suivantes.

Le Centre Social Laënnec va devoir prendre des mesures afin de rééquilibrer ses comptes. Un travail s'engage avec le Commissaire aux Comptes dans cet objectif. La Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Lyon seront associés à la réflexion et aux décisions.

3. L’EVALUATION DU PROJET 2015- 2019

3.1 - Le sens du travail réalisé au regard des missions des centres sociaux

Le 18 octobre 2018, les salariés et administrateurs ont conduit une réflexion en soirée au Centre Social Laënnec.

L’objectif était d’apporter un éclairage supplémentaire à l’évaluation du projet associatif au regard des missions des centres sociaux.

Chaque groupe de travail a posé ses constats en prenant en compte les deux grandes missions générales.

Missions générales :

- Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Des lieux d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Missions complémentaires :

- Organiser une fonction d’accueil et d’écoute des usagers- habitants, des familles, des groupes et des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Développer des actions d’intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination entre les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou leurs axes d’intervention prioritaires

Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale

Au regard de cette mission générale, le recueil des différents constats avancés par chacun des groupes fait apparaître des points forts et des points faibles. Dans le but de les mettre en exergue, nous zoomerons sur certains points.

Vocation globale, familiale et intergénérationnelle

Le Centre Social est un équipement organisé en plusieurs secteurs d'activité, différenciés par des tranches d'âges. Des activités sont proposées pour tous les âges de la vie, allant de la plus petite enfance au plus grand âge.

Même si le public dit « seniors » est difficile à repérer sur le territoire de Laënnec, il est constitué de personnes avec des écarts d'âge qui se traduisent par des demandes ou besoins différents. Il a été nécessaire de faire une analyse fine des besoins de chacun pour adapter nos propositions. Jusqu'à présent, notre volonté était de lutter contre l'isolement des seniors, cependant c'est un public pas toujours visible. Le partenariat actuel ne nous permet pas de toucher les personnes les plus éloignées. Le projet est en cours d'évolution et permet de mobiliser de nouveaux outils pour aller au plus près des personnes : aux côtés de la vendeuse de fruits et légumes du boulevard Ambroise Paré, aux pieds de la barre d'immeubles de la résidence Bataille ou de la Cité Bleue ou encore dans le local du Comité de locataires Alliade et de la résidence Saint Alban. Nous accueillons les passants, les locataires en proposant une boisson et la possibilité de ralentir sa journée et de s'arrêter pour échanger. Ces rencontres portent leurs fruits puisque nous avons pu recueillir les envies, les doléances et les idées de chacun avec notamment la volonté de mettre en place un groupe seniors « moteur » sur la résidence St Alban. Les membres du Comité de locataires ont beaucoup œuvré pour nous faciliter le travail.

L'intergénérationnel n'est pas repéré comme un point fort de notre organisation. Le jeu a été cité comme vecteur intergénérationnel. Les soirées jeux mises en place les vendredis réunissent des personnes de tous âges. Des seniors ont trouvé une place au sein du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) où ils interviennent comme bénévoles.

La fréquentation aux activités et services du Centre Social se fait en priorité par les familles du territoire proche. En ce sens, il remplit sa mission de structure de proximité.

En ce qui concerne l'accompagnement des familles, la mise en place du projet famille a été une vraie opportunité. Elle a donné l'occasion de revisiter les

actions et les pratiques, de réinterroger l'organisation en place, de classer les actions, celles en direction des individus et celles en direction d'un groupe d'individus : La famille.

Le projet famille a permis de rendre lisibles les actions, de s'appuyer sur un vrai diagnostic, de mettre en place des évaluations de qualité et surtout de travailler cette question des problématiques familiales de façon transversale au sein du Centre Social. De nouvelles actions en direction des familles ont vu le jour.

L'axe familial fait aujourd'hui partie intégrante des projets d'accueil du jeune enfant et des projets pédagogiques des accueils de loisirs.

Des espaces d'échanges sont repérés et appréciés du public, comme le Lieu Accueil Parents dans les locaux de l'école Edouard Herriot, « Autour d'une tasse de thé » au sein de l'EAJE ou encore et « Si on se causait » pendant les temps d'accueil de loisirs.

Le Centre Social anime à l'échelle de Laënnec-Mermoz un groupe partenarial d'appui à la parentalité. L'objectif est de redynamiser le travail en réseau entre tous les acteurs du territoire impliqués dans leur quotidien professionnel autour de la notion de parentalité. Notre volonté est d'inscrire ce travail dans le dispositif Conseil local de la parentalité. Nous y travaillons avec la CAF et la Ville de Lyon.

Le travail d'accompagnement s'inscrit dans une logique transversale et globale, en s'appuyant sur la mutualisation des compétences et des différents champs d'intervention des professionnels (travailleurs sociaux, animateurs). Il prend une nouvelle dimension par la mise en place d'une commission de veille composée des coordinatrices des trois secteurs, de la Conseillère Economique Sociale et Familiale et de la Directrice du Centre Social.

Accueillir toute la population en veillant à la mixité sociale

Attardons-nous sur la notion d'accueil au Centre Social Laënnec qui est une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe. D'une manière générale, comme cité dans le précédent projet le premier accueil est repéré comme un véritable point fort. La disponibilité des secrétaires d'accueil est reconnue, leurs compétences aussi. Les personnels font preuve de qualification dans le domaine relationnel ce qui facilite la mise en confiance des habitants. Elles sont dans une posture d'écoute vis-à-vis des personnes qui se présentent à l'accueil ce qui favorise la création de liens. L'augmentation de leur charge de travail, liée à l'entrée dans les Accueils de Loisirs à l'Ecole, n'a pas altéré la qualité

de l'accueil mis en œuvre. Elles sont un véritable relai et contribue largement à faire remonter les besoins des habitants.

La mixité sociale est présente dans les espaces et activités. Elle s'explique par le fait que le Centre Social développe son intervention sur deux territoires : Laënnec et Mermoz avec des caractéristiques sociologiques et économiques différentes. C'est un travail de tous les jours de veiller à conserver cette mixité dans nos espaces. L'ALAE permet un réel croisement entre les habitants des deux quartiers. L'EAJE a le souci de cet équilibre dans l'accueil des enfants et des familles. Les actions conduites en partenariat à l'échelle du territoire comme Acordanse nous conduisent à faire se déplacer les publics pour sortir de leur quartier. Les familles de Laënnec viennent à présent sur Mermoz sur ce temps festif et apprécient de découvrir ce quartier autrement qu'à travers l'image parfois négative qui peut être véhiculée.

L'accueil des enfants en situation de handicap a été favorisé grâce à notre implication dans les ALAE et particulièrement auprès des enfants U.L.I.S à l'Ecole Edouard Herriot.

L'accessibilité des espaces aux personnes à mobilité réduite s'est améliorée grâce à une mise aux normes des locaux. Les travaux de rénovation du bâtiment principal permettent aujourd'hui d'accueillir chacun dans ses particularités.

L'application tarifaire toujours en vigueur sur la base du quotient familial permet de ne pas privilégier un public en particulier mais au contraire d'ouvrir les espaces en prenant en compte la situation financière de chacun. Des efforts restent à faire en direction des publics en très grande difficulté.

Des lieux d'animation de la vie sociale, permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Une forte implication des bénévoles dans le conseil d'administration, même si un accompagnement est nécessaire afin de favoriser la conscience politique pour certains. Ces derniers sont des habitants du quartier proche ou y sont investis. En participant à la politique du Centre Social, ils expriment leurs idées, co-construisent des projets aux côtés de l'équipe de salariés.

Le bénévolat est perçu comme un point positif, l'accompagnement des bénévoles au sein de l'association s'est mis en place doucement. Un projet d'accompagnement des bénévoles a vu le jour et un salarié est affecté à cette prise en charge. Il s'agit que chaque bénévole trouve la place qui lui revient. Il s'agit également de donner du sens à la collaboration salarié-bénévole qui n'est pas toujours évidente.

Le Centre Social Laënnec est dans une dynamique d'animation de la vie de quartier en partenariat avec les différents équipements du quartier.

Le Centre Social développe depuis 3 ans une fête sur Laënnec en partenariat avec la MJC Laënnec. Cette fête commence à s'inscrire dans les habitudes des habitants.

D'autres événements sont pilotés par le Centre Social Laënnec, le Centre Social Mermoz et la MJC Laënnec au service des habitants, comme le projet Acordanse.

Sur Mermoz-Nord un partenariat s'est construit avec la MJC Laënnec-Mermoz autour du projet Clos-Rigal. Afin d'en faire un espace repéré comme étant un lieu de vie du quartier, nous proposons régulièrement des animations sur site à l'attention des habitants qui sont parfois intégrés dans la construction de ces temps festifs.

La dynamique associative est à poursuivre. Sur le territoire de Laënnec certaines associations sont en lien avec le Centre, mais elles pourraient être plus nombreuses si on se réfère à leur nombre sur le quartier.

Un lieu de passage, au sein du Centre Social, ou un espace repéré par les habitants comme lieu d'échange fait défaut dans l'émergence de projets, ou de lieu d'expression. Ce constat était déjà posé dans le dernier projet. Des tentatives ont été faites, de nouvelles propositions sont en cours d'élaboration.

Dans cet esprit, en 2015 le « café du savoir » a vu le jour. C'était un espace d'échange de savoir-faire. Le programme était construit pour et avec les habitants. Le programme a été riche en découvertes, ouvrant un champ des possibles de plus en plus varié, tant pour les animateurs que pour les participants en quête de savoirs. En 2017, il y a eu la création d'un temps « café papotages » construit par les participants. Il s'agissait d'un temps sans thème défini afin de laisser la liberté aux personnes d'aborder le sujet souhaité.

Le groupe a fait le pari de l'autonomie et a changé de nom. Malheureusement, il était sans doute trop tôt pour un tel projet et le groupe n'a pas résisté.

Une nouvelle initiative vient de voir le jour autour des échanges de savoirs et semble positive.

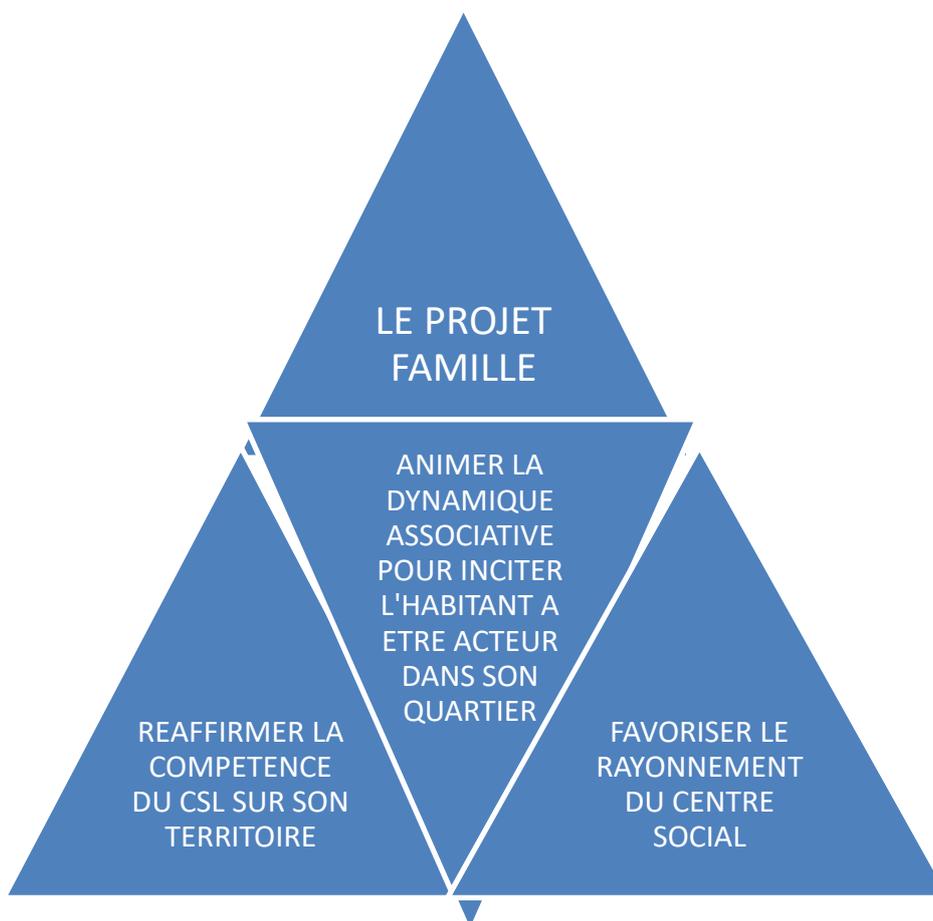
La participation des habitants est un sujet très souvent évoqué au Centre Social. Nous avons le souci de faire pour les habitants. Nous les associons dans la construction de projets. Cependant, nous souhaitons faire mieux et co-construire plus souvent avec eux. Suite à une enquête conduite par le biais de questionnaire sur la zone de compétence, il ressort une vraie envie pour les personnes interrogées de construire des projets pour les adultes, pour les habitants et de réfléchir à des thématiques qui les concernent.

Un nouveau « café parole » vient de voir le jour. Il a pour objectif de soutenir les projets d'habitants pour « construire avec » et non pas « construire pour ». Ce groupe va permettre de favoriser le lien social.

3.2 - La mesure du travail accompli au regard des orientations du précédent projet

Afin de présenter le travail réalisé au regard des axes stratégiques du précédent projet, nous avons choisi de travailler ensemble salariés et administrateurs. Le fruit de ce travail est présenté ci-dessous.

LES AXES STRATEGIQUES 2015-2019



1- ANIMER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

Le Centre Social développe depuis 3 ans une fête de quartier à Laënnec. Elle se déroule dans la résidence Ambroise Paré située en face du Centre. Un vide grenier est organisé chaque année depuis 7 ans et associe de plus en plus de partenaires et d'habitants. Une semaine du vivre ensemble a été mise en place en 2017 qui a évolué vers un printemps du vivre ensemble. Le Centre Social s'implique dans les trois temps d'Acordanse, un évènement conduit en partenariat à l'échelle de Mermoz. L'organisation de cet évènement se construit par le biais de commissions de travail dans lesquelles des habitants sont impliqués.

Depuis deux ans des terrasses sont organisées sur la période d'été. Une devant l'antenne et une à Laënnec. Elles sont très appréciées par les habitants.

Ces temps forts sont organisés dans l'objectif de favoriser le vivre ensemble en rendant possible la rencontre des habitants, en leur permettant de mieux connaître le Centre Social, de pousser la porte plus facilement et de s'y impliquer.

Nous constatons que les habitants se déplacent d'un quartier à l'autre, notamment à l'occasion des évènements festifs.

Nous souhaitons faire plus et associer, plus encore, les habitants dans la construction de nos projets.

Il y a quatre ans, il y avait une forte volonté de renforcer le bénévolat. Un salarié est à présent affecté à ce travail. Une sensibilisation sur la nécessité et l'importance des bénévoles au sein du Centre Social a été conduite à travers différentes actions et aussi au quotidien par un important travail de repérage effectué aux accueils. Un accompagnement des bénévoles s'est mis en place. Ceux-ci sont invités à participer aux commissions de réflexion, à des temps festifs ce qui permet de valoriser leur parole et leur place au sein du Centre Social.

Des espaces de rencontres pour les habitants existent depuis plusieurs années : le café du savoir, le temps autour d'une tasse.

Pourquoi ne pas imaginer d'autres temps de rencontre, ce qu'on appelle « l'aller-vers ». On pourrait ouvrir les portes, sortir des tables juste pour échanger, se rencontrer.

2 - REAFFIRMER LA COMPETENCE DU CSL SUR SON TERRITOIRE D'INTERVENTION

Depuis 4 ans, le Centre Social a développé sur le territoire de Laënnec, conformément au projet associatif, de nouvelles actions en direction de public non ciblé jusqu'alors.

L'accueil d'adolescents les mercredis et vacances scolaires a vu le jour en 2015. Actuellement le public touché concerne les 11-14ans. Une réflexion a été conduite afin d'adapter cet accueil aux besoins de ces jeunes. Un pass jeune s'est mis en place, basé sur l'autonomie. Une salle d'accueil a été repensée, étant plus accessible et plus adaptée au public. « Avant il n'y avait que des garçons, aujourd'hui il y a aussi des filles. Les ados ont envie de sorties et n'ont pas envie d'être enfermés. Ce public est plus dans la consommation. On essaie de les capter à travers des projets ex : graffitis » « C'est un public difficile à aller chercher car il ne dit pas quand il a besoin » nous rapporte la responsable de cet accueil.

Nous avons peu de propositions attractives pour le public étudiant qui est pourtant bien présent sur notre territoire. Il se retrouve dans peu de nos espaces. Cependant, les 18-25 ans expriment une envie assez forte de s'investir dans le bénévolat, ce qui est parfois possible. L'action « soirées jeux » est réellement une porte d'entrée pour toucher ce public.

Il est constaté qu'il y a beaucoup de seniors sur le quartier Laënnec et les éléments statistiques le confirment. Ce public a trouvé un espace au sein du Centre Social Laënnec depuis plusieurs années. Un temps dédié les lundis après-midi permet un accueil des plus âgés. Ce créneau semble peu adapté. Ce public recouvre une large tranche d'âge, de 60 à Les besoins sont très différents. La question se pose de savoir à quel public s'adresser en priorité. Actuellement, une démarche d'aller-vers se développe avec le concours des associations d'habitants autour de temps café proposés à l'extérieur. De nouveaux partenariats se construisent. Cela permet d'aller à la rencontre de nouveaux publics inconnus jusqu'alors. Pour l'instant nous n'avons pas de solutions satisfaisantes quant aux publics les plus isolés. On retrouve des seniors au sein des activités adultes.

Concernant le travail autour d'un projet de territoire du secteur de Mermoz, le Centre Social contribue aux réflexions menées. Depuis un an et demi, la directrice et la présidente sont impliquées dans les groupes de travail autour de la construction du nouveau Centre Social de Santy. Au départ, l'implication du Centre se voulait être une ressource supplémentaire pouvant venir alimenter le projet. Au fil des rencontres, nous avons pu mesurer l'impact que ce nouveau projet pouvait avoir sur notre structure. Plus que jamais nous sommes attentifs et partie prenante dans l'avancée de ce projet.

3 - LE PROJET FAMILLE

Il s'agit de favoriser le vivre ensemble des membres de la famille, au sein de la sphère privée et au sein de la sphère publique.

Pour ce faire, le Centre Social a poursuivi les actions qu'il conduisait depuis de nombreuses années. Il a su également, en fonction des évaluations menées, réajuster les objectifs poursuivis. Le travail d'évaluation mis en œuvre et tous les

éléments du diagnostic actualisé sont présents dans la suite de ce projet et ne seront donc pas développés ici.

Ce que l'on peut dire c'est que le Centre Social développe plus d'activités parents-enfants, ce qui représente pour lui une autre manière de conduire son action. D'autres espaces dédiés à la famille ou aux parents existent au sein de la structure. Des actions sont conduites en transversalité et les secteurs d'activités développent eux-aussi des actions spécifiques en direction des familles.

4 - FAVORISER LE RAYONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

Le développement de la communication en interne et en externe a été conduit. Afin d'informer les habitants sur la vie du Centre et du quartier, une newsletter s'est mise en place et semble correspondre aux attentes des usagers.

Le Centre a su utiliser les moyens modernes à sa disposition. Il alimente son site internet. Il a inscrit son action sur les réseaux sociaux par le biais de Facebook. Il ressort que la communication est l'affaire de tous. Elle doit être accompagnée par tous.

Nous constatons que nous produisons beaucoup d'affichages et de flyers, à nous d'imaginer d'autres modes de communication. Le Centre Social travaille sur un plan de communication dans le but de continuer à s'améliorer.

3.3 - Le bilan des activités conduites ces quatre dernières années

○ Le secteur Petite Enfance

La particularité de l'Équipement d'Accueil du Jeune Enfant « Mini home » est d'être un multi accueil. Il adapte ses modalités d'accueil aux demandes et besoins des familles. L'équipe au quotidien, prend le relais des parents, les accompagne dans leurs questionnements, accueille chacun et chacune en respectant sa singularité. Ainsi parentalité et diversité sont des axes de travail avérés.

Trois points forts le caractérisent :

➤ L'équipement inscrit son action au cœur du quartier

L'établissement petite enfance, «Mini home», est un des secteurs d'activité du Centre Social Laënnec. Ses locaux, construits en rez-de-chaussée, sont annexés au bâtiment principal du centre, au 63 rue Laënnec et mis à la disposition de l'Association par la CAF du Rhône.

Si l'on se penche sur les chiffres des rapports d'activité de ces 4 dernières années, on s'aperçoit qu'il répond majoritairement aux besoins d'accueil des familles du quartier et de l'arrondissement.

La structure bénéficie d'un agrément de 24 places journalières, avec une amplitude d'ouverture de 10 heures, de 7h45 à 17h45. Son fonctionnement, de type multi accueil, permet d'adapter sa réponse aux besoins des familles. Une place d'urgence est réservée pour répondre principalement à des situations non programmées, comme une rupture de mode de garde, une proposition d'embauche du jour au lendemain ou une proposition de stage, de formation, un problème de santé d'un des deux parents....

123 familles accueillies durant ces 4 années, dont 148 enfants. Plus de 90% sont issues du 8ème arrondissement et plus de 70 % d'entre elles résident dans la zone de compétence du Centre Social.

Sur le quartier, c'est-à-dire la zone de compétence du centre, nous comptons 7 structures, parmi lesquelles 2 sont municipales, 4 sont associatives et la dernière est privée. Se joue la carte de la complémentarité, tant dans leur capacité d'accueil, dans leur procédure d'accueil, que dans leur situation géographique.

➤ **L'équipement est très actif au sein du Centre Social**

Le multi accueil Mini Home est un secteur à part entière dont les valeurs et les axes de travail s'inscrivent dans le projet associatif et le projet famille.

C'est un service rendu en priorité, aux familles du quartier, notamment pour les accueils de moins de 20 heures et à celles de l'arrondissement, voire de Lyon, pour les places de plus de 20 heures.

De par leur implication transversale dans plusieurs actions comme le « ça me dit en famille », le Lieu d'Accueil Enfants Parents, les soirées terrasses, l'Assemblée Générale, la semaine ou printemps du vivre ensemble, les professionnelles de la petite enfance ont un rôle primordial dans le parcours des parents au sein du Centre Social. Elles sont facilitatrices des initiatives et des implications parentales. Leurs pratiques s'affirment dans une logique d'accompagnement aux fonctions parentales. Nous mutualisons les compétences des professionnels, au niveau de l'équipe et aussi avec les différents corps de métier présents au Centre Social.

Quant aux familles qui fréquentent la structure, elles adhèrent à l'association et sont invitées à participer à l'assemblée générale du Centre Social. La Petite Enfance est toujours représentée par une dizaine de parents dans cette instance. En 2016, par exemple, certains d'entre eux se sont investis dans la présentation du secteur. Des parents usagers d'un secteur d'activité comme le multi accueil deviennent acteurs. Ils s'impliquent souvent dans la gouvernance de l'Association, s'inscrivent dans des instances de réflexion sur des thématiques

particulières, participent aux enquêtes ou aux débats organisés par le centre. Une Commission Petite Enfance vient de se mettre en place essentiellement constituée de parents. C'est une instance qui souhaite donner une dimension collective à ses actions. Actuellement, elle travaille à réaliser un livret d'accueil pour les nouveaux parents.

Nous pouvons dire que l'équipement petite enfance conforte sa place au sein du Centre Social. L'implication des familles et des professionnelles qui le font vivre montre la réalité de leur participation et valide le fait que la petite enfance est une porte d'entrée à la vie sociale. La mixité de son public est à l'image de celle du quartier. Une attention particulière est portée sur cette question. La structure a à cœur d'accueillir chacun et chacune dans ses spécificités. Une large place est faite aux familles plus vulnérables, cependant, il y a au global une vraie attention sur la typologie des familles accueillies.

➤ **L'équipement affirme sa légitimité d'acteur sur le territoire**

L'équipement est ancré dans la dynamique Petite Enfance portée à l'échelle du territoire. Il se veut un des acteurs de la politique petite enfance de l'arrondissement et s'inscrit dans les préoccupations portées par cette dernière.

Le partenariat s'est renforcé durant ces quatre années. La place identitaire de la structure au cœur du quartier, en collaboration avec les autres structures et en cohérence avec la politique Petite Enfance de la ville est confirmée.

Il fait partie du réseau des lieux d'accueils collectifs, municipaux, associatifs ou privés, répertoriés dans le « Guide de la petite enfance du 8ème ».

Ce partenariat s'organise autour de quatre axes :

- [Un axe médico-social :](#)

La collaboration avec la Maison de la Métropole, entre deux professionnelles de santé, à savoir la puéricultrice de secteur de la Métropole et l'infirmière du multi accueil du Centre Social est d'actualité sur cette période. Ainsi l'accompagnement des familles se réalise, avec leur accord, d'une manière globale, dans un parcours de prévention et d'éducation à la santé. Les solutions ou les projets d'accompagnement se font dans une dynamique collaborative en incluant les familles dans la démarche.

- [Un axe qui s'inscrit dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle :](#)

La structure a accueilli, durant ces 4 années, des familles inscrites dans des parcours d'insertion, comme les formations en partenariat avec le CDIFF, mais aussi les sessions d'apprentissage de la langue française ou les formations

organisées par le pôle emploi.

- [Un axe socio-culturel :](#)

Une implication à travers des échanges ou des projets entre structures (La grande Lessive, Projets inter structures) inscrit l'équipement dans une dynamique petite enfance sur le quartier. Cela favorise une mutualisation des pratiques d'animation et une meilleure connaissance des différents lieux d'accueil. Des sorties organisées dans les différents lieux culturels du 8ème arrondissement, comme les cinémas Comoedia et Lumière, les salles de spectacles des MJC Laënnec et Monplaisir, voire un peu plus éloignés comme le musée des Confluences, font connaître ces espaces, les rendent accessibles. Des passerelles avec le groupe scolaire Edouard Herriot sont l'occasion de donner du sens au mot école, tant pour les enfants participant à cette sortie, qu'au niveau des parents accompagnateurs. C'est aussi un moment d'échange entre les professionnelles de la petite enfance et le corps enseignant du groupe scolaire.

- [Un axe parental :](#)

Deux professionnelles de la petite enfance sont impliquées dans la mise en place et dans les accueils du « Lieu d'Accueil Parents Enfants ». Ce lieu d'accueil enfant-parent est ouvert tous les jeudis matins. Il est porté en partenariat avec le Centre Social de Mermoz.

L'infirmière et l'animatrice petite enfance qui co-animent l'action hebdomadaire « Autour d'une tasse » les vendredis matin, participent activement à une démarche d'accompagnement à la parentalité. Qu'ils soient inscrits à l'EAJE, au Centre Social, ou tout simplement habitant du quartier, un espace est réservé aux parents. Cette action, est investie en moyenne par une douzaine de parents à chaque séance. De plus, 3 fois par an, « Autour d'une tasse » laisse la place à un autre temps « Saveurs autour d'une tasse ». Les thématiques abordées sont proposées par les parents, les intervenants sont issus du réseau professionnel et partenarial du territoire ou sont des parents eux-mêmes.

Au quotidien, les professionnels accompagnent chaque parent dans ses fonctions et ses questionnements.

- [L'enfance jeunesse](#)

Ce secteur a vécu plusieurs remaniements durant ces quatre années. Lors de l'écriture du précédent projet, il y a eu une refonte de l'organigramme et la création d'un secteur unique regroupant l'enfance, la jeunesse la famille et les adultes : le secteur vie sociale.

Il a été créé notamment dans un souci d'inscrire le travail en transversalité comme une pratique au quotidien.

Cette restructuration a créé un grand bouleversement dans l'organisation et le fonctionnement de ce secteur.

En 2014, l'implication du Centre Social dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a changé la donne. Le nombre d'animateurs a progressé considérablement mais surtout le turn-over de ces salariés nous a obligés à nous adapter en permanence. La charge de travail de chacun, notamment celle des directeurs d'accueils de loisirs, a augmenté. La gestion RH et administrative ainsi que les partenariats avec la Ville de Lyon et les écoles ont pris une place et un nombre d'heures importants dans leurs missions en plus de l'aspect pédagogique.

Le Centre Social a fait des choix, qui ont un coût, pour stabiliser les équipes de secteur afin d'assurer un travail de qualité avec et pour les habitants. Des postes, regroupant plusieurs missions, permettant un plus grand nombre d'heures dans les contrats ont été proposés et ont permis aux animateurs d'intervenir dans différentes activités de la structure constituant ainsi un repère pour les enfants et les familles (un animateur pouvant intervenir dans les ALAE, comme dans les ACM, comme dans des actions transversales). Cela a également favorisé le travail en transversalité en impliquant et donc en permettant l'adhésion des équipes aux différents projets de la structure. Cette structuration des postes permet aussi aux animateurs d'acquérir expérience et polyvalence développant ainsi des compétences diverses liées aux métiers de l'animation.

Ces changements se sont faits progressivement durant ces quatre années, demandant de l'adaptabilité à tous. Pour des raisons de gestion organisationnelle, le secteur vie sociale s'est redécoupé en deux : l'enfance/jeunesse et la vie sociale (adultes/familles). Une nouvelle restructuration est en cours afin de redéployer les moyens humains.

Face à ces évolutions, il a fallu revoir le fonctionnement en profondeur et chaque action a été réajustée, pour répondre au mieux aux besoins et objectifs du projet.

➤ **ALSH 3-10 ans**

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques. L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous dans lequel l'épanouissement de chacun est l'une des priorités principales. L'individu est pris

en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

L'accueil de loisirs propose de nombreuses animations en utilisant divers supports adaptés aux enfants âgés de 3 à 10 ans.

L'ALSH est une porte d'entrée pour les familles du quartier qui connaissent mal le Centre Social.

En avril 2015, 24 places supplémentaires d'accueil de loisirs ont vu le jour au sein du quartier Mermoz en complément à celles existantes sur Laënnec. Cette mise en place répond à une demande grandissante, de la part des familles, de moyens de garde sur le quartier pour les enfants de 3 à 5 ans. Cela répond également au travail partenarial autour de la parentalité qui a démarré sur ce territoire. En effet, il semble essentiel de prendre contact avec les enfants et leur famille dès le plus jeune âge. La capacité d'accueil passe donc de 54 à 78 places sur les 2 sites (antenne et CSL). Cet accueil de 24 places a d'abord eu lieu dans les écoles maternelles Mermoz B, Mermoz A et Edouard Herriot. Depuis septembre 2016, l'accueil se déroule à l'Antenne du Centre Social, grâce à son extension. Les liens sont ainsi plus faciles entre les enfants (passerelle entre l'ALSH et l'Animation de Proximité, LAEP), les différents professionnels et bien sûr les familles. Une nouvelle dynamique a ainsi pu se mettre en place autour de cet accueil. Pour preuve, le nombre d'enfants est en augmentation et le groupe se stabilise. Ce qui permet un vrai travail avec les enfants et leurs familles.

En conséquence, de nombreux espaces parents/enfants/professionnels ont pu voir le jour durant ces quatre années. Dans les deux accueils, les familles sont invitées sur différents temps permettant l'échange, l'écoute, le jeu et la convivialité. Le lien avec les familles s'en est grandement renforcé. Les familles des ALSH traversent plus d'espaces et avec plus de facilité qu'auparavant.

En septembre 2016 également, les horaires d'accueil de l'ALSH ont évolué. Les parents ont désormais la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) en journée complète mais aussi en demi-journée, avec ou sans repas. Cela permet aux parents de moduler leur inscription en fonction de leurs besoins mais aussi en fonction du rythme et des besoins de leur(s) enfant(s).

Les modalités d'inscription ont aussi été réajustées depuis septembre 2018 permettant ainsi à un plus grand nombre d'enfants du quartier de bénéficier des loisirs. En effet, chaque famille doit se rendre dans la structure lors des dates de permanences pour effectuer l'inscription sans laisser de priorité aux enfants inscrits les mercredis.

L'accueil de loisirs s'inscrit dans la dynamique d'un projet social au cœur du quartier.

➤ **L'animation de proximité 6-11 ans**

Cet accueil permet de diversifier l'offre de loisirs, de renforcer l'animation sociale et l'accompagnement à la parentalité sur le quartier Mermoz Nord. Elle fonctionne les mercredis et les vacances scolaires en après-midi à l'antenne du Centre Social. Cela permet d'apporter un certain dynamisme au sein du quartier grâce à une présence permanente des professionnels auprès des habitants. Cela consolide l'engagement du Centre Social sur le quartier.

L'animation de proximité, par sa visibilité au sein du quartier, permet de répondre au mieux aux besoins d'animations locales favorisant le vivre ensemble et l'implication des familles.

- Ses modalités de fonctionnement sont différentes d'un accueil de loisirs traditionnel : la tarification est adaptée et les modalités d'inscription sont simplifiées avec la présence d'un référent lors des inscriptions.
- Des animations en pied d'immeuble proposées chaque jour d'ouverture sur les temps d'accueil de 17h à 18h dans le quartier ou dans l'antenne à TOUS les enfants du quartier présents dans une démarche « d'aller vers ». Une occasion pour les équipes de rencontrer les anciens/nouveaux habitants du quartier.

Depuis septembre 2016, la capacité d'accueil est passée de 24 à 34 places. Cette augmentation fait suite à la livraison des nouveaux logements sur le quartier. Cela s'explique également par le travail continu, les passerelles mis en place entre l'ALSH 3/5 ans et l'accueil de proximité 6/11 ans. En effet, les familles découvrent ou redécouvrent les différents espaces dès la petite enfance, ce qui assure une fidélisation.

L'association a fait le choix d'ouvrir ces places sur ses fonds propres et de conserver, également sur ses fonds propres, les salariés intervenant sur les quartiers malgré la fin des contrats d'avenir en 2016.

Un des principaux enjeux de ces dernières années, est le lien avec les familles, de les impliquer dans les activités de leur(s) enfant(s). Un projet pédagogique favorisant des temps parents/ enfants au sein de la structure s'est écrit autour de cet objectif. Des actions émanant de ce projet ont vu le jour comme « Un temps pour vous ».

Cette connaissance des parents ainsi que la relation de confiance établie a permis de mettre en place pour la première fois 2 camps de 5 jours durant les vacances d'été. 20 enfants (sur les 2 séjours) de 6 à 10 ans ont pu partir à Sanary-Sur-Mer. Cela a permis, entre autre, de découvrir un environnement extérieur au quartier, de les éloigner de leur cadre familial. Sur le quartier, de nombreux enfants partent peu ou pas du tout en vacances. Suite à ce constat, proposer un camp à ces familles nous a semblé une réponse adaptée. De plus, cela a renforcé le vivre ensemble travaillé tout au long de l'année.

L'animation de proximité est un lieu qui favorise la création et la pérennisation des partenariats :

- avec la MJC Laënnec-Mermoz (passerelles 10-14 ans, carnaval, E-Clos...)
- avec le Centre Social Mermoz (projet résidence danse, grands jeux des ACM...)
- avec le collège Jean Mermoz (projet Respiration et Familles and Co...)
- avec les équipes médico-scolaires et scolaires.

Travailler en partenariat est un atout pour l'accueil des publics du fait de la complémentarité des équipes d'animations et des actions sur le territoire.

Tous les acteurs sont dans une dynamique et ont une véritable envie de travailler ensemble. En découlent divers projets comme par exemple, « L'accueil cartable » mis en place en 2017 grâce au Projet de Réussite Educative. Ce temps se déroule à l'Antenne les mardis et jeudis de 16h45 à 18h. Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont un espace dédié avec un animateur, qui leur permet de faire leurs devoirs dans un lieu « neutre ». Le parent peut se consacrer entièrement à son enfant loin des problématiques familiales qui peuvent être rencontrées. Ce temps permet également de favoriser une passerelle avec « l'accueil cartable » des collégiens se déroulant à la MJC Laënnec Mermoz.

Malheureusement, faute de financement, l'action ne peut pas continuer pour l'instant.

Ce bilan montre la diversité et la polyvalence qu'un accueil tel que celui-ci peut dégager.

➤ **ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole**

La réforme des rythmes scolaires décidée par le Gouvernement est appliquée depuis la rentrée de septembre 2014. La finalité de cette réforme est de favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants à l'école. Sur le temps ainsi libéré,

des activités périscolaires doivent être proposées et organisées par les communes.

L'association de gestion du Centre Social Laënnec a fait part de sa volonté de s'impliquer dans ce projet éducatif de territoire et plus précisément, de mettre en place des accueils de loisirs dans deux écoles du quartier : le Groupe scolaire Edouard Herriot et la Maternelle Maryse Bastié. Les conventions globales de fonctionnement entre l'association et la Ville permettent de soutenir la création de ces accueils. La Ville entend ainsi bénéficier du savoir-faire des acteurs de l'éducation populaire. En complément, la collaboration avec d'autres associations, culturelles, sportives, etc. permet d'enrichir les activités périscolaires du projet éducatif de Lyon.

L'ALAE c'est aujourd'hui :

- Les PM : pauses méridiennes,
- Les temps du soir (ACL et FAP) : Après la classe et la Fin d'après'm
- Les AME : Les ateliers du mercredis matin
- En moyenne 480 enfants sur les temps de pauses méridiennes (3 écoles)
- 30 animateurs, 3 directeurs, 3 adjoints et 1 coordinatrice
- En moyenne 90 enfants sur le temps 1 du soir
- En moyenne 77 enfants inscrits aux ateliers du mercredi matin.

Ces dernières années ont été l'occasion de se rendre compte de l'impact de cette réforme dans la structure mais aussi sur le quartier. Lorsque le Centre Social s'est lancé dans cette aventure, un organigramme, un fonctionnement, des missions et des relations partenariales avaient été pensées. Il a fallu chaque année, notamment avec le changement de la réforme par la Ville de Lyon à la rentrée de septembre 2018, réajuster en les modifiant. Le lourd impact sur la masse salariale et les missions des salariés durant ces quatre premières années a poussé le Centre Social à faire appel à un audit. Cette expertise professionnelle a permis de faire un état des lieux de l'impact de la réforme sur le Centre Social. Le bilan a conforté les constats observés et a demandé une réorganisation en profondeur des secteurs dans le but de rééquilibrer les comptes mais aussi la gestion des ressources humaines.

Cette réforme a également confronté deux mondes : l'Education Nationale et l'Education Populaire. Le Centre Social était déjà investi dans les écoles par le biais de projets partenariaux. Cela a, un peu, facilité les rapports entre les acteurs mais n'a pas permis d'éviter certaines confrontations dues notamment à la méconnaissance du travail des uns et des autres. Petit à petit, les relations évoluent grâce aux moyens humains que la structure met à disposition de

l'action favorisant un bon fonctionnement mais aussi grâce au temps passé avec les partenaires. Il faudra plusieurs années pour que les différents points de vue se rejoignent.

Durant ces années, nous pouvons noter une augmentation du nombre d'utilisateurs et de familles qui fréquentent les diverses actions du Centre Social Laënnec.

Ce sont, entre autres, des familles issues des écoles où la structure est présente sur les temps périscolaires mais qui ne venaient pas ou ne connaissaient pas le Centre Social Laënnec. Ce sont notamment celles du quartier de Bastié. Nous ne pouvons que constater que les écoles et ces temps périscolaires sont un lieu de rencontre avec les familles et les enfants qui permettent aux professionnels de faire une continuité avec eux. Les animateurs présents sur ces temps, sont également présents sur d'autres actions (ALSH, Animation de proximité, CLAS, Ca me dit en famille...) ce qui permet de créer un lien de confiance avec le public mais aussi avec les partenaires qui retrouvent les mêmes professionnels. Tout cela constitue une vraie plus-value dans la réalisation du projet de la structure.

Les ALAE posent la question de nos métiers. En effet, ces accueils de loisirs sont très spécifiques et adaptés aujourd'hui à un fonctionnement scolaire. Les différents temps, très découpés pour mener un projet pédagogique et le lien plus proche avec les équipes médico-scolaires, etc., nous font nous questionner sur l'évolution de nos métiers ou, en tout cas, sur nos méthodes de travail. Les prochaines années seront l'occasion de les faire évoluer.

➤ Animation de proximité 11/17 ans

L'accueil en direction des adolescents sur le quartier de Laënnec a débuté lors des vacances de printemps 2015. Cet accueil est une nouveauté. Les jeunes qui ne disposaient pas d'accueil au-delà de 10 ans ont désormais la possibilité de s'inscrire au sein de l'accueil 11-17 ans.

Douze places sont proposées en après-midi les mercredis et les vacances scolaires.

Cette démarche permet notamment de pérenniser l'accueil de ce public et de leurs familles au sein du Centre Social. La passerelle 10-14 ans avec l'ALSH favorise cet objectif.

Le démarrage s'est effectué progressivement avec une fréquentation et un nombre de jeunes différents en augmentation d'année en année. Pour cela, le pôle jeunesse a réajusté son fonctionnement en prenant en compte les besoins des jeunes fréquentant la structure :

- Les locaux, plus précisément la salle « jeunesse » s'est délocalisée. Il a fallu réorganiser le secteur enfance-jeunesse (changement de salle des 6-10

ans de l'ALSH, organisation de la salle à activités polyvalentes...) pour permettre aux adolescents de se faire une place plus appropriée, facilitant leur venue dans la structure.

- Les modalités d'inscription et de participation ont été modulées. En effet, le public jeune, en quête d'autonomie, s'est vu proposer un « pass jeune » en janvier 2018. Ce pass leur permet de participer aux activités et aux projets sans obligation de revenir toutes les semaines ou tous les jours (périodes de vacances scolaires). Ce système et les chiffres montrent qu'ils reviennent par adhésion aux projets et non plus par contrainte de l'inscription de leurs parents.

En plus de permettre une valorisation, une prise d'autonomie et de sensibiliser à la notion de projet, cet accueil permet une cohérence et un suivi des jeunes du quartier. La complémentarité entre les différents partenariats et projets, comme avec le collège Jean Mermoz, les projets Respiration, Familles and co, les passerelles ALSH, celle avec la MJC Laënnec-Mermoz, contribuent au développement d'une démarche de prévention.

Cela favorise également les liens de confiance avec les jeunes et leurs familles ce qui facilite le travail autour de la parentalité réalisé avec ce public.

L'accueil ados 11/17 ans est fréquenté en majorité par les jeunes de 11-14 ans. L'animateur unique présent sur cet accueil et les espaces restreints de la structure rendent aujourd'hui plus compliquée la venue des 15-17ans. Les prochaines années vont se tourner vers l'organisation de l'accueil et la fidélisation des 11-14 ans afin de leur proposer une continuité.

➤ **Actions transversales**

Le secteur enfance-jeunesse participe à la réalisation du projet famille et au développement d'actions d'accompagnement à la parentalité. Par l'animation des temps parents/enfants, par la référence des actions telles que le CLAS (contrat local accompagnement à la scolarité) mais aussi par la polyvalence des missions des animateurs de ce secteur, la structure fait le choix de travailler en transversalité et de proposer un organigramme adapté.

○ **Les adultes et les familles**

Le secteur adultes/familles est une entité qui, par ses missions et ses actions s'adresse à un large public. Communément appelé « secteur Vie Sociale », c'est à lui que reviennent les missions d'accompagnement des familles et des adultes, vulnérables, fragiles, isolés, mais pas seulement. Il est aussi à l'origine du développement de l'accès aux droits (logement, santé, éducation...), aux loisirs, à la culture et au sport.

La création du secteur vie sociale intégrant l'enfance et la jeunesse fait suite à différents constats, notamment le fait que la question de la famille était surtout dévolue aux travailleurs sociaux du secteur famille. Il est alors apparu la nécessité de refondre le secteur et de réorganiser les projets s'y rapportant.

L'entrée dans la réforme des rythmes scolaires a vu ce secteur augmenter en nombre de salariés. Il est alors devenu difficile de le maintenir. Il a été fait le choix de séparer les deux entités et le secteur vie sociale, dont le nom a été conservé, a repris sa forme d'origine.

La séparation de ce grand secteur n'a pas été sans conséquences. Comme précisé, précédemment le secteur enfance-jeunesse s'est restructuré. Le secteur Vie sociale a lui aussi dû se restructurer. Il y a eu des mouvements de personnel : un changement de coordinateur en 2017, puis un nouveau changement en janvier 2018, l'absence de l'animatrice famille. Ceci n'a pas favorisé une transformation dans les meilleures conditions.

Le secteur vie sociale n'a pas encore réussi à reconstruire son identité propre.

Le rôle du secteur Vie Sociale est d'animer le projet famille et de créer entre les adhérents, les habitants, les salariés et les bénévoles les conditions favorables à la rencontre, à l'échange et au partage.

➤ **Animer le projet famille**

Cependant, malgré les turbulences du secteur, les professionnels ont su garder le cap. Qu'ils en soient ici remerciés. Ils ont œuvré à favoriser le vivre ensemble des membres de la famille au sein de la sphère privée familiale et de la sphère publique. Ils ont su animer le projet famille et développer de nouvelles actions. La dynamique transversale mise en place lors du précédent projet a pu continuer et a permis de conduire des actions en collaboration avec les autres secteurs d'activités.

Les professionnels mettent en œuvre les conditions d'accueil des familles et des adultes en proposant et en développant, sur le quartier, des activités et des manifestations socioculturelles, éducatives et de loisirs. Ceci tout en prenant en compte et en étudiant les problèmes relatifs au cadre de vie des habitants et des familles de la zone de compétence.

Le travail a été d'orienter les efforts, en direction des familles, les plus fragiles du territoire, en leur offrant un accueil individualisé et un suivi pour celles étant adhérentes au Centre Social.

Les besoins des familles relèvent des constats faits sur le terrain par les professionnels et partagés avec les partenaires. Les actions qui en découlent sont évaluées, revisitées et réajustées si besoin.

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents a ouvert ses portes en mars 2018. Il est le fruit d'une volonté du Centre Social de mettre à disposition des familles un nouvel outil très spécifique s'inscrivant dans le soutien à la fonction parentale. Cet espace a pu voir le jour grâce au travail partenarial conduit avec le Centre Social Mermoz, la CAF du Rhône et la Ville de Lyon. Sa fréquentation ne cesse de progresser depuis l'ouverture. Il serait souhaitable d'ouvrir une deuxième demi-journée dans la semaine, ce qui n'est pas envisageable actuellement étant donné les financements.

En 2017 le Centre Social a fait le choix d'animer un groupe d'appui à la parentalité à l'échelle du territoire de Laënnec et de Mermoz. Il permet de mettre autour de la table les acteurs intervenants dans le champ de la parentalité. Il est basé sur l'idée de partager des informations, des constats et des analyses et de formaliser une volonté de faire ensemble.

Une réflexion est menée avec la CAF du Rhône et la Ville de Lyon pour que ce groupe puisse s'inscrire dans le dispositif « Conseil local de la parentalité ». La mise en place du CLP suppose une gouvernance particulière et, à ce jour rien n'est encore décidé.

Afin de répondre au plus près aux besoins des usagers, le travail en réseau s'est poursuivi à destination des institutions, structures et associations proposant différents dispositifs d'aides et de prestations sociales. Il s'agit de permettre à tous d'être égaux en termes de droits et de les mettre en lien avec les services et partenaires indispensables à l'élaboration de leurs projets d'insertion sociale et/ou professionnelle.

La force de ce partenariat se traduit par des projets conduits à l'échelle du 8ème arrondissement tels que, « les petits déjeuners santé », « actions contre les violences conjugales », et « les tickets sports culture ».

➤ **Soutenir la dynamique habitant et le rendre acteur**

Comme inscrit dans le projet associatif le Centre Social favorise la dynamique habitant afin de lui permettre d'être acteur dans son quartier.

Un projet en direction des bénévoles a vu le jour. Il s'agit de soutenir l'engagement bénévole au sein du Centre Social. Un accompagnement s'est mis en place et porte ses fruits. Actuellement 25 bénévoles gravitent autour du Centre Social, hors administrateurs. Ils sont ce que l'on appelle des bénévoles

d'activités : soit ils conduisent une activité en direction des adultes de façon autonome, soit ils sont aux côtés des salariés.

En 2015, afin de répondre à une demande d'initiation à la démarche projet, de la part des usagers du Centre Social, un groupe de parents s'est associé à un groupe de travail dans le cadre du projet de réhabilitation de l'antenne. L'expérience du « café des parents Z'habitants » a montré que lorsque la mobilisation des habitants autour des projets qui les concernent se fait par le biais de la valorisation de leurs compétences et de leurs capacités, l'implication est plus massive et efficiente. Cependant, ce qui a été observé à l'aboutissement du projet, c'est que cette dynamique habitant s'est rapidement essoufflée et la mobilisation autour d'autres événements est compliquée.

L'évaluation participative apporte des raisons à cela : les habitants veulent avoir la légitimité d'être associés à des projets mais surtout que leurs propositions et contributions soient valorisées.

Toujours dans l'objectif de favoriser la dynamique des habitants et d'accompagner la mutation du quartier de Mermoz Nord, nous travaillons en partenariat avec la MJC Laënnec Mermoz à créer les conditions de la rencontre et de l'échange autour d'un travail de réhabilitation de l'ancien boulo-drome dans le cadre d'une concertation des anciens et nouveaux habitants du quartier. Ce projet est l'occasion de nous rendre compte de la force et de l'impact d'une réflexion partagée. Aujourd'hui E-clos est un espace convivial et intergénérationnel, ouvert aux enfants de l'ALSH, aux adultes et aux événements de quartier.

➤ **Etre attentif à la mixité sociale**

Mermoz Nord offre au quartier Laënnec l'opportunité de l'échange et du partage, un potentiel de partenaires socioculturels importants, organisés en réseaux et une culture du vivre ensemble favorisée par l'histoire de ce quartier. C'est inéluctablement les conditions idéales à la co-construction.

Le quartier Laënnec offre aux habitants de Mermoz Nord une ouverture sur des espaces et des institutions plus polyvalentes, ainsi que la possibilité de rencontrer une mixité sociale.

Les actions proposées le sont pour les deux territoires. Notre souci est la mixité sociale et économique.

➤ Conforter une place pour l'adulte

On repère plusieurs tranches d'âge chez ce public :

- Les 18-25 ans peu présents dans nos espaces
- Les 26-40 ans consommateurs d'ALSH et activités annexes
- Les + de 40 ans inscrits dans les activités hebdomadaires de loisirs et sportives

Nous avons des parents qui souhaitent pratiquer des activités en tant qu'adultes, mais se posent la question de la garde des enfants.

Nous avons un creuset de bénévoles adultes.

Le café du savoir s'oriente vers les échanges de savoirs entre adultes. C'est un temps spécifique pour les adultes dont ils peuvent devenir acteurs.

Les activités socio linguistiques permettent à certains adultes d'accéder à une autonomie dans la société.

3.4 - La vision des habitants des usagers et des partenaires

La vision des adultes

Dans le cadre de la démarche diagnostic nous avons choisi d'utiliser un mode participatif en donnant la parole aux habitants et aux usagers et un mode comparatif en rapprochant les résultats de l'enquête menée il y a 4ans et ceux d'aujourd'hui. Nous les avons donc interrogés à partir du même questionnaire.

Il s'agit de cerner :

- Leur perception du Centre Social
- Leurs attentes
- Leur connaissance de la vie associative au sein du Centre Social

Et d'en mesurer l'évolution.

Cf. : Questionnaire en annexe N° 2

L'enquête a été conduite dans les différents espaces du Centre social et sur le quartier. Un groupe d'enquêteurs, composés des membres du comité de pilotage et des administrateurs de l'association, a pris en charge la distribution et la récolte des questionnaires. Le document a été lu avec la personne interrogée et rempli avec elle.

208 questionnaires sont ainsi récoltés.

Les modalités d'exploitation sont les mêmes qu'il y a 4 ans ; une première lecture et une synthèse des mots et chiffres clefs renseignant les différents items

du questionnaire ainsi qu'une analyse informatique des données recueillies. Nous ajouterons cette fois une lecture comparative avec les recueils du diagnostic effectué en 2015.

Notre analyse :

➤ L'UTILISATION DU CENTRE SOCIAL

91 % des personnes interrogées connaissent le Centre Social Laënnec, contre 97% en 2015.

51 % de ces personnes connaissent l'antenne.

45 % des personnes ayant répondu au questionnaire habitent Laënnec, 26 % habitent Mermoz. Les 29 % restants sont issus du Transvaal, de Monplaisir, du Bachut et de Langlet Santy.

La connaissance du Centre Social se fait principalement par le biais du bouche à oreille.

On peut dire aujourd'hui, que nous sommes sur le **même volume en pourcentage des personnes connaissant le Centre.**

Même si celui-ci est un peu inférieur à 2015, l'échantillon est trois fois plus important.

52 % des personnes interrogées fréquentent Laënnec, 19 % fréquentent l'antenne et 29 % fréquentent les deux sites.

Le site internet du Centre social est plus connu (42% en 2015 pour 63 % en 2019). Son utilisation est qualifiée d'utile et claire pour une large majorité, 79 % d'entre elles disent que sa consultation est facile.

La fréquentation du site internet est en grande progression. Il remplit son rôle de communiquant auprès des usagers du Centre. Les informations sont accessibles et utiles.

Le type de fréquentation des personnes interrogées est varié.

58 personnes sont inscrites dans les activités adultes.

56 personnes fréquentent les accueils de loisirs.

43 personnes utilisent les actions en direction des familles

On constate la variété, plutôt équilibrée, des raisons pour les personnes de fréquenter le CSL.

➤ LA PERCEPTION DU CENTRE SOCIAL

Le Centre social est considéré comme un lieu utile à 99 %, pour 97% en 2015. Nous sommes dans augmentation de se ressenti des personnes.

Pour 80.61 % le centre répond aux besoins des familles. Pour 78.6 % il répond aux besoins des habitants du quartier. 51 % pensent qu'il répond aux besoins du public jeune. 40% pensent qu'il répond aux besoins des personnes âgées.

Le Centre Social a bien une identité famille et habitant. Il reste marqué par son image « sociale » puisque 39 % pensent qu'il s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés.

Le Centre social est repéré en premier sur le volet loisirs. 90.6 % pensent qu'il répond à une demande d'accueil de loisirs. 48.3 % disent qu'il répond à un besoin d'accompagnement au départ en vacances.

Le Centre social est vu sous l'angle des loisirs des enfants et des familles.

21.5 % pensent qu'il répond à un besoin administratif. 18.1 % disent qu'il favorise l'accès aux droits et 14.1 % disent qu'il est un soutien pour un dossier d'aide financière.

53.7 % ont repéré le rôle d'accompagnement du Centre Social.

Le rôle d'accompagnement n'est pas repéré par tous.

➤ LA SATISFACTION

« **Accueil** » « **Convivialité** », « **Ecoute** » sont les mots les plus cités pour définir le Centre Social. Son image est perçue comme positive pour 91%.

La qualité de l'accueil est souvent citée, avec des mots comme « écoute », la disponibilité également.

Le Centre est pour beaucoup un « lieu de rencontre », « lieu de partage », « lieu de paroles » « un lieu agréable ». Un lieu dans lequel on aime venir échanger, partager, discuter avec d'autres.

L'amplitude horaire et les activités proposées ressortent nettement comme satisfaisants.

Par rapport à 2015, il semblerait que nous ayons enrayé les problématiques de communication et de diffusion d'information. Ces points-là apparaissent que très peu l'édition 2019.

Pour 2 % des personnes interrogées, des améliorations sont toutefois à considérer ; comme le manque d'activités, le manque de moyen pour proposer

des services plus adaptés, une image du centre qui serait orientée plutôt vers un public en précarité.

Quant aux attentes exprimées dans ce questionnaire, elles s'orientent vers **des demandes de projets de sorties ou activités familiales ; des moments conviviaux, d'échanges, des temps pour les parents, des projets spécifiques comme plus d'activités pour les adultes, ou encore des ateliers informatiques.**

➤ LA VIE ASSOCIATIVE

68 % des personnes interrogées sont adhérentes au Centre Social Laënnec contre 32 % qui ne le sont pas. Le profil du panel est différent de celui de la version de 2015 puisqu'ils étaient 82% à être adhérents. On peut penser que les personnes interrogées l'on plus été à l'extérieur de la structure que dans les activités.

Nous comptons 7.3 % de personnes engagées dans une démarche bénévole. C'est le manque de temps qui freine l'implication en tant que bénévole au sein de l'association, essentiellement.

Il s'agit là d'une analyse qui ne reflète pas l'ensemble des bénévoles impliqués dans la vie associative du centre. Ces chiffres démontrent que la vision du centre recensée au cours de cette enquête est la même pour les adhérents que pour les non adhérents. Ainsi, les éléments de réponse recueillis aujourd'hui donnent une analyse plus complète.

➤ LA VIE DE QUARTIER

44.4 % ont noté une évolution sur leur quartier d'habitation qui peut être positive ou négative.

Ils disent que les travaux ont amélioré le quartier du fait de l'opération de rénovation urbaine. Ce quartier s'est repeuplé et a vu l'arrivée d'autre public, plus de population, de nouveaux habitants, plus de mixité.

Le point négatif est la montée de l'insécurité, plus de délinquance, surtout sur Laënnec.

63.5 % des personnes nous disent que les évolutions sur leur quartier n'ont pas d'incidence sur leur vie de tous les jours contre 36.5 % qui disent le contraire.

La vision du quartier est pratiquement la même que celle recueillie lors du dernier sondage. En effet, les transports et les espaces publics et jardins sont les points forts qui définissent le quartier.

Éléments qualifiants le quartier :

- Les transports qui viennent en premier
- Les espaces publics et les jardins
- La convivialité.

Les atouts sont, pour la majorité du panel, les transports.

Le quartier est perçu comme calme et tranquille pour la moitié d'entre eux, avec des commerces, des parcs arborés.

Quant aux points faibles de ce même quartier, ils sont identifiés par le manque de commerces, l'insécurité et le manque de rencontre et d'animation. Ces éléments étaient déjà décrits en 2015.

En tant qu'acteur du territoire nous pouvons nous saisir de ces constats.

➤ PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

La majorité des personnes interrogées est âgée de 26 à 60 ans. Ils sont majoritairement habitants de Laënnec (45 %) et Mermoz (26 %) et du Transvaal (9 %).

85.1% des adultes ayant participé à cette enquête sont en couple, 57 % d'entre eux exercent une activité professionnelle.

➤ PERSPECTIVES

Améliorer la lisibilité du site internet

Favoriser la mixité sociale

Proposer des activités familiales ; des espaces de parole

Continuer à favoriser la vie de quartier, le Centre Social étant repéré comme favorisant les rencontres et les liens sociaux à travers ses activités et les animations qu'il développe sur le territoire.

La vision des adolescents du territoire

Ayant le souhait de construire un projet en direction de la jeunesse, nous avons constitué une commission jeunesse. Elle est constituée d'un administrateur, de la coordinatrice enfance- Jeunesse, de la responsable jeunesse, d'un animateur, d'une secrétaire et de la direction.

Cette commission s'est réunie pendant la durée du travail de renouvellement du projet associatif. Elle n'a pas aboutie son objectif qui était de finaliser un projet jeunesse. Ceci pour différentes raisons et notamment l'absence de la coordinatrice enfance-jeunesse sur deux mois.

Cependant, elle a pu réaliser un travail de diagnostic en direction des adolescents du secteur.

Plusieurs moyens d'investigation se sont mis en place.

Il s'agissait de recueillir la parole des adolescents (en interne) pour ceux fréquentant nos espaces et de leurs parents et également de s'intéresser aux adolescents du territoire et de leurs parents (en externe).

Afin de recueillir la parole des adolescents fréquentant nos espaces il a été utilisé plusieurs méthodes.

- Le questionnaire
- Le brainstorming « dessinons Laënnec »
- Le jeu de l'Oie
- Le mailing pour les parents des enfants de plus de 10 ans

Afin de récolter la parole des adolescents et de leurs parents en externe à la structure, a été choisie la méthode par questionnaire.

EN INTERNE

Le **questionnaire**. 14 jeunes ont pu s'exprimer.

Ce questionnaire regroupait trois thématiques :

- les hobbies,
- les devoirs, le besoin d'aide,
- la satisfaction concernant les projets ados proposés par le CSL.

Le Brainstorming a concerné 11 jeunes également.

Deux thématiques :

- Besoin des jeunes sur le quartier
- Bien être dans leur quartier

Le jeu de l'Oie a concerné 12 jeunes.

Quatre thématiques :

- La connaissance du CSL
- La connaissance de leur quartier
- Les projets mis en place pendant l'année

- L'envie de s'impliquer dans les temps forts du CSL (100 ans, vide grenier, fête...)

Le mailing en direction des parents a recueilli 15 réponses.

Deux questions étaient posées :

- Votre adolescent est-il occupé les mercredis et pendant les vacances scolaires ?
- Que souhaiteriez-vous trouver au CSL pour votre ados ?

Ce qu'il en ressort :

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Pour les devoirs, ils se font souvent à la maison, sans aide spécifique, parfois une aide des parents.

Pour les hobbies : tous viennent de temps à autre au CSL en fonction des projets proposés. Ce qu'ils préfèrent c'est les outils informatiques et les réseaux sociaux.

Ils sont tous satisfaits des projets. Ils souhaitent plus de sorties. Ils voudraient mettre en place des actions d'autofinancement pour faire des projets plus grands.

BRAINSTORMING

Ils expriment le besoin d'avoir un city-stade car sur leur temps libre ils n'ont rien à faire lorsque les structures sont fermées.

Concernant le bien-être, ils expriment certaines difficultés et petits conflits lors de l'installation sur le territoire de l'Académie en lieu et place du Club de foot. Ils se sont sentis mis à l'écart, car ils n'ont plus accès aux stades.

Ils disent qu'il y a beaucoup de choix d'activités sur le territoire (MJC, CSL, CS Mermoz....).

REPONSES JEU DE L'OIE

Les jeunes connaissent surtout leur « secteur » et finalement peu le reste du Centre Social. Leur impression est plutôt positive concernant l'ALSH pour ceux qui l'ont fréquenté.

Ils connaissent bien leur territoire. Certains expriment que c'est parfois compliqué d'aller jusqu'à Mermoz.

Ils sont contents d'avoir participé à certains projets proposés par le CSL. Cela leur a permis d'être valorisés et leur a donné envie de construire d'autres projets.

Ils disent qu'ils ont envie de s'impliquer sur les temps forts du CSL, mais pas tout le temps. Dans le cadre d'un projet autofinancé par exemple.

REPONSES MAILING

Les parents expliquent qu'après l'entrée au collège ils laissent leurs adolescents seuls à la maison. La moitié des enfants sont inscrits les mercredis dans une activité (Foot, Judo,...). Pendant les vacances leurs jeunes fréquentent le CSL ou la MJC et certains restent à la maison.

Les parents souhaitent trouver au Centre social un cadre sécurisant, des règles, des sorties et des projets.

EN EXTERNE

Un questionnaire a été réalisé concernant les jeunes et les parents. 25 personnes ont répondu, 10 mamans, et 15 jeunes.

Pour les jeunes les questions concernaient :

- Les hobbies, les occupations les mercredis et pendant les VS
- La connaissance et la satisfaction concernant les structures jeunesse du territoire
- Le lieu d'habitation
- L'âge

Pour les parents, les questions concernaient :

- La satisfaction concernant les structures jeunesse du territoire
- Le lieu d'habitation
- Le nombre et l'âge de leurs enfants

Ce qu'il en ressort :

Les jeunes ont souvent répondu en groupe au questionnaire. Ils sont inscrits dans un club, pour certains (foot, judo), les autres ne font rien de spécial. Quelques-uns ont fréquenté la MJC et ne connaissent pas l'accueil proposé au Centre Social Laënnec.

Ils habitent sur le quartier dans lequel ils ont été interrogés. Ceux de Laënnec vont sur Mermoz, rarement l'inverse.

Les parents ne sont pas satisfaits des structures telles que les parcs pour elles et leurs enfants plus petits. Ils précisent qu'il manque un city-stade. Ils nous disent qu'il y en a un sur Mermoz et pas sur Laënnec.

5 parents connaissent le CSL et 3 ont un jeune qui fréquente la structure.

Ils habitent tous sur le territoire où ils ont été interrogés.

Les éléments recueillis nous ont apporté des **éléments de connaissance du public** qu'on souhaite toucher. Nous nous sommes saisis des réponses pour **repenser l'accueil proposé** actuellement. **Les projets proposés tiennent compte des remarques** des adolescents qui cette année 2019 ont conduit déjà deux projets dans le cadre de l'autofinancement.

Nous envisageons de formaliser dans l'avenir un projet jeunesse. Pour l'instant nous nous orientons dans l'idée d'une plateforme adolescents.

La vision des enfants des accueils de loisirs

Les questionnaires ont été réalisés auprès des enfants des ALSH et de l'animation de proximité en mai et juin 2019.

48 enfants ont été interrogés, ils avaient de 3 à 10 ans.

Ils étaient par groupe de trois pour les 3 à 6 ans et de deux pour les 7 à 10 ans.

Ce choix de petit groupe a été fait dans l'objectif de libérer leur parole et de se sentir en confiance.

De plus, nous avons décidé en équipe que les enfants soient interviewés par un professionnel qu'ils ne connaissaient pas afin de donner de l'importance à ces entretiens et de mettre en valeur leurs réponses.

La durée moyenne des entretiens par enfant a été de six minutes.

Le questionnaire comportait 3 questions :

1- Pour vous, c'est quoi un centre social ?

Qu'est-ce que l'on y trouve ?

2- Est-ce que cela vous fait plaisir de venir au centre social ?

3- Qu'est-ce que vous aimeriez trouver au centre social ?

Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer ?

Voici un condensé des résultats.



La vision des partenaires

Les professionnels opérationnels du territoire ont été consultés à deux reprises. Lors d'un débat d'enjeux externes et par le biais d'un questionnaire sur la question de l'antenne.

Une partie vient alimenter les constats et enjeux pris en compte dans le projet social.

L'autre partie des constats apparait dans l'étude de terrain du projet famille.

Nous avons adressé un questionnaire à nos partenaires sur la question de l'antenne.

A ce jour, seulement cinq partenaires ont répondu

Tous les partenaires connaissent l'équipement antenne. Seule la directrice de l'école Maryse Bastié dit n'y être jamais allée. Ce qui semble plutôt logique étant donné l'éloignement de l'école.

La connaissance des activités conduites au sein de l'antenne est bonne.

Tous les partenaires ayant répondu conduisent des actions en partenariat avec le Centre Social. Que ce soit des actions en lien avec le territoire de Mermoz Nord ou dans un autre cadre comme les ALAE.

Tous s'accordent à dire que l'antenne répond à des besoins sur un territoire rencontrant de nombreuses problématiques qu'elles soient sociales, financière ou autres.

Il est précisé que l'antenne remplit une fonction sociale importante. C'est un lieu d'accueil des publics, d'information, de prévention. C'est un lieu qui favorise les rencontres de par les activités qui s'y développent et les actions partenariales conduites sur le territoire (Acordanse, e-clos, les voisinades...). C'est d'autant plus vrai que le quartier vient de vivre une opération de renouvellement urbain et qu'anciens et nouveaux habitants se côtoient. Nous savons que le vivre ensemble ne se décrète pas et qu'il ne suffit pas de réhabiliter et reconstruire à neuf, faut-il encore que les personnes s'y rencontrent dans les meilleures conditions possibles.

L'antenne est reconnue pour avoir une vigilance auprès des habitants les plus précaires.

Concernant le devenir de l'antenne, il semble que les mètres carrés sociaux mis à la disposition des habitants, qu'elle représente, soient nécessaires.

Plusieurs propositions sont évoquées :

- Un rattachement avec le nouvel équipement « pôle social et culturel »
- Un maintien au CSL
- Attribution à une nouvelle fonction ou association comme Ebullisicence par exemple.

Certains partenaires sont attentifs au devenir du CSL et à la capacité de celui-ci à retrouver une mixité des publics si l'antenne n'était plus gérée par lui.

Il n'y a pas vraiment d'avis sur quelle structure serait la plus appropriée à gérer cet équipement.

Ce qui ressort est qu'il faudrait dans tous les cas travailler de manière complémentaire avec les équipements futurs et notamment le pôle social et culturel.

3.5 - Evaluation d'actions

Dans l'objectif d'étayer notre diagnostic nous avons souhaité mesurer le travail accompli au regard des axes stratégiques du projet. La méthode utilisée est l'évaluation d'actions.

Toutes les actions présentées dans le projet ne pouvant pas faire l'objet d'une évaluation, le Comité de pilotage a choisi d'évaluer des actions dans chaque axe stratégique. Concernant le projet famille qui constitue un enjeu fort, toutes les actions ont fait l'objet d'une évaluation. Celles-ci seront présentées dans le diagnostic du projet famille.

Toutes les évaluations ont été participatives incluant, des habitants, des bénévoles, des administrateurs et des salariés, d'âges divers.

Plusieurs méthodes :

- des temps de travail en petits groupes
- Une approche ludique par le biais de jeux lors de la journée pédagogique de 2017
- Brainstorming
- Questionnaires

Voici ci-dessous le résultat du travail mené.

L'ANIMATION PLEIN AIR

ANIMER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

Objectif général : Favoriser la vie de quartier

Objectifs opérationnels : Développer une démarche d'aller-vers les habitants

Objectifs de l'action :

Faire connaître le CSL comme équipement de proximité

Communiquer sur les actions du CSL

Recueillir les attentes et les besoins des habitants

EN QUOI LES ANIMATIONS PLEIN AIR PERMETTENT AUX HABITANTS D'ALLER A LA RENCONTRE DU CSL ?

L'évaluation de cette action est faite à partir :

Questionnaire en direction des adhérents

Travail en petit groupe constitué d'administrateurs, de salariés de de bénévoles

Brainstorming sur la signification de l'aller-vers

L'analyse des professionnels en charge de l'action

Il ressort que la salariée en charge de cette animation est souvent seule et n'a pas le temps de parler avec le public car fait son animation.

La question du support d'animation est posée, est-il indispensable ? pas forcément mais la tente est un repère et permet d'entrer en contact plus facilement avec les personnes. L'animation est un moyen, alors comment l'utiliser afin de répondre à notre objectif ? Trouver d'autres moyens que l'animation.

Est-ce que l'on interroge les personnes qui poussent la porte du CSL afin de savoir comment elles ont connu la structure ? On ne s'est pas donné les moyens de comptabiliser le nombre de personnes qui se présentent au CSL après être allé à une animation plein air.

Ce sont toujours les mêmes personnes que l'on touche sur le quartier. Se pose la question de la diversification des lieux.

On repère dans les activités du CSL au moins 10 personnes croisées lors des animations.

L'aller-vers est perçu comme : aller à la rencontre des gens, accueillir, sortir, écouter, échanger, écoute active, recueillir, apprécier, méthode, compétences relationnelles, la posture, les moyens, se sentir à l'aise et capable de le faire, favoriser le contact, discuter.

Autant d'éléments indispensables pour favoriser la rencontre avec les habitants.

On se demande si tout le monde peut le faire ?

Il apparaît que les animations plein air dans leur forme actuelle ne permettent pas aux habitants d'aller à la rencontre du CSL, de faire que l'habitant se sente légitime pour déposer une parole, de parler de ses besoins, ses attentes.
Il apparaît que l'on doit redéfinir les objectifs de cette action, le public cible, les lieux d'implantation.

LA FETE DE QUARTIER

ANIMER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

Objectif général : Favoriser la vie de quartier

Objectifs opérationnels : Organiser et animer des manifestations sur le quartier

Objectifs de l'action :

Dynamiser le quartier autour d'un évènement festif

Créer des rencontres entre habitants/adhérents/salariés/bénévoles

Associer les associations et les acteurs du quartier

EN QUOI LA MISE EN PLACE D'UNE FETE EST VECTEUR D'UNE DYNAMIQUE DU VIVRE ENSEMBLE ?

L'évaluation de cette action est faite à partir :

Synthèse de la journée du 25 novembre 2017 entre salariés et administrateurs

L'analyse des professionnels en charge de l'action

Une fête de quartier est mise en place depuis 2016 sur le territoire de Laënnec au sein de la résidence Ambroise-Paré (SACVL). Pas d'autre emplacement suffisamment vaste sur le quartier pour accueillir cet évènement.

Un évènement construit en partenariat avec la MJC Laënnec Mermoz.

Retour des habitants : la fête un réel temps de vivre ensemble : fête pour tous, diversité, festif, convivialité, mixité, partage, espace sur le quartier, intergénérationnel, cohésion, joie, amusement, solidarité, habitants, salariés, bénévoles, familles...

La majorité des mots utilisés reflètent un temps de partage et de convivialité.

Le vivre ensemble se retrouve dans la communication qui est décrite comme simple, accessible, attirante, mixité, qui donne envie, efficace, qui s'adresse à tous les publics, communication intergénérationnelle.

La fête est un vecteur de vivre ensemble grâce aux commissions de préparation qui réunissent salariés, bénévoles, administrateurs, habitants. Cela se traduit par : transversalité, cohésion d'équipe, mobilisation, entraide, humain, collaboration, notion d'équipe, échange.

Le lieu a une place importante dans la question du vivre ensemble. Le quartier Laënnec n'étant pas doté d'une grande place publique, le choix était limité. Le lieu trouvé est stratégique au cœur du quartier, plutôt adapté à la convivialité, un repère pour tous, pied d'immeuble, verdure, bonne répartition des animations sur le site, optimisation de l'espace, sécurité pour les enfants, vue globale.

Un partenariat fort avec la MJC Laënnec Mermoz présente régulièrement aux côtés du CSL. Autorisation de la SACVL pour utiliser l'emplacement. La première année GLH et d'autres associations étaient partenaires. Ce travail en partenariat est indispensable pour réussir à atteindre nos objectifs et favoriser le vivre ensemble.

LE BENEVOLAT

ANIMER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

Objectif général : Soutenir l'engagement bénévole

Objectifs opérationnels : Favoriser la participation et l'accompagnement des bénévoles

Objectifs de l'action :

Travailler en lien avec les secteurs d'activité

Accueillir le bénévole

Formaliser le parcours du bénévole

Valoriser le bénévolat

EN QUOI LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES BENEVOLES AU CSL PERMET DE CONSOLIDER LEUR ENGAGEMENT ?

L'évaluation de cette action est faite à partir : De questionnaires en direction des bénévoles

L'évaluation de cette action est faite à partir :

Synthèse de la journée du 25 novembre 2017 entre salariés et administrateurs

L'analyse des professionnels en charge de l'action

| CRITERES | INDICATEURS | REALISATIONS |
|----------|-------------|--------------|
|----------|-------------|--------------|

| | | |
|--|---|---|
| Lien avec les équipes du CSL Repérage, circuit, suivi | <u>DE REALISATION</u> Procédures et moyens humains mis en œuvre | Mise en place d'une procédure d'accompagnement Création d'un poste de référent |
| Mise en place d'outils de suivi | Nombre d'outils créés | Création d'une charte Création du carnet du bénévole Mise en place de feuilles d'heures Mise en œuvre d'un règlement du bénévole par activité |
| Suivi individuel | <u>DE RESULTAT</u> Nombre d'entretiens réalisés Nombre de bilans à mi-parcours Formation réalisées | 16 bénévoles reçus individuellement Pas d'entretien à mi-parcours Pas de formation réalisée Au moins une rencontre dans l'année 31 bénévoles présents |
| Temps collectifs | Nombre de rencontres proposées Nombre de bénévoles présents Nombre de salariés présents | 3 salariés présents. La présence montre l'engagement. des bénévoles. Se sentent faire partie de, reconnus, valorisés, donc plus d'assiduité |

LE PUBLIC ADOLESCENT

REAFFIRMER LA COMPETENCE DU CSL SUR SON TERRITOIRE D'INTERVENTION

Objectif général : Se recentrer sur Laënnec

Objectifs opérationnels : Réajuster l'intervention du CSL en direction de publics ciblés

Objectifs de l'action :

Développer le lien social par une démarche d'éducation populaire

Intégrer la notion de parcours individuel des jeunes dans les projets d'animations

Favoriser l'implication des jeunes et de leurs familles

Enrichir la dynamique de développement culturel

EN QUOI L'ACCUEIL DES 11-17 ANS PERMET DE REpondre AUX BESOINS DE CE PUBLIC ?

L'évaluation de cette action est faite à partir :

Brainstorming

Temps réalisé en après-midi auprès des adolescents accueillis dans notre espace

Questionnaires avec des thématiques en direction des parents

Les jeunes ont souligné le fait d'avoir un espace à proximité de chez eux et de participer à des activités sur des temps libres, les mercredis et vacances. Ils évoquent le besoin de se retrouver entre eux en dehors du collège.

Ils évoquent la confiance qui leur est accordée au sein de l'espace d'accueil, avec la possibilité de prendre des initiatives, de co-construire le programme avec les

animateurs, de participer à des activités selon leurs envies. Ils disent que c'est aussi l'espace des plus grands au Centre Social, où ils sont mis en valeur, où ils sont libres de venir quand ils le souhaitent seuls ou accompagnés.

Tous les jeunes jugent cet espace comme étant un endroit où il y a des règles, mais aussi où l'on peut plus facilement se parler, s'entraider, s'écouter, s'amuser, apprendre les uns des autres. Ils disent découvrir d'autres choses que leur quartier, participent à des activités qu'ils n'auraient jamais pu faire, des activités qu'ils aiment et pour lesquelles ils gardent un très bon souvenir : Match de l'Euro 2016, passage à la radio, aller pêcher à Miribel, une soirée à Vaulx en Velin, le défilé à Turin à l'occasion de la Biennale de la danse. Il y a une demande de faire plus d'activités en soirée et le week-end.

Les parents se sentent rassurés lorsque leurs enfants sont pris en charge par des professionnels, qu'ils ne sont pas sur le quartier ou devant la TV ou la console. Ils disent que c'est une alternative lorsqu'ils ne sont pas en capacité de s'occuper d'eux. Plusieurs raisons sont évoquées : le travail, le manque de temps, les moyens. Les inscriptions ainsi que la tarification sont pour la majorité des familles accessibles et raisonnables.

Les parents se disent soulagés, rassurés lorsque leurs enfants sont accompagnés par d'autres adultes, en sécurité, avec un cadre.

Ils souhaiteraient qu'il y ait un accueil de soutien scolaire en plus de l'accueil de loisirs.

LA COMMUNICATION

FAVORISER LE RAYONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

Objectif général : Développer la communication en interne et en externe

Objectifs opérationnels : Réajuster l'intervention du CSL en direction de publics ciblés

Objectifs de l'action :

Favoriser la visibilité du CSL auprès des différents publics (adhérents, administrateurs, bénévoles)

Transmettre l'information au public plus large.

EN QUOI LA COMMUNICATION PEUT-ELLE FAVORISER UNE MEILLEURE VISUALISATION DES ACTIONS ET DES PROJETS ?

L'évaluation de cette action est faite à partir :

Synthèse de la journée du 25 novembre 2017 entre salariés et administrateurs

Questionnaire en direction des adhérents

Selon les adhérents nous observons :

- Des éléments positifs : les supports de communication sont abondants et bien conçus. Les différents canaux de communication sont bien utilisés avec beaucoup d'informations sans inonder.
- Des éléments plutôt négatifs : La newsletter ne contient pas suffisamment d'informations. Le site internet n'est pas toujours très lisible : l'association de couleurs rend les informations difficiles à repérer ; la galerie de photos n'est pas assez mise à jour.

- Des suggestions : privilégier la communication par mail. Un mail mensuel regroupant l'actualité, les événements, les sorties à venir. Il est émis le souhait que le responsable des activités adultes soient plus présent dans les activités afin d'être un relai d'informations.

Ces quatre dernières années un effort a été fourni notamment en externe en direction des habitants et des adhérents avec le développement du site internet, la mise en place d'une page Facebook et la sortie d'une newsletter.

Sur l'année 2018, 1100 visites sur le site internet, 246 abonnés à la newsletter, 145 personnes suivent la page Facebook. Concernant les visites sur le site, elles sont constantes. Une augmentation de la fréquentation est à noter pour la page Facebook, avec 40 abonnés supplémentaires, et pour la newsletter, avec 50 abonnés en plus.

On se rend compte que l'utilisation de supports diversifiés d'informations la rend plus accessible, notamment à ceux qui maîtrisent les supports de communication modernes, tels que cités ci-dessus : site internet, Facebook, les mails.

N'oublions pas ceux qui n'ont pas accès, ne maîtrisent pas ou ne souhaitent pas faire usage de ces moyens-là. Un tiers des usagers ne donnent pas d'adresse mail lors de la prise de l'adhésion.

Le Centre Social réfléchit actuellement à un plan de communication. Il s'agit de définir une vraie stratégie qui permettrait de cibler la bonne communication en fonction des publics visés.

4. LES PERSPECTIVES 2019-2023

4.1 - Des valeurs réaffirmées

Le projet associatif présenté s'appuie sur de valeurs qui font référence et apportent de solides fondations à son action.

Les administrateurs et les salariés du Centre Social Laënnec ont pris du temps ensemble pour se redire l'importance de ses valeurs.

Ils positionnent en premier la valeur qui est présentée comme un principe de fonctionnement : **La Laïcité**.

Ensuite le Centre Social inscrit ses actions dans les valeurs de la république française : **Liberté, Egalité, Fraternité**

Il se place dans le mouvement de l'éducation populaire et réfère son action à trois valeurs fondatrices que sont **la dignité humaine, la solidarité et la démocratie**.

Pour finir, il reprend des valeurs qui lui semblent également indispensables.

Voici le fruit des réflexions de chacun pour s'attacher à mettre des mots afin de définir ce qu'il ressent. Ces mots ont ensuite été transposés à une vision plus collective.

Certaines valeurs sont réintroduites de la même façon qu'il y a quatre ans.



La laïcité est un principe légal qui s'impose à nous. Dans ces temps troublés, où chacun peut se sentir perdu, réaffirmer ce qu'on entend par laïcité semble incontournable. La définition initiale de la laïcité qui est un principe de séparation dans l'Etat de la société civile et la société religieuse, apparaît comme insuffisante aujourd'hui. Elle a besoin d'être précisée et adaptée au fonctionnement de la société actuelle.

Il ressort que la Laïcité est une valeur sur laquelle repose les bases de la vie d'une société multiculturelle où chacun peut de façon personnelle, assumer ses croyances et ses opinions. Dans un espace de vie sociale, comme le Centre Social, la laïcité doit garantir de la neutralité des débats, en dehors des convictions religieuses et/politiques de chacun.

Le Centre Social accueille des publics de toutes origines, croyances, confessions... Afin d'assurer la neutralité, le projet est là pour nous rappeler cet engagement et servir de référence lorsque des dérives peuvent s'observer ou que les débats ne sont pas concluants et trop orientés.



Etre libre c'est s'autoriser et être autorisé à s'exprimer, créer, penser, Aller et Venir en réduisant les formes de contraintes, les freins, les limites. C'est la capacité à faire des choix, émettre des idées qui concernent nos comportements, nos actes au quotidien.

Le Centre Social Laënnec participe à la liberté d'agir de ses habitants et favorise la citoyenneté.

Une de ses ambitions est d'employer une démarche d'Education Populaire. Cette démarche implique la capacité à agir et donc la liberté de le faire.



L'égalité, c'est de donner les mêmes droits à tout le monde. C'est essayer de compenser les inégalités de fait, c'est lutter contre toutes les formes de discrimination.

C'est également une valeur fondamentale de l'éducation populaire qui nous permet au sein du Centre Social d'accueillir tous et chacun sans discrimination, en consacrant la même attention. C'est donner accès à tous en adaptant nos moyens.

En perspective, il serait intéressant de voir comment ces valeurs et principes se déclinent au sein des actions qui sont conduites. Ce travail pourrait se faire de façon interactive. Nous pourrions imaginer une sorte de Forum à conduire auprès des usagers qui traversent nos espaces d'accueils.



La fraternité est un lien d'amour inconditionnel.

C'est entretenir un lien bienveillant pour aller main dans la main, dans la même direction.

C'est agir dans un esprit de solidarité.

La valeur de fraternité nous permet de sortir de l'individualisme pour se diriger vers des actions collectives et solidaires. Cette valeur permet aux personnes d'être soutenues.

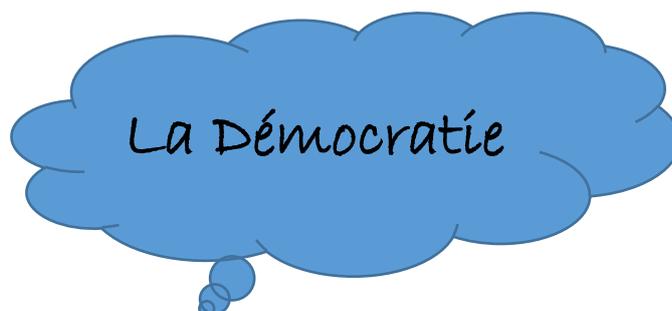


Reconnaitre la dignité humaine et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres Sociaux.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.



Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres Sociaux.



Opter pour la démocratie, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.



L'engagement passe par l'implication des individus pour l'intérêt collectif. Agir pour que chaque citoyen ait une place reconnue dans la société. Troquer l'intérêt individuel pour l'intérêt collectif. Il n'y a pas de petit ou grand engagement. Le fonctionnement associatif et son fondement reposent sur l'engagement des habitants et sur leur présence au sein de la vie associative et des instances statutaires.



La tolérance c'est d'accepter l'autre dans ses différences.

Nous pouvons nous référer à la pluralité d'administrateurs et des publics avec des diversités religieuses, politiques, et autres...

Pour faire ensemble, il faut tolérer l'autre, la contradiction, parfois c'est accepter de revoir ses positions. C'est accueillir un public divers et varié à travers ses variétés et ses variations.



Le respect, c'est d'abord l'idée qu'on ne vit pas seul et que nos actes ont des conséquences. Pour faire société, il est nécessaire de considérer l'autre, reconnaître son semblable, accepter les différences.

Respecter l'autre dans son intégrité, sa singularité est symbole d'ouverture et d'acceptation des autres et leur permettre de se sentir reconnus à part entière.

Au Centre Social Laënnec le principe de base est de travailler avec de l'humain. Travailler avec respect nécessite de considérer l'autre tel qu'il est et là où il en est, et de partir de lui, de ses demandes, attentes et envies.

4.2 - Les axes stratégiques retenus

Le Centre Social Laënnec a défini les axes stratégiques de son projet associatif. Pour cela, il s'est appuyé sur les travaux conduits pendant les 18 derniers mois.

Nous proposons une présentation schématique de la déclinaison des axes stratégiques afin de bien comprendre le cheminement des constats aux enjeux à la définition des objectifs généraux et opérationnels.

(Cf : annexe 4)

Les axes stratégiques retenus permettent de s'adresser à tous les publics, individus et familles, sur les deux territoires tout en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Ils vont permettre aux habitants de se mettre en mouvement et de contribuer ainsi, au « **mieux vivre ensemble** ».



4.3 – La mise en vie des axes stratégiques

Les axes stratégiques sont déclinés dans les schémas ci-dessous à travers des objectifs généraux eux-mêmes précisés en objectifs opérationnels puis en actions.

AXE 1 - POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

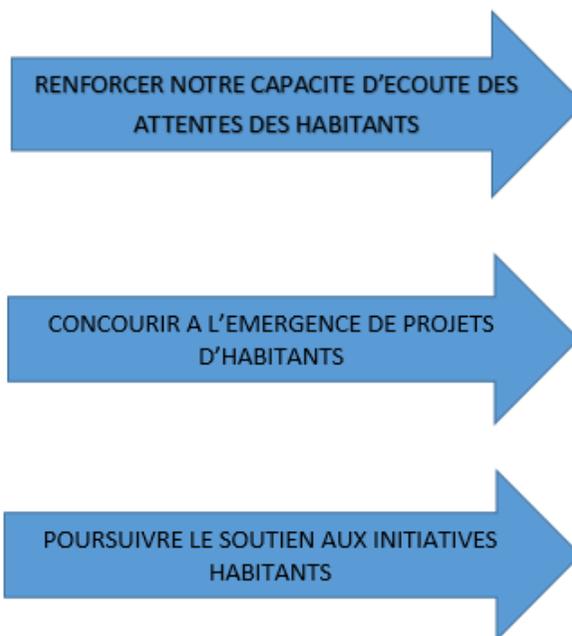
OBJECTIF GENERAL



ACTIONS EXISTANTES

ACTIONS A DEVELOPPER OU RENFORCER

OBJECTIFS OPERATIONNELS



ACTIONS

Développer les connaissances des professionnels, les sensibiliser à la démarche d'aller-vers

Inscrire les professionnels dans un parcours formatif sur le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Mettre en place des temps de rencontres formels avec les habitants au moins deux fois par an sous forme de débats

Développer la rencontre hors les murs auprès des habitants

Développer le café paroles

Poursuivre l'accueil des associations

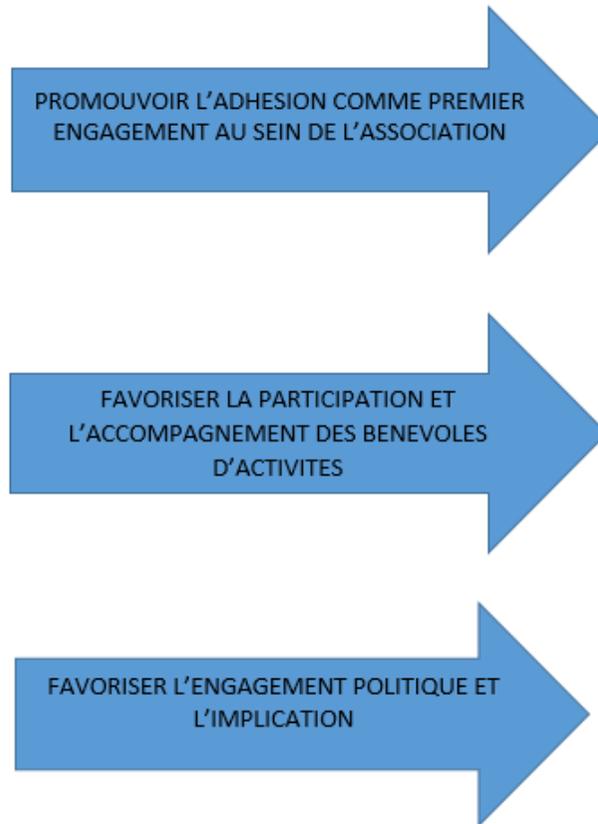
Poursuivre le soutien aux initiatives habitants : soirée jeux, groupe gym

AXE 1 - POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

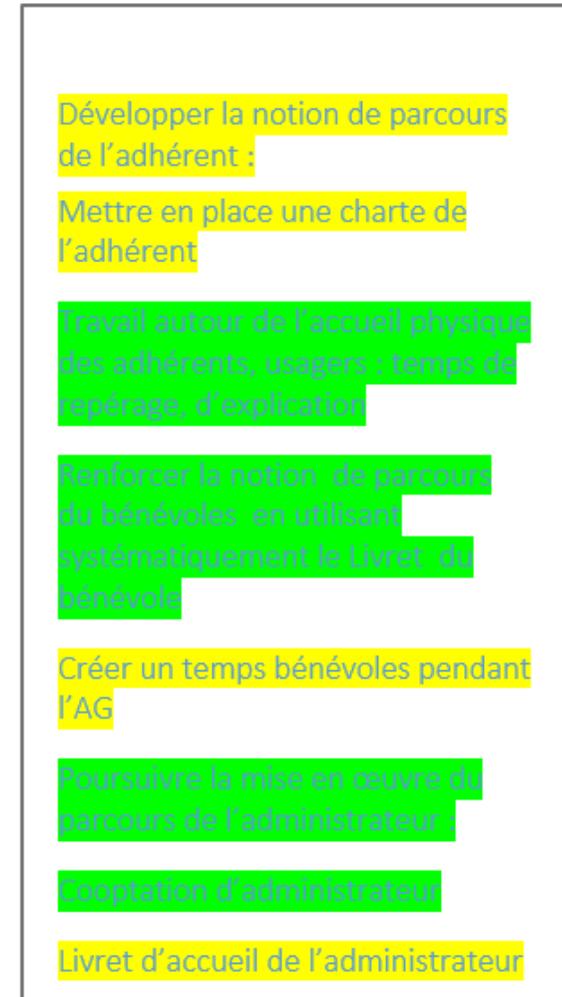
OBJECTIF GENERAL



OBJECTIFS OPERATIONNELS



ACTIONS



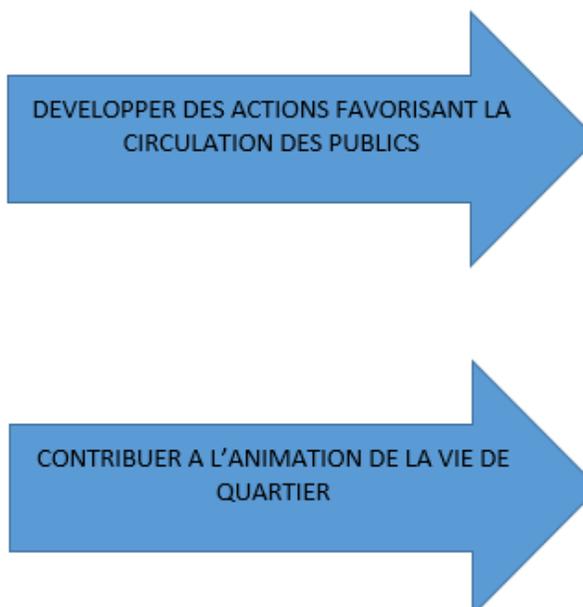
Cf. : Tableaux des actions en annexe n°3

AXE 2 - REAFFIRMER LA COMPETENCE DU CSL SUR SON TERRITOIRE D'INTERVENTION REGROUPANT LES QUARTIERS LAENNEC ET MERMOZ NORD

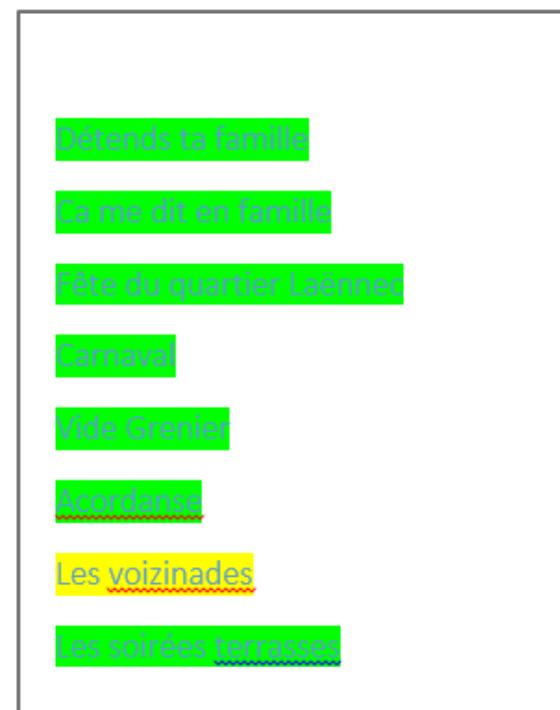
OBJECTIF GENERAL



OBJECTIFS OPERATIONNELS



ACTIONS



Cf. : Tableaux des actions en annexe n°3.

AXE 3 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU PROJET FAMILLE ET L'INSCRIRE COMME AXE TRANSVERSAL

OBJECTIF GENERAL

1 – FAVORISER
L'ACCOMPAGNEMENT
DES FAMILLES DANS
LEUR SINGULARITE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS
L'EXERCICE DE LEUR FONCTION PARENTALE

ACCOMPAGNER L'ACCES AUX DROITS POUR
LES FAMILLES LES PLUS FRAGILES

SOUTENIR LES FAMILLES DONT L'ENFANT
PRESENTE UN COMPORTEMENT ATYPIQUE

ACTIONS

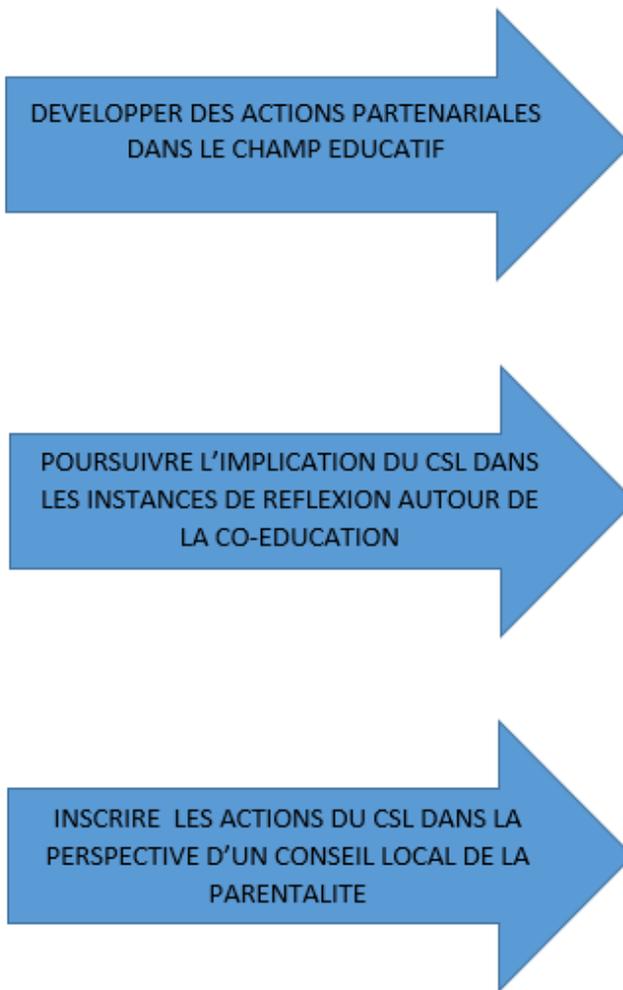
- Rendre nos actions, en direction des familles, plus lisibles et visibles. Créer un programme trimestriel regroupant les propositions.
- Lieu d'Accueil Parents Herriot
- Autour d'une tasse
- CLAS II et CLAS III Herriot
- Détends ta famille
- Sorties familiales et de proximité
- Faire évoluer l'accomp à la vie quotidienne : réfléchir à conjuguer 1 temps d'accomp. Avec le temps autour d'une tasse. Formaliser le temps « coup de pouce »
- Faire évoluer le projet Familles and Co
- Mettre en place une Commission de veille
- Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Maintenir l'Accueil des enfants (ACM, EAJE) quelles que soit la problématique repérée

AXE 3 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU PROJET FAMILLE ET L'INSCRIRE COMME AXE TRANSVERSAL

OBJECTIF GENERAL

2 – FAIRE
RECONNAITRE LE CSL
COMME ACTEUR DE
LA CO-EDUCATION
DES ENFANTS

OBJECTIFS OPERATIONNELS



ACTIONS

- Prendre en compte la situation des familles fréquentant les ALAE
- LAEP
- Projet respiration
- Projet familles and Co
- Participation aux instances du PEDT
- Participation aux instances mises en place dans le cadre des cités éducatives
- Continuer à développer le groupe d'appui à la parentalité
- Mettre en place un livret regroupant les actions en direction des familles, à l'échelle du 8^{ème}.
- Poursuivre la réflexion avec la CAF et la VDL dans la perspective de créer un conseil local de la parentalité

AXE 3 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU PROJET FAMILLE ET L'INSCRIRE COMME AXE TRANSVERSAL

OBJECTIF GENERAL

3 – POURSUIVRE LA
DYNAMIQUE
TRANSVERSALE
DEVELOPPEE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

FAIRE QUE CHAQUE ACTION CONDUITE
DANS LES DIFFERENTS SECTEURS
D'ACTIVITES CONTRIBUE AU
DEVELOPPEMENT DU PROJET FAMILLE

POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT
D'ACTIONS EN TRANSVERSALITE

ENGAGER UNE REFLEXION GLOBALE
AUTOUR DES PROBLEMATIQUES
FAMILIALES RENCONTREES

ACTIONS

Veillée parents-enfants
développée au sein de l'ALSH
Laënnec

Petits déjeuners parents-enfants
développés au sein de l'ALSH
Mermoz

Un temps pour vous développé au
sein de l'animation de proximité 6-
11 ans

Ca me dit en famille en demi-
journée

Ca me dit en famille en journée

Mettre en place une instance dite
Commission de veille

Le projet famille est décliné dans son intégralité dans le document à part intitulé « Projet famille 2019-2023 ».

AXE 4 - RENFORCER LA COLLABORATION DU CSL AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

OBJECTIF GENERAL

1 – PERENNISER LES COLLABORATIONS EXISTANTES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

POURSUIVRE LES COLLABORATIONS D'ACTION

CREER DE NOUVEAUX PROJETS EN PARTENARIAT

ACTIONS

Participer aux actions conduites sur le territoire et développées dans le cadre des ateliers santé ville

Favoriser la participation de tous les secteurs d'activité à la grande lessive

Poursuivre l'action Cha'tpiti 8 développée tous les deux ans

Développer le partenariat pour élargir l'ouverture du LAEP

Mettre en place une action collective dans le cadre du groupe d'appui à la parentalité

Développer en partenariat avec la MJC Laënnec Mermoz des actions autour de l'espace partagé e-clos de Mermoz Nord

AXE 4 - RENFORCER LA COLLABORATION DU CSL AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

OBJECTIF GENERAL

1 – PERENNISER LES COLLABORATIONS EXISTANTES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

POURSUIVRE LES COLLABORATIONS D'ACTION

CREER DE NOUVEAUX PROJETS EN PARTENARIAT

ACTIONS

Participer aux actions conduites sur le territoire et développées dans le cadre des ateliers santé ville

Favoriser la participation de tous les secteurs d'activité à la grande lessive

Poursuivre l'action Chapitre 8 développée tous les deux ans

Développer le partenariat pour élargir l'ouverture du LAEP

Mettre en place une action collective dans le cadre du groupe d'appui à la parentalité

Développer en partenariat avec la MJC Laënnec Mermoz des actions autour de l'espace partagé e-clos de Mermoz Nord

AXE 4 - RENFORCER LA COLLABORATION DU CSL AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

OBJECTIF GENERAL

2 – S'INSCRIRE DANS UN NOUVEAU PARTENARIAT A L'ECHELLE DU 8EME DANS LA PERSPECTIVE DE L'ARRIVEE DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS

OBJECTIFS OPERATIONNELS

PARTICIPER AUX INSTANCES DE REFLEXION AUTOUR DU NOUVEAU PROJET SOCIAL DE SANTY

CONTRIBUER A LA RECONFIGURATION DES ZONES DE COMPETENCES QUI SOIT COHERENTE ET COMPLEMENTAIRE

PARTICIPER A LA REFLEXION SUR LE POLE SOCIAL ET CULTUREL A VENIR

ACTIONS

Participer aux groupes de travail mis en place

Participer à la réflexion autour des évolutions des modèles économiques de nos structures

Participer au Conseil des équipements mis en place par la Mission Entrée Est

Investiguer un nouveau territoire hors de la zone de compétence du CSL à travers les Iris 0202 0203 0204

Cf. : Tableaux des actions en annexe n°3.

Cf : Annexe n°4 : Présentation schématique de la déclinaison des axes stratégiques

5 – LE PROCESSUS D’ÉVALUATION DU PROJET 2019-2023 : évaluer pour évoluer

Le processus d’évaluation du projet 2019-2023 se veut participatif. Il entend associer les habitants, les bénévoles, les administrateurs et les salariés.

Mais que signifie pour nous **EVALUER ?**

Un mot qui fâche, souvent, un exercice complexe.

Évaluer pour qui, pourquoi, pour quoi faire ?

Nous nous disons qu’il ne faut pas avoir peur d’évaluer, se remettre en question. L’évaluation guide le choix politique, c’est un chemin que l’on prend et si on s’aperçoit qu’on s’est trompé, on n’hésite pas à faire demi-tour !

Impliquer les habitants dans l’évaluation, c’est de permettre d’avoir des actions adaptées aux besoins de chacun.

Pour nous, évaluer, c’est parfois revenir sur ce qu’on avait décidé.

C’est montrer ou non l’efficacité, la pertinence du projet associatif.

C’est vérifier si les objectifs annoncés sont atteints.

On est dans l’idée de faire évoluer, de rectifier en prenant en compte les évolutions de la société, l’évolution des besoins.

Le processus d’évaluation n’est pas le point final du projet, il en est le miroir qui sert à se regarder, se remettre en question, réinterroger ses choix, ses stratégies.

Il s’inscrit dans un cycle, le cycle de vie du projet associatif. L’évaluation agit comme un ressort pour le relancer.

Elle est là pour :

- Vérifier la cohérence tout au long du cycle du projet, en opérant des ajustements, des remaniements, des modifications parfois.
- Observer de plus près et analyser finement les résultats afin d’en extraire la plus-value, d’en mesurer la réussite ou les écueils.
- S’adapter aux impondérables et maîtriser les enjeux.

Après quelques années de mise en pratique de l'évaluation, il apparaît la nécessité de poursuivre la formation des salariés dans ce domaine. Les notions de questions évaluatives, de critères, d'indicateurs ne sont pas toujours acquises. L'évaluation est confondue parfois avec la notion de bilan. Le Centre Social pense à organiser une formation collective à l'attention des salariés, ceux les plus impliqués dans le processus.

Le processus d'évaluation présenté ci-dessous est construit pour être interrogé collectivement, sous différentes formes. L'expérience aidant, il se veut plus élaboré que celui présenté lors du précédent projet.

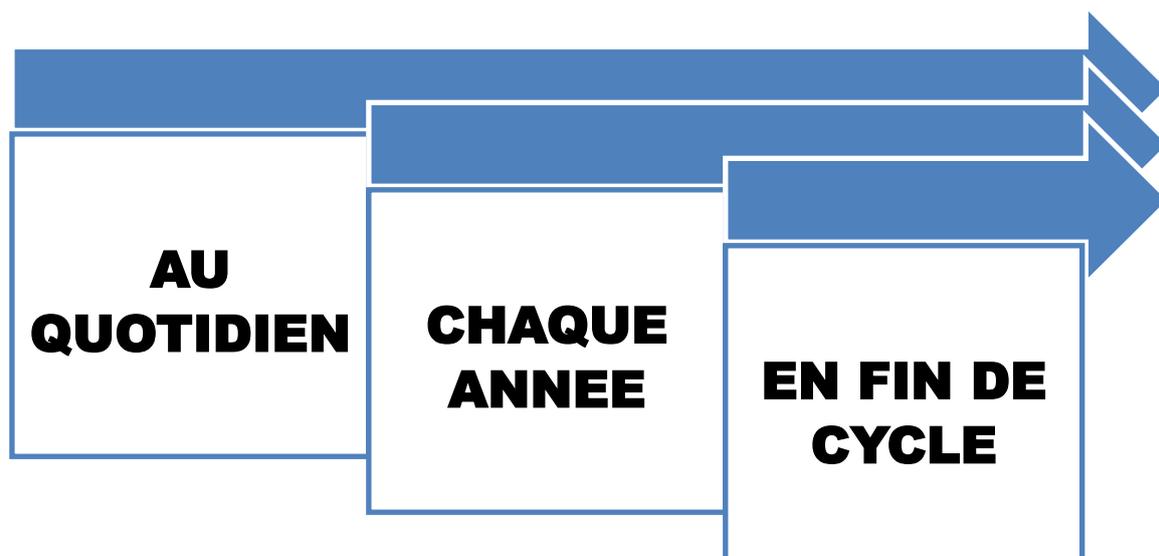
Il s'agit d'une évaluation en continu.

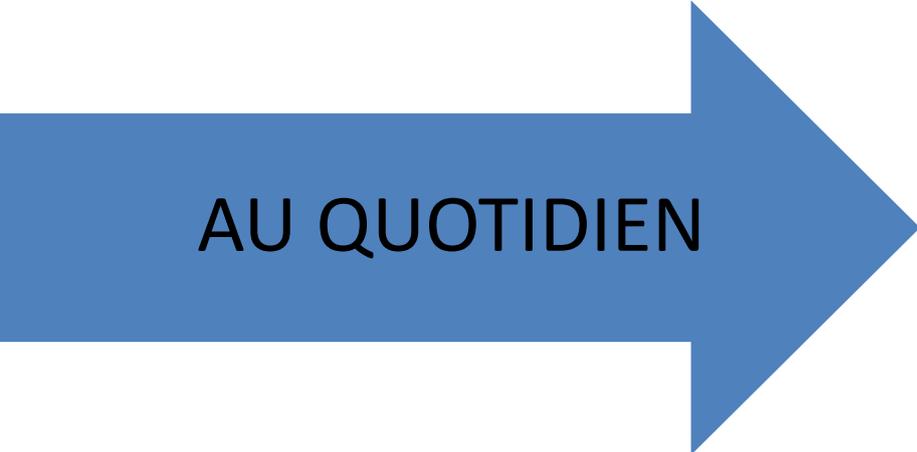
Le comité de pilotage mis en place pour le renouvellement du projet associatif va perdurer. Il sera le garant de la mise en œuvre du processus d'évaluation du projet social.

La commission famille mise en place pour le renouvellement du projet famille va également perdurer. Elle sera la garante de la mise en œuvre du processus d'évaluation du projet famille.

Le support d'évaluation est identique pour chaque action à évaluer. Les fiches actions présentées dans ce projet sont rédigées dans le sens d'une évaluation.

L'ÉVALUATION SOUS TOUTES SES FORMES





AU QUOTIDIEN

Tous les outils utilisés par les professionnels, au quotidien sont les moyens qui vont servir à la collecte des données :

Fiches de présences, fiches séances, bilans d'activité, logiciel NOE, questionnaires de satisfaction en direction des habitants.



CHAQUE ANNEE

LA MESURE DU TRAVAIL ACCOMPLI AU REGARD DES AXES STRATEGIQUES DU PROJET

METHODE

Les évaluations d'actions.

Une proposition est faite d'évaluer des actions du projet chaque année, en fonction des enjeux. Ces évaluations d'action se feront sous la forme participative en impliquant le plus possible les habitants, les salariés, les bénévoles et les administrateurs.

Est présenté ci-dessous l'exemple pour l'année 2020.

En 2020

AXE 1

Evaluation de l'objectif : **Concourir à l'émergence de projets d'habitants**

Action à évaluer : LE CAFE PAROLES

Evaluation de l'objectif : **Favoriser la participation et l'accompagnement des bénévoles**

Actions à évaluer : LE PARCOURS DU BENEVOLE ET LE PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR

AXE 2

Evaluation de l'objectif : **Contribuer à l'animation de la vie de quartier**

Action à évaluer : SOIREES TERRASSE

AXE 3 : LE PROJET FAMILLE (Cf. document à part intitulé « Projet famille 2019-2023 »)

Pour cette première année, le choix a été fait d'évaluer les actions s'inscrivant dans un partenariat avec les écoles.

Evaluation de l'objectif : **Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale**

Actions à évaluer : Lieu d'Accueil Parents et CLAS

Evaluation de l'objectif : **Développer des actions partenariales dans le champ éducatif**

Actions à évaluer : ALAE et Projet Respiration

AXE 4

Evaluation de l'objectif : **Poursuivre les collaborations d'action**

Actions à évaluer : LA GRANDE LESSIVE et CHAPITRE 8

Les années suivantes des travaux seront engagés de la façon suivante :

1 - LA MESURE DU TRAVAIL ACCOMPLI AU REGARD DES AXES STRATEGIQUES DU PROJET

METHODE

Les évaluations d'action

2 - LA MESURE DU CONTEXTE ET DES ENJEUX

METHODE

Des débats d'enjeux internes et externes autour des thématiques du territoire, du partenariat.

Des temps de rencontre en direction des habitants afin de connaître leur perception du Centre Social.

3 - UNE JOURNEE PEDAGOGIQUE

Depuis quelques années nous mettons en place une journée banalisée, à laquelle participent, les salariés et les administrateurs sur la base du volontariat. Cette journée est consacrée au projet associatif et à son évaluation. Le contenu est différent en fonction du moment où elle se situe dans le cycle du projet.

Elle participe à renforcer le sentiment d'appartenance au Centre Social. A faire prendre conscience à tous les acteurs qu'ils sont un maillon de cette organisation. Chacun y trouve une place, quelle que soit sa fonction. Elle permet à tous de s'impliquer dans le projet et d'améliorer sa connaissance du processus.

LE RAPPORT D'ACTIVITE

Nous conduisons actuellement une réflexion autour du rapport d'activité. Nous questionnons la forme actuelle. Il s'agit de le faire évoluer afin qu'il puisse s'inscrire dans le processus d'évaluation tout en gardant à l'esprit que ce document présenté et distribué lors de l'Assemblée Générale de l'Association s'adresse au plus grand nombre. Il doit être accessible et compréhensible par tous.

Ne pourrions-nous pas imaginer une forme plus traditionnelle comportant des éléments de bilan et une partie réservée à l'évaluation au regard de la question évaluative.



EN FIN DE CYCLE

On est sur un cycle de projet associatif pour lequel la démarche se poursuit pendant les quatre années.

L'évaluation du projet inscrite en continu se situe dans une démarche prospective. Elle va permettre de se projeter et de se réajuster en permanence. La dernière année verra l'aboutissement des travaux conduits les années précédentes.

Ce qui viendra alimenter le diagnostic du prochain projet.

CONCLUSION

« Le Centre Social joue un rôle important dans les politiques de développement social des territoires urbains ou ruraux par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative et la variété de ses interventions.

Les liens forts qu'il tisse avec son environnement le conduisent depuis toujours à prendre sa part dans la recherche d'une société plus juste et harmonieuse. Il est avant tout partenaire des habitants pour valoriser les potentialités de chacun, accompagner et soutenir les projets collectifs, développer des relations démocratiques et solidaires. Il se veut aussi un lieu de citoyenneté active en favorisant les échanges et les espaces de coopération pour inventer ensemble des réponses aux questions qui se posent sur le territoire. Les élus, les institutions, les associations sont les partenaires indispensables du dialogue que le Centre Social engage pour renforcer les synergies et la cohésion sociale du territoire. Chacun compte ! »

Claudie Miller

Présidente de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

C'est sur ces paroles de Madame Miller que s'achève le projet associatif du Centre Social Laënnec.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique collective qui favorise l'engagement de tous.

Il permet au Centre Social d'afficher ses ambitions, son identité, celle d'une association ancrée sur un vaste territoire en mouvement et de montrer sa capacité d'agir là où il se doit, dans l'application des valeurs et principes qu'il réaffirme.

Il permet de montrer son engagement avec toute sa force à être aux côtés des habitants, à leur permettre d'être acteurs de leur parcours.

Il affirme qu'il s'engage également à accompagner les évolutions du territoire quelles qu'en soient les conséquences.

Il montre sa capacité à se questionner en s'appuyant sur un processus d'évaluation faisant partie intégrante de la démarche.

Les membres du Conseil d'Administration remercient la Direction du Centre Social, les salariés et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet 2019-2023.

ANNEXES

ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC

ANNEXE N°2 : GRILLE DU QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS ET AUX USAGERS

ANNEXE N°3 : TABLEAUX DES ACTIONS DU PROJET SOCIAL

- o PROJETS SOLIDAIRES
- o CAFE PAROLE
- o ACCUEIL DES ASSOCIATIONS OU GROUPE D'HABITANTS
- o SOIREE JEUX

- o PARCOURS DE L'ADHERENT
- o PARCOURS DU BENEVOLE
- o PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR

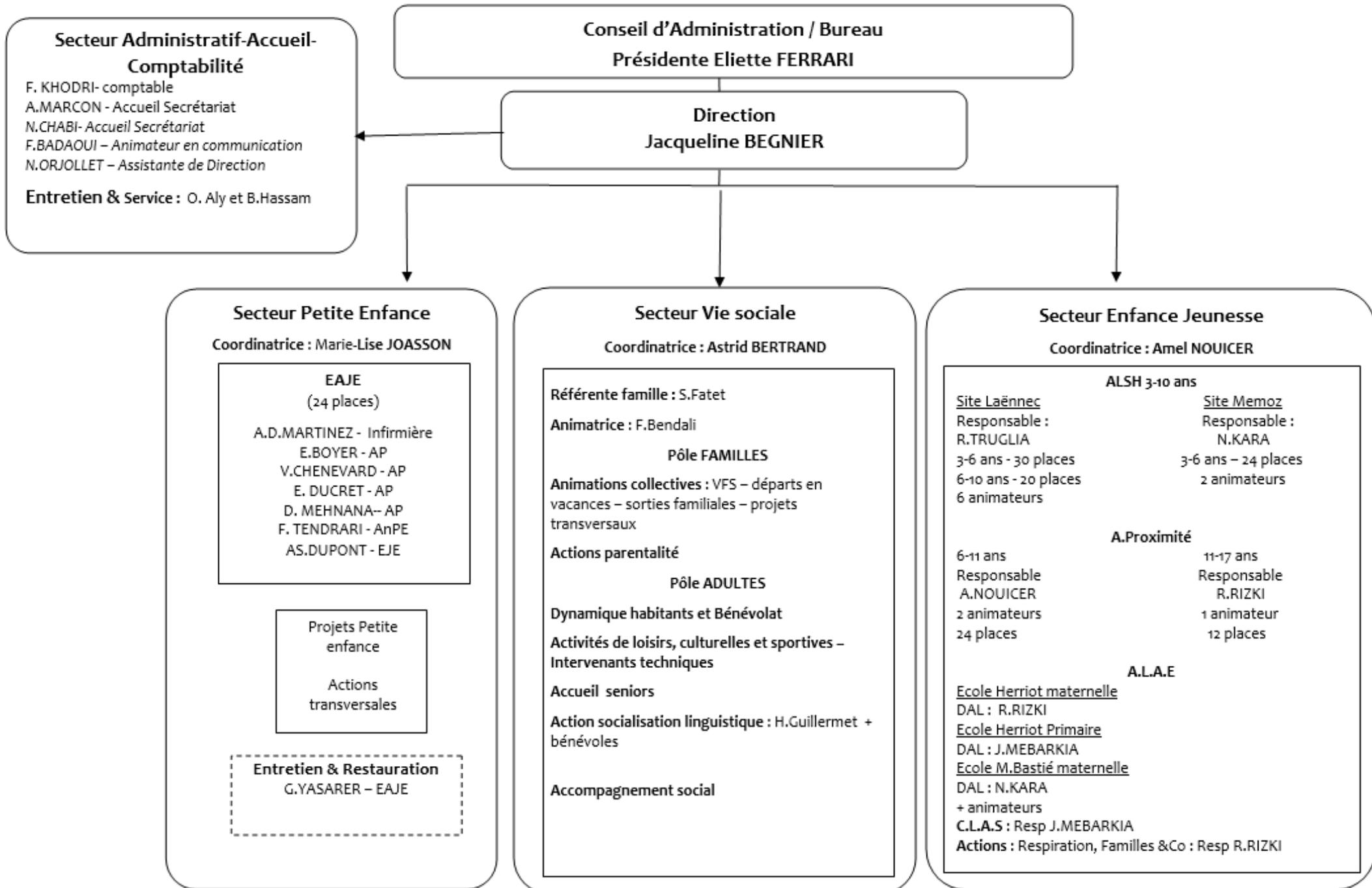
- o LA FETE DE QUARTIER
- o CARNAVAL
- o VIDE GRENIER
- o SOIREE TERRASSES

- o ATELIERS SANTE VILLE
- o GRANDE LESSIVE
- o CHÂT PITRE 8
- o L'E-CLOS

ANNEXE 4 : PRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA DECLINAISON DES AXES STRATEGIQUES

ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL LAËNNEC

ORGANIGRAMME



ANNEXE N°2 : GRILLE DU QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS ET AUX USAGERS



Questionnaire habitant - Projet Social 2019-2023

UTILISATION DU CENTRE SOCIAL

1 - Connaissez-vous le Centre Social?

| | Oui | Non |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Le bâtiment principal - Site Laënnec | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| L'antenne - Site Mermoz | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Si oui, comment en avez-vous eu connaissance?

Votre réponse _____

2 - Quel lieu fréquentez-vous?

- Bâtiment principal - Site Laënnec
- L'antenne
- Les deux

3 - Connaissez-vous le site internet du Centre Social?

- Oui
- Non

Si oui, la consultation est-elle facile?

- Oui
- Non

Les informations données vous paraissent-elles :

| | Oui | Non |
|---------|-----------------------|-----------------------|
| Utiles | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Claires | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

4 - Dans quelle(s) activité(s) êtes-vous inscrit?

Votre réponse _____

5 - D'après-vous le Centre Social répond aux besoins de qui?

- Des habitants du quartier
- Des familles
- Des personnes âgées
- Des jeunes
- Des personnes rencontrant des difficultés

6 - D'après-vous le Centre Social répond à quels besoins?

- Accompagnement aux départs en vacances
- Accès aux loisirs
- Accompagnement administratif
- Soutien pour un dossier d'aide financière
- Orientation pour l'accès à vos droits (allocations, PAJE, retraite,etc)

PERCEPTION DU CENTRE SOCIAL

7 - Pensez-vous que le Centre Social soit un lieu utile?

- Oui
- Non

8 - Quelle image avez-vous du Centre Social?

- Bonne

Pourquoi?

Votre réponse

9 - Qu'aimeriez-vous trouver au Centre Social Laënnec?

Votre réponse

VIE ASSOCIATIVE

10 - Êtes-vous adhérent(e) au Centre Social?

- Oui
- Non

11 - Êtes-vous bénévole au Centre Social?

- Oui
- Non

Si oui, qu'y faites-vous?

Votre réponse

Si non, pourquoi?

Votre réponse

12 - Pouvez-vous donner 3 mots qui pour vous, définissent le Centre Social?

Votre réponse

LA SATISFACTION

13 - Êtes-vous satisfait de :

| | Oui | Non |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| L'amplitude horaire | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| L'accueil | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| La convivialité | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| L'écoute | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| La disponibilité | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Des activités proposées | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Merci de préciser :

Votre réponse

LA VIE DE QUARTIER

14 - Avez-vous noté une évolution sur votre quartier d'habitation?

Oui

Non

Si oui, laquelle?

Votre réponse

15 - A-t-elle une incidence sur votre vie de tous les jours?

Oui

Non

16 - D'après vous qu'est ce qui qualifie votre quartier? (3 choix)

- Convivialité
- Sécurité
- Transports
- Animation
- Espaces publics et jardins
- Commerces
- Lieux culturels et loisirs
- Autre : _____

17 - D'après-vous quels sont les atouts du quartier?

Votre réponse _____

18 - D'après-vous quels sont les points faibles du quartier?

Votre réponse _____

COMPOSITION DE LA FAMILLE

19 - Nombre d'adultes

| | | | | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| <input type="radio"/> |

20 - Nombre d'enfants

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| <input type="radio"/> |

Âges des enfants :

Votre réponse _____

21 - Avez-vous une activités professionnelle?

- Oui
- Non

22 - Quel est votre âge?

Votre réponse _____

23 - Sur quel quartier habitez-vous?

Votre réponse _____

Depuis quand?

Votre réponse _____

ANNEXE N°3 : TABLEAUX DES ACTIONS DU PROJET SOCIAL

- o PROJETS SOLIDAIRES**
- o CAFE PAROLES**
- o ACCUEIL DES ASSOCIATIONS OU GROUPE D'HABITANTS**
- o SOIREE JEUX**

- o PARCOURS DE L'ADHERENT**
- o PARCOURS DU BENEVOLE**
- o PARCOURS DE L'ADMINISTRATEUR**

- o LA FETE DE QUARTIER**
- o CARNAVAL**
- o VIDE GRENIER**
- o SOIREEES TERRASSES**

- o ATELIERS SANTE VILLE**
- o GRANDE LESSIVE**
- o CHÂT PITRE 8**
- o L'ECLOS**

| | |
|--|---|
| ACTION <i>Projets Solidaires</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l'habitant à être acteur dans son quartier <u>Objectif général</u> : Favoriser la participation des habitants <u>Objectif opérationnel</u> : Associer les habitants dans la construction de projets |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <p>Une évolution de la société qui réaffirme certaines valeurs.</p> <p>Des actions et des acteurs (habitants et adhérents, associations partenaires, professionnels) inscrits dans une démarche solidaire et citoyenne :</p> <p>Des bourses de l'enfance solidaires</p> <p>Des stands solidaires au profit d'associations caritatives ayant trait au domaine de l'enfance</p> <p>Une boîte à partage créée et inaugurée en 2016</p> <p>Une journée citoyenne dans le programme de la semaine du vivre ensemble édition 2016</p> <p>Réalisation d'une salade participative dans le cadre du vide grenier édition 2018.</p> |
| OBJECTIFS | <p>Promouvoir une démarche éco-citoyenne</p> <p>Fédérer les différents acteurs du quartier autour de projets communs</p> <p>Favoriser la transversalité</p> |
| REALISATIONS PREVUES | <p>Accompagnement d'initiatives d'habitants</p> <p>Sensibilisation des professionnels et des publics sur le gaspillage alimentaire, le tri des déchets</p> <p>Redonner une deuxième vie aux objets du quotidien</p> <p>Organisation de conférences ou tables rondes sur des sujets de société</p> <p>Mise en place d'une commission citoyenne et solidaire, rassemblant des habitants et des professionnels garante de la mise en œuvre de projets</p> <p>Réalisation d'une charte du projet éco-citoyen</p> |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi l'éco-citoyenneté peut-elle rassembler des habitants autour de projets communs ? (Economie, Ecologie) |
| CRITERES | <p>La démarche participative</p> <p>Articulation de la place des habitants et des professionnels</p> <p>Un contenu de projet qui s'inscrit dans le champ de l'éco-citoyenneté</p> <p>Un projet qui répond à la valeur de solidarité</p> |
| INDICATEURS | <p>Au moins une réalisation par an</p> <p>Parité entre les professionnels et les habitants dans le projet réalisé</p> <p>Respect de la charte d'éco-citoyenneté</p> |
| MODE DE COLLECTE | <p>Bilan, compte rendu d'activité</p> |

| | |
|---|---|
| <p>ACTION</p> <p><i>CAFÉ PAROLES</i></p> | <p>AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l’habitant à être acteur dans son quartier</p> <p><u>Objectif général :</u> Favoriser la participation des habitants</p> <p><u>Objectif opérationnel :</u> Concourir à l’émergence de projets d’habitants (Recueillir la parole, les besoins, les envies des Habitants)</p> |
| <p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p> | <p>Le Centre Social développe de nombreuses actions en direction des familles avec la présence des parents et des enfants (LAEP, sorties familiales, « ça me dit en famille », soirée pyjama,)</p> <p><u>Des demandes ont été formulées par des adultes</u> auprès des accueils ou des professionnels du centre pour que <u>des temps d’accueil</u> au sein des locaux du Centre Social et de l’antenne soient mis en place et <u>ne s’adressent qu’aux adultes</u> qu’ils soient parents, grands-parents ou futurs parents.</p> <p>Les adultes soulignent l’importance de se rencontrer, d’échanger, et de sortir du cadre familial.</p> <p>Les professionnels ont mené une enquête auprès des habitants par le biais d’un questionnaire sur la zone de compétence durant le mois d’octobre 2018. Le dépouillement de ce questionnaire met en avant les demandes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre entres adultes (parents ou non) - Sur des temps plutôt en après-midi - Des temps conviviaux - Temps animé par des professionnels - Dans les locaux de l’antenne et dans ceux de Laënnec (cadre agréable, sécurisant et structurant) - Des thématiques, des sujets qui pourraient être abordés : Education, Discussions diverses, Ateliers, Repas partagés, Infos, Sorties et Développement de Projets collectifs ou individuels |
| <p>OBJECTIFS</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace d’échanges sécurisé et sécurisant <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un espace ouvert où les entrées et sorties sont libres • Poser un cadre • Favoriser la prise de paroles • Faciliter les échanges - Valoriser les compétences et le faire ensemble <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la personne, assurer un suivi si nécessaire • Valoriser le groupe • Travailler en lien avec les collègues des autres secteurs - Accompagner les habitants à la mise en place d’actions <ul style="list-style-type: none"> • Informer et conseiller • Laisser une grande liberté aux thématiques à aborder • Aider au diagnostic • Accompagner dans la rédaction de projets et leur réalisation. • Tendre vers une adhésion de Tous à l’association CSL |
| <p>REALISATIONS PREVUES</p> | <p>Un espace libre et gratuit à destination des habitants permettant la rencontre autour d’un café/ thé pour, partager, échanger et / ou impulser des projets collectifs et/ou individuels. Temps animé par une professionnelle.</p> |

| | |
|----------------------------|--|
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi, le café parole permet aux habitants d'être force de propositions et de mettre en place des projets collectifs ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation aux séances - Diversité des propositions - Réalisation effective |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 20 personnes différentes sur l'année - 4 participants réguliers par séance - 4 propositions faites dans l'année - 2 actions réalisées dans l'année |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'un cahier de séance : statistiques (Nombre de participants, Nombre de séances) et thématiques soulevées - Bilan par site, bilan global |

| | |
|--|---|
| ACTION <i>Associations ou groupes d'habitants accueillis</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l'habitant à être acteur dans son quartier <u>Objectif général :</u> Favoriser la participation des habitants <u>Objectif opérationnel :</u> Poursuivre le soutien aux initiatives habitants |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | Le Centre Social Laënnec accueille des associations partenaires culturelles, sociales, solidaires : 2 chorales, Tout'à Trac, stage CIDFF, comité de locataires Il accompagne des groupes d'habitants à la mise en place d'activités en autonomie avec un accompagnement méthodologique et logistique : parents et activités physiques, groupe femmes issues du stage CIDFF... |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à des groupes ou des associations de bénéficier de la mise à disposition de locaux, de moyens matériels..... • Répondre à des demandes d'habitants • Accompagner l'initiative et la prise de responsabilités en lien avec les valeurs du Centre Social • Favoriser la création de liens • Faire vivre le quartier |
| REALISATIONS PREVUES | <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de parents d'enfants et activités sportives - Chorales - Groupe femmes CIDFF - Tout' à Trac |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi l'accompagnement d'associations ou de groupes d'habitants favorise-t-il la création de liens ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du rôle du Centre Social - Echanges avec l'association ou le groupe accueilli - Nouvelles demandes |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins deux nouvelles demandes dans l'année - Tendre vers 100 % d'adhésion au Centre Social, des participants aux groupes accueillis - Implication en participant à l'AG (10 % de participants) |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Feuilles d'émargement (activités, AG) - Inscription NOE |

| | |
|--|--|
| ACTION <i>Soirées Jeux</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l'habitant à être acteur dans son quartier <u>Objectif général :</u> Favoriser la participation des habitants <u>Objectif opérationnel :</u> Poursuivre le soutien aux initiatives habitants |
| ÉLÉMENTS DE CONTEXTE | L'action soirées jeux (après-midi jeux dans sa première incarnation) a vu le jour en 2017 à l'initiative d'un collectif d'une dizaine d'habitants du quartier, utilisateurs du Centre Social pour la plupart. Demande d'un local pour jouer à des jeux de société. Désir de rencontrer de nouveaux joueurs et découvrir de nouveaux jeux. (mutualisation de moyens) Souhait du CSL de s'adresser à un public adulte |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les savoirs et les moyens - Apporter une culture ludique autour du jeu de société. - Permettre aux participants d'apporter cette culture du jeu dans leur foyer. - Impliquer le public adulte, le public étudiant - Faire découvrir le jeu dans d'autres espaces du Centre Social et à d'autres publics - Initier aux jeux dits « modernes » |
| REALISATIONS PREVUES | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise à disposition de locaux propices au jeu une fois par semaine en soirée 2. Mise à disposition de jeux |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi les soirées Jeux incarnent-elles une dynamique habitants et favorisent-elles le lien social dans le quartier ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - 1. Participation - 2. Implication des participants dans l'action elle-même ou dans la vie du Centre Social - 3. Recueil de la parole des participants sur leur pratique du jeu dans leur sphère familiale et ou amicale. |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - - 70 % de participants provenant de la zone de compétence du Centre Social. - - 10 % de participants bénévoles ou devenant bénévoles au Centre Social. - - 10 % de participants jeunes adultes. (18-25 ans) |
| MODE DE COLLECTES | <ul style="list-style-type: none"> - - Feuille de présence - - Groupe Facebook |

| | |
|--|--|
| ACTION <i>Parcours de l'adhérent</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l'habitant à être acteur dans son quartier <u>Objectif général :</u> Poursuivre le soutien à l'engagement bénévole <u>Objectif opérationnel :</u> Promouvoir l'adhésion comme premier engagement au sein de l'association |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse du nombre d'adhérents - Adhésion pas ou peu comprise par les usagers - Centre Social vu comme un lieu de « consommation » ou un lieu de « service » et non comme une association |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter le rôle du Centre Social au sein du quartier à chaque personne accueillie - Permettre aux adhérents de prendre conscience de leur rôle dans l'association - Formaliser l'engagement par l'adhésion |
| REALISATIONS PREVUES | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une charte/guide de l'adhérent - Mettre en place des temps de rencontre pour les nouveaux adhérents - Un outil pour la formation des équipes - Inciter à participer à l'AG |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi inscrire l'adhérent dans un parcours lui permet de prendre conscience de la notion d'engagement ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Signature de la charte - Participation à l'AG - Mise en place d' «un temps pour l'adhérent » |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - 100 % des nouveaux adhérents signataires de la charte - Au moins 10 % de nouveaux adhérents présents à l'Assemblée Générale |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel NOE - Classeur des chartes signées |

| | |
|--|---|
| ACTION <i>Parcours du bénévole d'activités</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l'habitant à être acteur dans son quartier <u>Objectif général :</u> Poursuivre le soutien à l'engagement bénévole <u>Objectif opérationnel :</u> Favoriser la participation et l'engagement des bénévoles d'activités |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <p>Difficultés à recruter des bénévoles malgré des habitants impliqués dans les activités.</p> <p>Pas ou peu de dynamique collective du groupe de bénévoles.</p> <p>Le rôle et la place du bénévole à conforter au sein du CSL.</p> <p>Existence d'une charte du bénévole et un temps collectif convivial par an organisé.</p> |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser le parcours du bénévole - Valoriser le bénévolat |
| REALISATIONS PREVUES | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mission du référent bénévole - Créer un projet d'accompagnement du bénévole (repérage, suivi, articulation salariés bénévoles...) - Mettre en place un accompagnement individuel et collectif - Travailler la question en transversalité |
| QUESTION EVALUATIVE | EN QUOI LA FORMALISATION D'UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DU BENEVOLE LUI PERMET DE CONSOLIDER SON ENGAGEMENT ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Participation effective - Dimension collective - Dimension individuelle |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 4 nouveaux bénévoles dans l'année (hors administrateur) - Au moins une réunion collective - Au moins un entretien individuel par bénévole/par an - 100% des nouveaux bénévoles signataires de la charte |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Fiches horaires au mois - Listing avec les coordonnées des bénévoles |

| | |
|--|---|
| ACTION <i>Parcours de l'administrateur</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Poursuivre la dynamique associative pour inciter l'habitant à être acteur dans son quartier <u>Objectif général :</u> Poursuivre le soutien à l'engagement des bénévoles <u>Objectif opérationnel :</u> Favoriser l'engagement politique et l'implication |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <p>Devenir administrateur, une démarche pas toujours connue et comprise.</p> <p>Une difficulté pour les nouveaux administrateurs à comprendre ce que l'on attend d'eux.</p> <p>Le renouvellement d'administrateur en panne.</p> <p>Des administrateurs peu impliqués dans la recherche de nouveaux membres.</p> <p>Peu de liens des administrateurs avec la Fédération des Centres Sociaux.</p> <p>Existence d'un règlement intérieur associatif.</p> |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre les habitants acteurs et citoyens - Favoriser l'implication des habitants dans la gouvernance de l'Association - Favoriser la connaissance et la compréhension du fonctionnement associatif - Favoriser l'implication dans le réseau fédéral |
| REALISATIONS PREVUES | <ul style="list-style-type: none"> - Livret de l'administrateur - Ecrire une démarche d'accompagnement afin de créer les conditions favorables à l'engagement - Mettre en place un suivi pour les administrateurs cooptés - Permettre aux nouveaux administrateurs de se former par la Fédération des Centres Sociaux |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi la mise en place d'une démarche d'accompagnement de l'habitant sur les questions de la gouvernance peut favoriser son engagement ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle participation - Parrainage - Informations fédérales reçues |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - 1 personne inscrite dans la démarche - 1 personne cooptée sur l'année - 1 correspondant fédéral au sein du Conseil d'Administration |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus de Conseil d'Administration |

| | |
|--|--|
| ACTION <i>Fête de quartier</i> <i>Laënnec</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Réaffirmer la compétence du CSL sur son territoire d'intervention regroupant Laënnec et Mermoz Nord <u>Objectif général</u> : Prendre en compte les deux territoires pour faire vivre la mixité sociale et économique <u>Objectif opérationnel</u> : Développer des actions favorisant la circulation des publics d'un territoire à l'autre |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <ul style="list-style-type: none"> - Pas de fête à Laënnec - Peu d'animation sur le territoire de Laënnec - Demande des habitants |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un évènement s'adressant à tous les habitants de la zone de compétence du CSL - Dynamiser le quartier autour d'un événement festif - Impliquer les associations et les acteurs du quartier |
| REALISATIONS PREVUES | <ul style="list-style-type: none"> • Une fête de quartier à Laënnec • Co-construction de l'évènement avec les acteurs du quartier et tous les secteurs du CSL • S'appuyer sur un comité de pilotage |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi la fête de quartier est vecteur de vivre ensemble ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective • Supports et thématiques co-organisés • Proportion public Laënnec et Mermoz • Communication et information pensées à l'échelle du territoire |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> • Une fête annuelle • Au moins 25 % de participants issus du quartier de Mermoz • Au moins deux partenaires investis • Diffusion de l'information sur l'ensemble du territoire • Au moins 5 personnes investies dans le comité de pilotage (habitants, professionnels) • Au moins 3 commissions pluridisciplinaires |

| | |
|---|---|
| <p>ACTION</p> <p><i>Carnaval</i></p> | <p>AXE DU PROJET SOCIAL : Réaffirmer la compétence du CSL sur son territoire d'intervention regroupant les quartiers Laënnec et Mermoz Nord</p> <p><u>Objectif général</u> : Prendre en compte mes deux territoires pour faire vivre la mixité sociale et économique</p> <p><u>Objectif opérationnel</u> : Contribuer à l'animation de vie de quartier</p> |
| <p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Restructuration du quartier quasi terminé - Nouveaux habitants - Pas d'événements sur la période février mars avril |
| <p>OBJECTIFS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser le quartier autour d'un événement festif • Créer du lien social en associant les habitants et les enfants du quartier • Favoriser la mixité sociale en pérennisant les partenariats associatifs |
| <p>REALISATIONS PREVUES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Un défilé prévu chaque année • Atelier « confection goûter » par les habitants • Travail en partenariat • Création d'un groupe de pilotage |
| <p>QUESTION EVALUATIVE</p> | <p>En quoi le carnaval est-il un temps fort sur le quartier et vecteur de lien social entre les habitants de Laënnec et Mermoz?</p> |
| <p>CRITERES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation • Taux de participation des habitants ateliers « confection goûter » • Taux de participation au défilé • Investissement des partenaires/ Chaque partenaires investit moyens humains, financier... |
| <p>INDICATEURS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Oui/non • Au moins 4 habitants sur chaque atelier «confection goûter » • Au moins 130 personnes défilant • Constitution d'un comité de pilotage / Trois personnes • Au moins 3 groupes d'accueils (ACM, EJE.....) participant au défilé |
| <p>MODE DE COLLECTE</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Fiches d'Inscription accueils • Comptage |

| | |
|--|---|
| ACTION <i>Vide grenier</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Réaffirmer la compétence du CSL sur son territoire d'intervention regroupant les quartiers Laënnec et Mermoz Nord <u>Objectif général :</u> Prendre en compte mes deux territoires pour faire vivre la mixité sociale et économique <u>Objectif opérationnel :</u> Contribuer à l'animation de la vie de quartier |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | A l'initiative du Centre Social, il s'agissait d'organiser un vide grenier annuel en partenariat avec d'autres associations de notre secteur. Cette action était donc déjà présente dans notre précédent projet social et son but principal était l'animation de la vie de quartier Le vide grenier est maintenant un évènement attendu avec 110 emplacements L'évolution à souligner : <ul style="list-style-type: none"> - son organisation est co-portée par différentes associations qui ne sont pas forcément les mêmes chaque année (Club de foot, Accorderie, Parents d'élèves....) - la présence de plusieurs habitants bénévoles - un accent mis sur l'aspect solidaire de l'évènement (stand d'association solidaire, stand sur l'écologie, stand ados ou stand des familles qui organisent un weekend collectif.....) |
| OBJECTIFS | Au-delà d'animer la vie de quartier, il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en place de projets transversaux habitants, bénévoles et professionnels - Valoriser l'implication des associations partenaires de notre territoire - Favoriser la mixité - Développer un axe « solidarité » |
| REALISATIONS PREVUES | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite d'un vide grenier annuel - Participation de différentes associations ou groupes d'habitants de notre secteur à l'organisation - Développement de l'aspect « solidaire » par l'organisation d'un gratifiera |
| QUESTIONS EVALUATIVES | En quoi l'organisation d'un vide grenier est-elle un vecteur de mixité, de prise de responsabilités ? En quoi celui-ci œuvre-t-il dans le cadre de la solidarité ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Participation d'autres associations co porteuses - Incitation des groupes d'habitants à être organisateurs - Organisation du vide grenier - Autres pistes mises en place (gratifiera..., échanges solidaires.....) |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'associations dont présence de nouvelles OUI/NON qui sont-elles - Nombre d'habitants organisateurs ou bénévoles concernés - Cr des rencontres du groupe opérationnels nombre et contenu - Création d'autres pistes OUI/NON pourquoi ? |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Enquête de satisfaction le jour « J » - CR des rencontres du groupe opérationnel - Recueil des demandes et propositions des habitants (cf « café parole », aux accueils...) |

| | |
|---|---|
| ACTION <i>Soirées terrasses</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Réaffirmer la compétence du CSL sur son territoire d'intervention regroupant Laënnec et Mermoz Nord <u>Objectif général</u> : Prendre en compte les deux territoires pour faire vivre la mixité sociale et économique <u>Objectif opérationnel</u> : Contribuer à l'animation de la vie de quartier |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | Habitants qui n'identifient pas l'antenne comme un Centre Social, comme une structure de proximité et de service. Le bâtiment de Laënnec pas ou peu identifié par les habitants proches |
| OBJECTIFS | Créer un temps fort et convivial autour d'une thématique qui rassemble Associer les habitants du quartier à la préparation |
| REALISATIONS PREVUES | 1 soirée en juillet à Laënnec 1 soirée en juillet devant l'antenne |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi les soirées terrasses incitent les habitants des quartiers Laënnec et Mermoz à partager un moment convivial ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Participation/Présence - Proportion d'habitants de Laënnec et de Mermoz |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 20 familles de Laënnec et 20 familles de Mermoz |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Listing des présences - Bilans - Livres d'or |

| | |
|---|---|
| <p>ACTION</p> <p><i>Ateliers Santé Ville</i></p> | <p>AXE DU PROJET SOCIAL : Renforcer la collaboration du Centre Social Laënnec avec les partenaires du territoire</p> <p><u>Objectif général</u> : Pérenniser les collaborations existantes <u>Objectif opérationnel</u> : Poursuivre les collaborations d'action</p> |
| <p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p> | <p>La problématique santé est une réalité du 8^{ème} (diabète, mauvais suivi gynécologique, accès aux soins.....)</p> <p>Depuis plusieurs années, le Centre Social par l'intermédiaire participe aux groupes partenariaux animés par la Mission Entrée Est sur la thématique Santé (CMP, Médiathèque, ADES, CMP, DATISEMI, Foyers, CIDFF, Mission locale, Centre Social Mermoz.....)</p> <p>Ces rencontres ont permis la création d'un guide à l'attention des professionnels, la mise en place de permanences d'une médiatrice santé, d'actions avec des habitantes de notre secteur, de participation de publics à des temps forts (petits dej santé, accès aux droits....)</p> <p>Ce travail de réflexion et d'action permet une meilleure connaissance des dispositifs, une cohérence, une complémentarité.</p> <p>Pour le Centre Social cela permet un accompagnement au plus proche des préoccupations de certains des publics qu'il rencontre (ceux des Ateliers sociolinguistiques en particulier, des parents du LAP.....)</p> |
| <p>OBJECTIFS</p> | <p>1/Mener des actions en partenariat concernant la santé en particulier dans le cadre de la médiation et de la prévention auprès des publics fragilisés <i>BIEN TRAVAILLER ENSEMBLE /S'INFORMER POUR MIEUX ORIENTER INDENTIFIER, CONNAÎTRE LES ATTENTES TRAVAILLER ENSEMBLE LA MOBILISATION DES PUBLICS</i></p> <p>2/Amener les mères isolées en situation de précarité vers les structures ressources et les actions santé du territoire. La santé est abordée au sens large : bien-être, accès à la prévention, au dépistage et aux soins.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et développer le réseau des professionnels travaillant auprès de ce public - Mettre en œuvre des actions concrètes avec / pour les habitantes - Etre en veille concernant le public cible. |
| <p>REALISATIONS PREVUES</p> | <p>Différents temps sont prévus par semestre réunissant des professionnels de différentes structures avec et/ou pour les publics</p> <p><u>Expl</u> : 1^{er} semestre 2019 « balades santé avec thématique » « ateliers bien être »</p> <p>Le groupe prévoit le programme en fonction des réalités de terrain, au fur et à mesure</p> |
| <p>QUESTION EVALUATIVE</p> | <p>En quoi la participation du CSL aux groupes partenariaux de l'Atelier santé Ville est indispensable à la réflexion et aux actions menées avec et pour les habitants ?</p> |

| | |
|-------------------------|--|
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Participation des professionnels/fréquentation aux rencontres - Animation des actions - Accompagnement des publics - Présence d'habitants de la zone de compétence |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Participer au moins 8 fois sur 10 aux rencontres partenariales - Contribuer à l'animation d'au moins deux actions concrètes - Au moins deux accompagnement des publics par des professionnels - 20 % sont des participants issus de la zone de compétence |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - CR des rencontres - Statistiques |

| | |
|---|--|
| ACTION <i>La Grande Lessive</i> | AXE DU PROJET SOCIAL : Renforcer la collaboration du Centre Social Laënnec avec les partenaires du territoire <u>Objectif général :</u> Pérenniser les collaborations existantes <u>Objectif opérationnel :</u> Poursuivre les collaborations d'action |
| ELEMENT DE CONTEXTE | Depuis 2006, c'est une manifestation artistique internationale, intergénérationnelle, qui se déroule, en octobre et en mars En 2016, le CSL devient participant de cette action à l'échelle du 8ème arrondissement |
| OBJECTIFS | Fédérer les acteurs d'un territoire à partir d'une pratique artistique, tout âge confondu |
| REALISATIONS PREVUES | Un prélavage (ateliers de productions artistiques) et un étendage le dernier jeudi du mois de mars |
| QUESTIONS EVALUATIVES | En quoi l'organisation d'un étendage artistique renforce les liens entre les partenaires des différents quartiers ? |
| CRITERES | Coordination de l'événement avec d'autres partenaires de l'arrondissement Réalisation de l'étendage sur un espace public |
| INDICATEURS | Participation à au moins une réunion partenariale Implication d'au moins 3 secteurs du Centre Social et au moins 3 structures du quartier |
| MODE DE COLLECTE | Compte-rendus de réunions Bilan annuel |

| | |
|---|---|
| <p>ACTION</p> <p><i>Chat Pâtre 8</i></p> | <p>AXE DU PROJET SOCIAL : Renforcer la collaboration du Centre Social Laënnec avec les partenaires du territoire</p> <p><u>Objectif général</u> : Pérenniser les collaborations existantes</p> <p><u>Objectif opérationnel</u> : Poursuivre les collaborations d'action</p> |
| <p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p> | <p>Plusieurs partenaires de l'arrondissement se sont regroupés pour créer une journée autour du livre jeunesse. Ce projet est bi annuel. Cette journée est l'aboutissement de travaux dans diverses structures (MJC Monplaisir, MJC Laënnec Mermoz, centre sociaux Mermoz et Laënnec, Ecoles, les ambassadeurs du livre, Ville de Lyon, bibliothèques de LYON.... Ces ateliers sont articulés sur un axe commun : les histoires et le livre comme source d'inspiration ou objet de production.</p> |
| <p>OBJECTIFS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès au livre et à la lecture pour tous en donnant le goût et le plaisir de lire dès le plus jeune âge. • Promouvoir le livre et la littérature jeunesse auprès d'un large public notamment dans les quartiers inscrits en politique de la ville • Contribuer à renforcer la dynamique partenariale de développement culturel • Favoriser la rencontre et la circulation des publics issus de différents quartiers du 8^{ème}. arrondissement. • Favoriser une action phare et collective. |
| <p>REALISATIONS PREVUES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des rencontres avec les partenaires • Mises en place d'ateliers auprès du groupe 6/10 ans de l'ALSH, ALAE, et ou de l'action de proximité. • Présenter les productions le jour J. • Accompagner les familles le jour J à la restitution des travaux. |
| <p>QUESTION EVALUATIVE</p> | <p>En quoi être partenaire de cet évènement permet de tisser des liens entre les acteurs locaux ?</p> |
| <p>CRITERES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Relation partenariale renforcée |
| <p>INDICATEURS</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5 partenaires impliqués - Au moins 1 professionnel représentant chaque structure - Au moins deux partenaires présents dans d'autres projets portés par le CSL |
| <p>MODE DE COLLECTE</p> | <ul style="list-style-type: none"> - CR des réunions partenariales |

| | |
|-----------------------------|---|
| ACTION | AXE DU PROJET SOCIAL : Renforcer la collaboration du Centre Social Laënnec avec les partenaires du territoire |
| E-CLOS | <u>Objectif général</u> : Pérenniser les collaborations existantes <u>Objectif opérationnel</u> : Créer de nouveaux projets en partenariat |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <p>La réhabilitation du quartier de Mermoz nord touche à sa fin.</p> <p>Un nouvel espace situé en extérieur sur le quartier</p> <p>La volonté de deux partenaires de s'unir autour d'un projet pour les habitants</p> |
| OBJECTIFS | <p>Renforcer le partenariat entre la MJC Laënnec et le CSL sur le territoire de Mermoz Nord</p> <p>Favoriser l'implication des habitants sur le nouvel espace : e-clos</p> <p>Favoriser le vivre ensemble</p> |
| REALISATIONS PREVUES | Des animations festives au sein du quartier Mermoz Nord : Une animation en été, une en automne (halloween) et une au printemps |
| QUESTION EVALUATIVE | En quoi le projet E-clos renforce la collaboration avec le partenaire MJC Laënnec Mermoz ? |
| CRITERES | <ul style="list-style-type: none"> - Temps de collaboration autour du projet - Mutualisation des moyens humains et financiers |
| INDICATEURS | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins un temps de préparation et bilan pour chaque animation - Au moins deux professionnels du CSL présents sur les temps d'animation |
| MODE DE COLLECTE | <ul style="list-style-type: none"> - Bilans, CR de réunions |

ANNEXE 4 : PRESENTATION SCHEMATIQUE DE LA DECLINAISON DES AXES STRATEGIQUES

AXE 1 : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR INCITER L'HABITANT A ETRE ACTEUR DANS SON QUARTIER

CONSTATS

- Des bénévoles présents dans les activités et évènements
- Des habitants investis dans le Conseil d'Administration
- Des habitants avec peu ou pas de conscience politique
- Des habitants peu sollicités dans la construction des projets les concernant
- Des habitants peu investis dans les projets
- Le CSL permet aux habitants d'évoluer dans leur citoyenneté
- Des difficultés à appréhender le public séniors sur Laënnec qui ne pousse pas la porte du CSL
- Une démarche d'aller-vers les habitants pas toujours évidente à mettre en place

OBJECTIFS

Favoriser la participation des habitants

- Renforcer notre capacité d'écoute des attentes des habitants
- Concourir à l'émergence de projets d'habitants
- Poursuivre le soutien aux initiatives habitants

Poursuivre le soutien à l'engagement bénévole

- Promouvoir l'adhésion comme premier engagement au sein de l'association
- Favoriser la participation et l'accompagnement des bénévoles d'activités
- Favoriser l'engagement politique et l'implication

ENJEUX

- Avoir des habitants impliqués et acteurs
- Développer le pouvoir d'agir des habitants
- Mieux intégrer les habitants dans la construction des projets
- Favoriser la dynamique associative
- Favoriser l'engagement de bénévoles

**AXE 2 : REAFFIRMER
LA COMPÉTENCE DU
CSL SUR SON
TERRITOIRE
D'INTERVENTION
REGROUPEMENT DES
QUARTIERS LAËNNEC
ET MERMOZ NORD**

CONSTATS

L'équipement antenne reconnue par les habitants en proximité

Laënnec et Mermoz: 2 territoires complémentaires / une juxtaposition de groupes sociaux aux caractéristiques différentes, une richesse

Le travail au sein des ALAE favorise la circulation des publics sur les territoires d'intervention

Les nouvelles familles commencent à être sensibilisées

1 OPV, l'autre non

OBJECTIF

Prendre en compte les 2 territoires pour faire vivre la mixité sociale et économique

- Développer des actions favorisant la circulation des publics d'un territoire à l'autre
- Contribuer à l'animation de la vie de quartier

ENJEUX

Faire vivre la mixité sociale et/ou économique dans les actions et les événements

Un enjeu de vivre ensemble entre les anciens et les nouveaux habitants de Mermoz Nord et entre ceux de Laënnec et Mermoz Nord

AXE 3 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU PROJET FAMILLE ET L'INSCRIRE COMME AXE TRANSVERSAL

CONSTATS

Des enfants seuls sur le territoire
Des enfants de plus en plus jeunes
Des enfants ayant des problèmes d'acquisition du langage -
manque de concentration
Des enfants aux comportements atypiques dans nos accueils
Des parents à la recherche de conseils dans le champ éducatif
Des parents dans le déni de la règle en tant qu'adulte
L'accès difficile aux loisirs pour les enfants en situation
d'handicap
La place occupée par les écrans dans la vie de famille
Manque de visibilité , de nos actions en matière de parentalité:
par les familles et à l'échelle du territoire

OBJECTIFS

Favoriser l'accompagnement des familles dans leur singularité

- Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale
- Accompagner l'accès aux droits pour les familles les plus fragiles
- Soutenir les familles dont l'enfant présente un comportement atypique

Faire reconnaître le CSL comme acteur de la co-éducation

- Développer des actions partenariales dans le champ éducatif
- Poursuivre l'implication du CSL dans les instances de réflexion autour de la co-éducation
- Inscrire les actions du CSL dans la perspective d'un Conseil Local de la Parentalité

Poursuivre la dynamique transversale développée

- Faire que chaque action, conduite dans les secteurs d'activité, contribue au développement du projet famille
 - Poursuivre le développement d'actions en transversalité
- Engager une réflexion globale autour des problématiques familiales rencontrées

ENJEUX

Rendre le projet famille et les actions
en direction des familles plus lisibles
et visibles

Poursuivre la transversalité entre les
secteurs du CSL

Faire reconnaître le CSL comme
acteur de la co-éducation

Favoriser un partenariat de co-
construction dans le champ de la
parentalité

S'appuyer sur des actions collectives
pour répondre aux besoins des
familles

**AXE 4 :
RENFORCER LA
COLLABORATION
DU CSL AVEC LES
PARTENAIRES
DU TERRITOIRE**

CONSTATS

Le Centre Social reconnu comme partenaire par les acteurs du territoire

Un partenariat bien développé avec la MJC Laënnec/Mermoz, parfois à réajuster

Un partenariat bien maillé sur Mermoz

Un partenariat plus difficile à construire sur Laënnec

Pas de coeur de quartier; un habitat diffus.

Le vivre ensemble c'est aussi travailler en partenariat

Peu de contacts avec les partenaires qui travaillent avec les seniors

Un partenariat jeunesse à développer

Le partenariat c'est un engagement, comment trouver la cohérence, comment prioriser tel ou tel partenariat

Arrivée de nouveaux équipements sur le territoire du CSL

OBJECTIFS

Pérenniser les collaborations existantes

- Poursuivre les collaborations d'action
- Créer de nouveaux projets en partenariat

S'inscrire dans un nouveau partenariat à l'échelle du 8ème arrondissement dans la perspective de l'arrivée de nouveaux équipements

- Participer à la construction du nouveau projet social de Santy
- Contribuer à la reconfiguration des zones de compétences qui soit cohérente et complémentaire
- Participer à la réflexion sur le pôle social et culturel à venir

ENJEUX

Meilleure prise en compte des besoins des habitants d'un territoire en redéfinition

Travailler en collaboration avec les partenaires

Un enjeu de co-construction complémentaire et cohérente des zones de compétences

